



ASSEMBLÉE NATIONALE

Procès-verbaux et documents annexes

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE
TROISIÈME SESSION

Du 17 mars 1994 au 17 juin 1994

Volume CXXIII

QUÉBEC

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0825-9607

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbaux.	1
-------------------------	---

Index

Table de concordance.	325
Liste des rubriques.	327
Index général.	329

Annexes

Annexe A - Proclamations.	A-1
Annexe B - Composition de l'Assemblée.	B-1
Annexe C - Liste de documents dont la loi prescrit le dépôt.	C-1
Annexe D - Documents déposés.	D-1
Annexe E - Rapports de commission déposés.	E-1
Annexe F - Extraits de pétition déposés.	F-1
Annexe G - État des projets de loi publics et privés.	G-1
Annexe H - Sanctions.	H-1
Annexe I - Sommaire statistique.	I-1

Quatorze heures

Moment de recueillement

Son Excellence Martial Asselin, lieutenant-gouverneur, ayant par proclamation convoqué l'Assemblée nationale pour la troisième session de sa trente-quatrième législature, les députés sont réunis dans la salle de l'Assemblée.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur ayant fait son entrée et pris place au fauteuil, il lui plaît de lire l'allocution suivante:

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le Chef de l'opposition,
Mesdames et messieurs les députés,

Vous êtes réunis aujourd'hui pour entreprendre les travaux de la troisième session de la trente-quatrième Législature.

Vous serez invités à poursuivre le travail amorcé au cours de la précédente session, en continuant d'apporter votre indispensable contribution au développement économique, culturel et social du Québec ainsi qu'au mieux-être des Québécoises et des Québécois.

Je me permets de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de cette Assemblée et de les assurer de tout l'appui et de la collaboration que vous saurez leur apporter dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Les divers projets de loi qui vous seront soumis au cours de cette session vous amèneront à poser des gestes concrets dans des dossiers d'une importance vitale pour le Québec, tels la relance de l'économie et de l'emploi, le réaligement de l'appareil gouvernemental et les finances publiques, la lutte à la contrebande du tabac et autres grands dossiers.

Je m'en voudrais de ne pas souligner tout particulièrement l'Année internationale de la famille décrétée par l'Organisation des Nations Unies et dans laquelle nous sommes déjà engagés. Cela me fournit l'occasion de vous rappeler

l'importance de cette cellule de base de toutes les sociétés et de souligner le grand intérêt que porte le gouvernement du Québec à cette institution.

Le gouvernement rendait public, le 30 novembre dernier, un vaste plan d'action visant à soutenir l'économie et à relancer l'emploi. Ce plan, comportant quarante et une mesures, favorisera notamment le relèvement de l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'innovation technologique.

En ce qui a trait aux aspects législatifs de ce plan d'action, votre Assemblée sera sous peu saisie d'un projet de loi créant la Société d'investissement au commerce international, une filiale de la Société de développement industriel, qui se spécialisera dans le capital de risque destiné aux entreprises et aux consortiums d'exportation. Cela renforcera la présence des entreprises québécoises sur les marchés extérieurs.

Des modifications visant à préciser et à élargir les pouvoirs des municipalités et des municipalités régionales de comté en matière de développement économique seront bientôt soumises à l'Assemblée nationale. En plus de donner des bases juridiques mieux établies à leur action, cette loi facilitera leur implication dans le cadre du plan d'action sur l'économie de l'emploi.

Dans le secteur du soutien à l'économie, notre Assemblée sera appelée à poursuivre l'étude des trois projets de loi suivants: la Loi modifiant la Loi sur les coopératives, la Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises, ainsi que la loi concernant certains règlements de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise.

Le gouvernement a révisé sa structure gouvernementale en janvier dernier en réduisant à vingt et un le nombre de ses ministres. Cette révision s'inscrit dans une démarche visant une plus grande efficacité de l'État et dans une optique de modernisation de l'administration publique dans laquelle d'autres pays industrialisés sont aussi engagés, tels les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Australie.

Cette nouvelle organisation reflète la volonté du gouvernement d'améliorer la compétitivité économique du Québec et la relance de l'emploi.

Dans sa réflexion sur l'aménagement de l'organisation gouvernementale, le gouvernement s'est appuyé sur les cinq principes directeurs suivants:

- favoriser un meilleur accès des citoyens aux services gouvernementaux en créant des guichets uniques;

- réduire les duplications et les chevauchements entre les ministères;
- améliorer l'efficacité dans la prise de décisions;
- renforcer et développer la concertation ainsi que la cohérence interministérielle; et enfin
- favoriser le partage des services de soutien administratif afin de réduire les coûts de gestion.

Ainsi, les missions des communications, de la francophonie, de la faune, des sports et loisirs, des forêts et des approvisionnements et services ont été regroupées dans d'autres ministères afin d'améliorer la cohérence des actions gouvernementales.

Dans la foulée du plan de relance économique déposé et rendu public en novembre dernier, le gouvernement a regroupé au sein d'un même ministère à vocation économique les programmes de développement scientifique, le soutien à des centres de recherche appliquée et le Conseil de la science et de la technologie. Ainsi, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie s'emploie à développer la recherche appliquée dans le domaine des nouvelles et hautes technologies pour permettre aux entreprises québécoises d'affronter la compétition internationale et d'augmenter l'exportation de biens et services québécois.

De plus, le gouvernement déposera un projet de loi visant à créer une société du tourisme afin de développer davantage les activités touristiques dans toutes les régions du Québec et d'augmenter notre part du marché dans cette importante industrie, en impliquant toujours plus tous les intervenants dans ce domaine.

Par cette volonté gouvernementale de renforcer la mission économique de certains ministères, la création du ministère de l'Emploi permet d'actualiser l'émergence de contrats de partenariat et de susciter chez les partenaires socio-économiques le souci de développer les compétences professionnelles des salariés. Cette augmentation des compétences professionnelles est un gage de maintien et de création d'emplois au sein des entreprises québécoises.

Le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles va accentuer l'orientation économique et commerciale des délégations et bureaux du Québec à l'étranger par la recherche de marchés pour les produits et services québécois et projeter une image de terre d'accueil et de milieu stimulant au plan socio-économique pour l'immigration et les investisseurs.

Cette réorganisation gouvernementale ne remet pas en cause les services et les programmes dispensés à la population. Tout au contraire, elle permet une amélioration de la qualité des services en éliminant les duplications et les chevauchements administratifs.

L'implantation de cette structure permet au gouvernement de réduire ses dépenses d'opérations de trente à trente-cinq millions de dollars par année d'ici deux à trois ans, après la résorption des personnels en surplus dans les secteurs administratifs des ministères fusionnés.

Afin de donner suite à la réorganisation gouvernementale, divers projets de loi vous seront soumis.

Un projet de loi sur les services gouvernementaux sera déposé dans le cadre de la fusion du ministère des Approvisionnement et Services et du ministère des Communications. Vous aurez aussi à analyser un projet de loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Environnement afin d'y intégrer le secteur de la faune.

Dans cette même perspective, un projet de loi sur le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles sera aussi soumis à votre Assemblée. Il en sera de même du projet de loi sur le ministère de l'Emploi et de celui modifiant la Loi sur le ministère de la Culture. Vous étudierez aussi un projet de loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie afin de consacrer l'intégration du domaine de la science, ainsi qu'un projet de loi sur le ministère des Ressources naturelles.

Le gouvernement a annoncé tout récemment, de concert avec le gouvernement fédéral, un plan d'action vigoureux et équilibré en vue d'enrayer le commerce illégal du tabac. Des gestes concrets ont donc été posés, contribuant notamment à contrôler ces activités illégales et à revitaliser de nombreux commerces opérant légalement partout au Québec.

In addition to reducing tobacco taxes, the government has undertaken to implement a number of measures that will promote public health, especially in order to protect young people from the harmful effects of smoking. (Traduction: En plus de réduire l'impôt sur le tabac, le gouvernement a entrepris la mise en

vigueur de plusieurs mesures destinées à promouvoir la santé publique, notamment en vue de protéger les jeunes des effets nuisibles du tabagisme.)

Non seulement cette Assemblée poursuivra-t-elle l'étude de la Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac, qui contient des dispositions propres à maintenir l'effet dissuasif des amendes et des pénalités dans ce domaine, mais, de plus, cette Assemblée sera invitée à étudier un projet de loi sur la protection des jeunes à l'égard de l'usage du tabac. Ce projet vise à protéger les personnes mineures en limitant leur accès au tabac; à interdire la vente de tabac aux jeunes et la présence de distributeurs automatiques dans les lieux où les jeunes ont accès.

Vous aurez aussi à vous pencher sur les modifications qui seront proposées à la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics. Ces modifications visent à renforcer les applications de cette loi dans certains lieux, les amendes, ainsi que les mécanismes d'inspection.

En continuité avec vos travaux de la précédente session, vous poursuivrez l'étude d'un certain nombre de projets de loi qui vous ont déjà été soumis et pour lesquels certaines étapes devront être complétées avant leur adoption.

C'est le cas du projet de loi 116 relatif au Code du travail, qui vise à élargir la durée des conventions collectives, à établir de nouvelles règles relatives au maraudage et à alléger certaines procédures administratives.

Votre Assemblée poursuivra ses travaux sur le projet de loi 125 relatif à l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec afin d'apporter, pour l'assurance-maladie, diverses modifications législatives reliées à l'application des mesures de réduction des dépenses gouvernementales et, pour la régie, diverses modifications de nature administrative.

Le projet de loi modifiant la loi sur les conservatoires, qui vise à réviser leur mission et leur statut, devra compléter son cheminement législatif. Dans la poursuite de ses travaux, votre Assemblée analysera le projet de loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement relativement à la refonte du règlement sur les déchets solides et à l'application des mesures prévues au protocole national sur l'emballage.

Vous serez aussi invités à poursuivre l'étude du projet de loi 126 modifiant le Code de la sécurité routière.

D'autres projets de loi seront déposés devant cette Assemblée, d'ici la fin de la présente session.

17 mars 1994

Au nombre de ceux-ci, on retrouve un projet de loi concernant certains régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Vous seront également soumis un projet de loi modifiant le Code de procédure civile et un autre projet concernant la Loi sur les normes du travail.

Des modifications législatives seront apportées à la Loi sur la fiscalité municipale et à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières, de même qu'à la Loi sur les cités et villes et au Code municipal du Québec.

Par ailleurs, votre Assemblée sera invitée à étudier diverses mesures d'harmonisation de la Loi sur les impôts et de la Loi sur la taxe de vente du Québec aux projets de loi fédéraux C-92 et C-112.

Vous sera aussi soumis un projet de loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et ce, afin de corriger certains aspects techniques de la loi et afin de mieux protéger les actifs accumulés et d'améliorer la surveillance des régimes de retraite.

Votre Assemblée étudiera aussi, en matière de finances, un projet de loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux.

A bill to extend the application of the Act respecting health services and social services to the Inuit population will also be brought before the National Assembly. (Traduction: Un projet de loi visant à étendre l'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux aux Inuit sera également présenté à l'Assemblée nationale.)

Enfin, un projet de loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse, modifications découlant des travaux du comité spécial chargé d'évaluer la loi actuelle, vous sera soumis dans le cadre de cette session.

Au terme de cette présentation d'un menu législatif auquel vous consacrerez de nombreuses heures, je vous souhaite des débats empreints de générosité, de rigueur et de tolérance.

C'est ce que tous les Québécois et toutes les Québécoises attendent de vous dans ce rôle particulièrement exigeant qui vous a été confié.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur se retire.

17 mars 1994

AFFAIRES DU JOUR

M. le Président occupe le fauteuil.

M. Johnson, premier ministre, prononce ensuite le discours d'ouverture au nom du gouvernement.

À 15 h 26, M. le Président lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mardi 22 mars 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

L'état du rapport et des dépenses encourues au 17 mars 1994 sur le mandat spécial autorisé depuis l'ajournement de l'Assemblée nationale.

(Document n° 1 de la session)

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose:

Le plan de réduction du personnel du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 1994-1995.

(Document n° 2 de la session)

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 3 de la session)

22 mars 1994

M. Chagnon, ministre de l'Éducation et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, dépose:

Le rapport annuel de la Commission de toponymie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1993.

(Document n° 4 de la session)

Le plan de réduction du personnel pour l'année 1994-1995 dans les établissements publics d'enseignement primaire, secondaire et collégial.

(Document n° 5 de la session)

Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu, dépose:

Le texte d'une entente intervenue entre la Régie des rentes du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité du travail, accompagné d'un avis sur cette entente émis par la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Document n° 6 de la session)

M. le Président dépose:

Le message reçu de Sa Majesté la reine Elizabeth II à l'occasion du Jour du Commonwealth qui est célébré chaque année le deuxième lundi de mars.

(Document n° 7 de la session)

La liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée.

(Document n° 8 de la session)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 17 mars 1994.

(Document n° 9 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Richard (Nicolet-Yamaska) dépose:

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 10 mars 1994, a élu son vice-président.

(Document n° 10 de la session)

M. Garon (Lévis) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 1^{er} mars 1994, a examiné les engagements financiers du ministère des Transports contenus dans les listes de décembre 1992 à décembre 1993 et du ministère des Transports, secteur voirie, pour le territoire du Grand Montréal, contenus dans les listes d'août à décembre 1993.

(Document n° 11 de la session)

Mme Marois (Taillon) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 1^{er} mars 1994, a poursuivi la vérification des engagements financiers contenus dans les listes des mois de janvier 1992 à septembre 1993 concernant le Conseil exécutif (programme 3) et les organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille.

(Document n° 12 de la session)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 10 mars 1994, a élu son vice-président.

(Document n° 13 de la session)

M. Dufour (Jonquière) dépose:

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 10 mars 1994, a élu son vice-président.

(Document n° 14 de la session)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Baril (Arthabaska) une demande d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège qui se serait produite à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation à l'occasion de l'examen d'engagements financiers et qui aurait trait aux paragraphes 2°, 3° et 4° de l'article 55 de la *Loi sur l'Assemblée nationale*.

M. le Président prend la demande d'intervention en délibéré.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE l'étude du projet de loi 125, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, présenté avant la clôture de la deuxième session de la trente-quatrième Législature, puisse être continuée lors de la troisième session de la trente-quatrième Législature au stade où elle avait été interrompue.

La motion est adoptée.

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, propose:

QUE M. Robert Benoit, député d'Orford, remplace Mme Madeleine Bleau, députée de Groulx, comme membre de la Commission du budget et de l'administration;

22 mars 1994

Mme Madeleine Bleau, députée de Groulx, remplace M. Robert Benoit, député d'Orford, comme membre de la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des affaires sociales, afin d'étudier en détail le projet de loi 125, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'examiner le rapport général de suivi au 31 décembre 1993 de l'engagement de performance 1993-1995 d'Hydro-Québec ainsi que des rapports particuliers au 31 décembre 1993 sur l'efficacité énergétique, les pratiques commerciales et l'équilibre énergétique.

M. le Président donne l'avis suivant:

- la Commission du budget et de l'administration se réunira afin d'examiner les orientations, les activités et la gestion de l'Office des ressources humaines.
-

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, entame le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Johnson, premier ministre, à la séance du 17 mars 1994.

À la fin de son intervention, M. Parizeau propose:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement et exprime sa vive déception à l'endroit du discours inaugural qui, par son absence de mesures véritables de relance de l'emploi, ses erreurs flagrantes, son abdication à l'égard des revendications traditionnelles du Québec et ses volte-face électoralistes, témoigne de l'usure du gouvernement actuel et de la nécessité pour le Premier ministre de dissoudre l'Assemblée nationale dans les plus brefs délais afin que la population puisse sanctionner les huit ans et trois mois de gouvernement libéral.

M. le Président répartit alors le temps de parole pour le débat sur le discours d'ouverture: soixante minutes sont accordées au gouvernement pour sa réplique et soixante-douze minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partagent également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, les prochaines interventions seront limitées à vingt minutes chacune.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture.

22 mars 1994

À 17 h 56, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Débat sur le discours d'ouverture de la session

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session et sur la motion de censure présentée par M. Parizeau, chef de l'opposition officielle.

À 21 h 57, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 23 mars 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Johnson, premier ministre, le 17 mars 1994, et sur la motion de censure présentée par M. Parizeau, chef de l'opposition officielle.

À la fin de son intervention, M. Libman (D'Arcy-McGee) propose:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral qui perpétue l'instabilité et l'incertitude économique et constitutionnelle, par son refus catégorique d'accepter et de signer la Constitution canadienne actuelle, une telle acceptation renforcerait le partenariat avec le reste du Canada et créerait une atmosphère de bonne volonté plus apte à amener des négociations fructueuses en vue d'un changement constitutionnel acceptable au Québec et au Canada.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure présentées par M. Parizeau et M. Libman.

À 13 h 01, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

En conséquence, le débat sur le discours d'ouverture est ajourné.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Bourbeau, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 1 Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux.

La motion est adoptée.

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 8 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 7 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 9 Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Chagnon, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 2 Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation.

La motion est adoptée.

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 4 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 6 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 10 Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants:

- 5 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics.

La motion est adoptée.

- 3 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Marcil, ministre de l'Emploi, dépose:

Le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective, en date de février 1994.

(Document n° 15 de la session)

Dépôts de pétitions

Mme Juneau (Johnson) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 9 913 pétitionnaires, concernant la construction d'une centrale de cogénération pour l'usine Domtar de Windsor.

(Document n° 16 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, dépose:

Un extrait du projet de procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, tenue le 15 décembre 1993, concernant certaines modifications par rapport au budget de la société.

(Document n° 17 de la session)

Un mémoire, en date du 17 février 1994, au conseil d'administration de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre concernant une réduction des dépenses relativement au budget 1994-1995.

(Document n° 18 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Gendron, leader adjoint de l'opposition officielle, dépose:

Un document, en date du 10 mars 1994, envoyé par M. Florent Gagné, sous-ministre des Affaires municipales, à M. Benoît Morin, secrétaire général du Conseil exécutif, concernant l'opération de réalignement au ministère des Affaires municipales.

(Document n° 19 de la session)

Motions sans préavis

M. le Président donne la directive suivante par rapport à une demande faite, à la séance du 22 mars 1994, par M. Chevrette, leader de l'opposition officielle, concernant l'interprétation de l'article 48 du Règlement. Le leader désirait savoir s'il est possible de présenter plus d'une motion pour la réinscription au *Feuilleton et préavis* de projets de loi dont l'étude avait été interrompue à la session précédente:

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTENCE

L'article 48 du Règlement est rédigé de telle façon qu'il n'impose pas de restriction, sauf sur le moment de présenter une telle motion. La pratique depuis l'adoption du Règlement actuel démontre que la réinscription de projets de loi en vertu de l'article 48 peut s'effectuer soit par une seule motion, soit par plus d'une motion.

Mme Blackburn (Chicoutimi) propose:

QUE cette Assemblée souligne la Semaine du français qui a lieu cette année du 21 au 25 mars sous le titre «Le français c'est plus que des mots!».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Chevrette, leader de l'opposition officielle, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le cinquantième anniversaire d'Hydro-Québec, société d'État qui constitue la fierté et le symbole des Québécois et Québécoises.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui s'est tenue le lundi 21 mars 1994.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'examen du rapport général de suivi au 31 décembre 1993 de l'engagement de performance 1993-1995 d'Hydro-Québec ainsi que des rapports particuliers au 31 décembre 1993 sur l'efficacité énergétique, les pratiques commerciales et l'équilibre énergétique.
-

M. le Président donne les avis suivants:

- la Commission du budget et de l'administration se réunira afin d'examiner les orientations, les activités et la gestion de l'Office des ressources humaines;
 - la Commission des institutions se réunira afin de vérifier les engagements financiers relevant de la compétence du ministre des Affaires internationales pour les mois de juin 1991 à janvier 1994 inclusivement.
-

23 mars 1994

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, et M. Libman (D'Arcy-McGee).

À 18 heures, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 24 mars 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bourbeau, ministre des Finances, transmet le message suivant de Son Excellence le lieutenant-gouverneur à M. le Président qui en fait lecture à l'Assemblée:

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Son Excellence le lieutenant-gouverneur du Québec transmet à l'Assemblée nationale les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1995, conformément aux dispositions de l'article 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, et recommande ces crédits à la considération de l'Assemblée.

Québec, le 24 mars 1994

Martial Asselin

M. Bourbeau dépose les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1995.

(Document n° 20 de la session)

M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1995 soient renvoyés à la commission plénière afin que celle-ci les étudie et en adopte le quart, conformément à l'article 280 du Règlement.

Cette motion est adoptée.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Filion (Montmorency) dépose:

Des extraits de trois documents, soit: les états financiers de la Société des établissements de plein air du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1993; le *Journal des débats* de l'Assemblée nationale, pour la séance du 17 mars 1993, extrait portant sur la privatisation du Parc du Mont-Sainte-Anne; et le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés.

(Document n° 21 de la session)

Motions sans préavis

M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE l'étude des projets de loi suivants, présentés avant la clôture de la deuxième session de la trente-quatrième Législature, puisse être continuée lors de la troisième session de la trente-quatrième Législature au stade où elle avait été interrompue:

À l'étape de l'étude détaillée en commission:

116 Loi modifiant le Code du travail.

À l'étape de l'adoption:

135 Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

La motion est adoptée.

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) propose:

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de renoncer à toute révision de sa politique étrangère qui aurait pour effet de dissocier le respect des droits de la personne et l'octroi de l'aide internationale canadienne.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques à la salle du Conseil législatif à compter du 24 mai 1994 sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994;

Les mémoires soient reçus au secrétariat des commissions au plus tard le 6 mai 1994;

Le ministre de l'Emploi soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'examen du rapport général de suivi au 31 décembre 1993 de l'engagement de performance 1993-1995 d'Hydro-Québec ainsi que des rapports particuliers au 31 décembre 1993 sur l'efficacité énergétique, les pratiques commerciales et l'équilibre énergétique;

24 mars 1994

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime d'aide juridique et sur le document intitulé «L'aide juridique au Québec: une question de choix, une question de moyens»;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi 116, Loi modifiant le Code du travail.

M. le Président donne les avis suivants:

- la Commission du budget et de l'administration se réunira afin d'examiner les orientations, les activités et la gestion de l'Office des ressources humaines;
- la Commission des institutions se réunira afin de vérifier les engagements financiers relevant de la compétence du ministre des Affaires internationales pour les mois de juin 1991 à janvier 1994 inclusivement;
- la Commission du budget et de l'administration se réunira afin d'entendre la Sous-ministre du Revenu.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. le Président informe l'Assemblée que, le jeudi 31 mars 1994, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) s'adressera à M. Marcil, ministre de l'Emploi, dans le cadre de l'interpellation portant sur «La formation de la main-d'oeuvre».

24 mars 1994

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, et M. Libman (D'Arcy-McGee).

M. Tremblay, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée de la tenue d'un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Filion (Montmorency) à M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, concernant l'avenir du Mont-Sainte-Anne.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure de M. Parizeau et de M. Libman.

À 17 h 55, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur les motions de censure présentées par M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, et M. Libman (D'Arcy-McGee).

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Khelfa (Richelieu) dépose:

Un article publié dans *Le Journal de Montréal* du 2 novembre 1985 concernant la gratuité des médicaments utilisés par les personnes âgées.

(Document n° 22 de la session)

Débats de fin de séance

À 22 heures, l'Assemblée tient le débat de fin de séance précédemment annoncé entre M. Fillion (Montmorency) et M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, concernant l'avenir du Mont-Sainte-Anne.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Farrah dépose:

Un document contenant divers renseignements par rapport au dossier Mont-Sainte-Anne.

(Document n° 23 de la session)

24 mars 1994

À 22 h 12, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mardi 29 mars 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. le Président communique:

La liste des députés désignés comme membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale:

Pour le parti gouvernemental:

Membres:

- M. Robert Thérien (Rousseau), M. Daniel Bradet (Charlevoix), M. Yvon Vallières (Richmond), M. Michel Després (Limoilou) et M. John Kehoe (Chapleau).

Membres suppléants:

- M. Pierre Brouillette (Champlain), M. Norman MacMillan (Papineau), Mme Pierrette Cardinal (Châteauguay), Mme Nicole Loiselle (Saint-Henri) et Mme Huguette Boucher-Bacon (Bourget).

Pour le parti de l'opposition officielle:

Membres:

- M. Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean), Mme Carmen Juneau (Johnson) et M. André Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques).

Membres suppléants:

- M. Yves Blais (Masson), Mme Cécile Vermette (Marie-Victorin) et Mme Jocelyne Caron (Terrebonne).

Pour l'autre parti représenté dans l'opposition officielle:

Membre:

- M. Neil Cameron (Jacques-Cartier).

Membre suppléant:

- M. Gordon Atkinson (Notre-Dame-de-Grâce).

Sur la motion de M. Bissonnet, vice-président, cette liste est adoptée.

M. le Président dépose alors la liste mentionnée plus haut ainsi que les lettres de désignation signées par M. Johnson, premier ministre, M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, et M. Cameron (Jacques-Cartier).

(Document n° 24 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Joly (Fabre) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 23 et 24 mars 1994, a examiné le rapport général de suivi au 31 décembre 1993 de l'engagement de performance 1993-1995 d'Hydro-Québec ainsi que des rapports particuliers au 31 décembre 1993 sur l'efficacité énergétique, les pratiques commerciales et l'équilibre énergétique.

(Document n° 25 de la session)

Mme Marois (Taillon) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 22 et 23 mars 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 125 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec — rapporté avec des amendements.

(Document n° 26 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 29 mars 1994, qu'il a envoyée à Mme Anne McLellan, ministre des Ressources naturelles du Canada, concernant une réduction, par le gouvernement fédéral, des montants alloués en vertu de l'Entente auxiliaire Canada-Québec 1992-1996 sur le développement forestier.

(Document n° 27 de la session)

Motions sans préavis

M. Garon (Lévis) propose:

QUE cette Assemblée offre ses meilleurs voeux à Mme Pauline Marois, députée de Taillon, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE cette Assemblée offre ses meilleurs voeux aux deux vice-présidents de l'Assemblée nationale, M. Michel Bissonnet,

29 mars 1994

député de Jeanne-Mance, et M. Michel Tremblay, député de Rimouski, ainsi qu'à Mme Liza Frulla, ministre de la Culture et des Communications, à l'occasion de leur anniversaire de naissance.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 116, Loi modifiant le Code du travail;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime d'aide juridique et sur le document intitulé «L'aide juridique au Québec: une question de choix, une question de moyens».

M. le Président donne les avis suivants:

- la Commission du budget et de l'administration se réunira afin d'entendre le sous-ministre du Revenu;
- la Commission de l'éducation se réunira afin de compléter l'audition des dirigeants d'établissements universitaires.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, si le débat sur le discours d'ouverture est terminé, le mercredi 30 mars 1994, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue). Cette motion se lit comme suit:

29 mars 1994

QUE l'Assemblée est d'avis que les problèmes actuels de sous-financement du réseau de la santé et des services sociaux sont essentiellement dus au désengagement du gouvernement fédéral.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Johnson, premier ministre, le 17 mars 1994, et sur les motions de censure présentées par M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, et M. Libman (D'Arcy-McGee).

À 18 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

29 mars 1994

Vingt heures

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure.

À 21 h 58, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 30 mars 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 188 du Règlement et sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, il est ordonné:

QUE ce matin, jusqu'à 12 heures, le débat sur le discours d'ouverture se poursuive;

QU'à compter de 12 heures le gouvernement, par son représentant, réplique pour une durée maximale d'une heure;

QUE les votes sur les motions de censure soient reportés après la période de questions de cet après-midi;

QUE cet après-midi, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, nous débattions de la motion du député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue;

QUE demain, le jeudi 31 mars, aux affaires du jour, nous procédions à l'adoption du quart des crédits en commission plénière en vertu de l'article 280 de notre Règlement, et ce, dans l'ordre suivant:

1. Après les affaires courantes, pour une durée d'une heure, il y ait échange entre la ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor, et le député de Labelle, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;

2. Par la suite, pour une durée d'une heure, il y ait échange entre le ministre des Transports et le député de Lévis, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;
3. Ensuite, pour une durée d'une heure, il y ait échange entre la ministre de la Santé et des Services sociaux et le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;
4. Également, pour une durée d'une heure, il y ait échange entre le ministre de la Justice, le député d'Anjou et la députée de Terrebonne, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;
5. Finalement, pour une durée d'une heure, il y ait échange entre la ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille et la députée des Chutes-de-la-Chaudière, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Le président de la commission fasse rapport à l'Assemblée qui se prononce ensuite sans débat sur ce rapport, puis sur le projet de loi de crédits qui y fait suite et ce, conformément à l'article 281 du Règlement;

Le leader, sur motion sans préavis et non débattue, défère l'étude de l'ensemble des crédits budgétaires, sauf ceux de l'Assemblée, en commissions permanentes.

L'Assemblée ajourne ses travaux au mardi 12 avril 1994, à 14 heures.

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. Johnson, premier ministre, le 17 mars 1994, et sur les motions de censure présentées par M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, et M. Libman (D'Arcy-McGee).

Le débat se termine par la réplique prononcé par M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune et leader du gouvernement.

30 mars 1994

Puis, la motion de censure présentée par M. Parizeau est mise aux voix; des votes par appel nominal sont exigés sur la motion de censure de M. Parizeau et celle de M. Libman.

Conformément à l'ordre précédemment adopté, ces votes sont reportés à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 12 h 37, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Quinze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. le Président communique et dépose:

Une lettre, en date du 30 mars 1994, que lui a envoyée M. Daniel Johnson, premier ministre, lui faisant part de la nomination de Mme Nicole Loiselle, députée de Saint-Henri, à la fonction de whip adjointe du gouvernement en remplacement de M. Réal Gauvin, député de Montmagny-L'Islet.

(Document n° 28 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée prend le vote sur la motion de censure présentée par M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, au cours du débat sur le discours d'ouverture de la session. Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement et exprime sa vive déception à l'endroit du discours inaugural qui, par son absence de mesures véritables de relance de l'emploi, ses erreurs flagrantes, son abdication à l'égard des revendications traditionnelles du Québec et ses volte-face électoralistes, témoigne de l'usure du gouvernement actuel et de la nécessité pour le Premier ministre de dissoudre l'Assemblée nationale dans les plus brefs délais afin que la population puisse sanctionner les huit ans et trois mois de gouvernement libéral.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 1)

POUR — 25

Baril	Caron	Holden	Ménard
Bélanger	Carrier-Perreault	Jolivet	Morin
(Anjou)	Dufour	Juneau	Perron
Bertrand	Filion	Landry	St-Roch
Boulerice	Garon	Lazure	Trudel
Bourdon	Gendron	Léonard	
Brassard	Harel	Marois	

CONTRE — 58

Atkinson	Bélanger	Bergeron	Bleau
Beaudin	(Még.-Compton)	Blackburn	Bordeleau
Bégin	Benoit	(Roberval)	Boucher-Bacon

Bourbeau	Forget	Leclerc	Parent
Brodeur	Fradet	Lefebvre	Pelchat
Camden	Frulla	Libman	Philibert
Cameron	Gagnon-Tremblay	Loiselle	Richard
Cardinal	Gautrin	MacMillan	Robillard
Chagnon	Gauvin	Maltais	Ryan
Charbonneau	Gobé	Marcil	Sirros
Cherry	Hamel	Messier	Thérien
Cusano	Johnson	Middlemiss	Trépanier
Dionne	Joly	Paradis	Vallières
Doyon	Kehoe	(<i>Brome-Miss.</i>)	Williams
Elkas	Khelfa	Paradis	
Farrah	Lafrenière	(<i>Matapédia</i>)	

ABSTENTION — 0

Puis, M. le Président met aux voix la motion de censure présentée par M. Libman (D'Arcy-McGee) au cours du débat sur le discours d'ouverture de la session. Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral qui perpétue l'instabilité et l'incertitude économique et constitutionnelle, par son refus catégorique d'accepter et de signer la Constitution canadienne actuelle, une telle acceptation renforcerait le partenariat avec le reste du Canada et créerait une atmosphère de bonne volonté plus apte à amener des négociations fructueuses en vue d'un changement constitutionnel acceptable au Québec et au Canada.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 2)

POUR — 3

Atkinson

Cameron

Libman

CONTRE — 82

Baril	Cardinal	Gobé	Messier
Beaudin	Caron	Hamel	Middlemiss
Bégin	Carrier-Perreault	Harel	Morin
Bélanger	Chagnon	Holden	Paradis
(Anjou)	Charbonneau	Johnson	(Brome-Miss.)
Bélanger	Cherry	Jolivet	Paradis
(Még.-Compton)	Cusano	Joly	(Matapédia)
Benoit	Després	Juneau	Parent
Bergeron	Dionne	Kehoe	Pelchat
Bertrand	Doyon	Khelfa	Perron
Blackburn	Dufour	Lafrenière	Philibert
(Roberval)	Elkas	Landry	Richard
Bleau	Farrah	Lazure	Robillard
Bordeleau	Filion	Leclerc	Ryan
Boucher-Bacon	Forget	Lefebvre	Sirros
Boulerice	Fradet	Léonard	St-Roch
Bourbeau	Frulla	Loiselle	Thérien
Bourdon	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Trépanier
Brassard	Garon	Maltais	Trudel
Brodeur	Gautrin	Marcil	Vallières
Brouillette	Gauvin	Marois	Williams
Camden	Gendron	Ménard	

ABSTENTION — 0

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 324 du Règlement, M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE les motions des députés de Saint-Maurice et de Saguenay, apparaissant respectivement aux articles 1 et 2 du *Feuilleton et préavis* du jeudi 10 mars dernier, soient réinscrites aux affaires prioritaires du *Feuilleton et préavis* de la prochaine séance de l'Assemblée.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE l'étude des projets de loi suivants, présentés avant la clôture de la deuxième session de la trente-quatrième Législature, puisse être continuée lors de la troisième session de la trente-quatrième Législature au stade où elle avait été interrompue:

À l'étape de l'adoption du principe:

- 150 Loi modifiant la Loi sur les coopératives;
- 151 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives;
- 152 Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac.

À l'étape de l'étude détaillée en commission:

- 126 Loi modifiant le Code de la sécurité routière;
- 128 Loi modifiant la Loi sur la sécurité du revenu;
- 140 Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles;
- 148 Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises;
- 149 Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise.

La motion est adoptée.

M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE l'étude des projets de loi d'intérêt privé suivants, présentés avant la clôture de la deuxième session de la trente-quatrième Législature, puisse être continuée lors de la troisième

session de la trente-quatrième Législature au stade où elle avait été interrompue:

À l'étape de la consultation et de l'étude détaillée en commission:

- 204 Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine;
- 209 Loi concernant la Ville de Saint-Eustache;
- 213 Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre;
- 226 Loi concernant Centre de Ski Le Relais (1988) Inc.;
- 247 Loi concernant la ville de Candiac;
- 269 Loi concernant un immeuble du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres;
- 270 Loi concernant la Fondation des bourses d'études Curé Louis Aldéric Desjardins;
- 274 Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph;
- 277 Loi modifiant la charte de la ville de Beauport.

À l'étape de l'adoption du principe et de l'adoption:

- 228 Loi modifiant la Loi sur la Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal;
- 272 Loi concernant certains immeubles des circonscriptions foncières d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet (*titre modifié*).

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime d'aide juridique et sur le document intitulé «L'aide juridique au Québec: une question de choix, une question de moyens».

M. Bissonnet, vice-président, donne l'avis suivant:

- la Commission de l'éducation se réunira afin de compléter l'audition des dirigeants d'établissements universitaires.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) propose:

QUE l'Assemblée est d'avis que les problèmes actuels de sous-financement du réseau de la santé et des services sociaux sont essentiellement dus au désengagement du gouvernement fédéral.

Avant que le débat ne s'engage, **M. Bissonnet**, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

30 mars 1994

Suit le débat sur la motion de M. Trudel.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 17 h 51, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 31 mars 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel et les statistiques financières de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 29 de la session)

L'addenda aux crédits budgétaires du gouvernement du Québec, pour l'année financière 1994-1995.

(Document n° 30 de la session)

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose:

Le rapport annuel de la Commission des courses du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1993.

(Document n° 31 de la session)

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

La convention complémentaire n° 12 à la Convention de la Baie James et du Nord québécois ainsi que la convention complémentaire n° 1 à la Convention du Nord-est québécois, accompagnées de la proclamation concernant l'entrée en vigueur desdites conventions complémentaires.

(Document n° 32 de la session)

M. le Président dépose:

Les prévisions budgétaires 1994-1995 et le rapport financier préliminaire 1993-1994 du Directeur général des élections du Québec.

(Document n° 33 de la session)

Les prévisions budgétaires 1994-1995 et le rapport financier préliminaire 1993-1994 de la Commission de la représentation électorale du Québec.

(Document n° 34 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lazure (La Prairie) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 29 mars 1994, a entendu le sous-ministre du Revenu.

(Document n° 35 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Juneau (Johnson) dépose:

Une série de documents concernant une subvention accordée par le gouvernement du Québec pour l'amélioration d'un chemin dans la circonscription électorale de Johnson.

(Document n° 36 de la session)

31 mars 1994

Au cours d'une réponse différée, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Ryan, ministre des Affaires municipales, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 29 mars 1994, qu'il a envoyée à M. Gilles Vaillancourt, maire de la ville de Laval, concernant la Corporation Camp spatial Canada.

(Document n° 37 de la session)

Votes reportés

L'Assemblée prend le vote sur la motion présentée par M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance du 30 mars 1994. Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée est d'avis que les problèmes actuels de sous-financement du réseau de la santé et des services sociaux sont essentiellement dus au désengagement du gouvernement fédéral.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n°3)

POUR — 22

Baril	Brassard	Harel	Marois
Bélanger	Caron	Jolivet	Ménard
(<i>Anjou</i>)	Carrier-Perreault	Juneau	Morin
Bertrand	Dufour	Landry	Perron
Boulerice	Filion	Lazure	Trudel
Bourdon	Gendron	Léonard	

CONTRE — 55

Beaudin	Bleau	Brodeur	Chagnon
Bégin	Bordeleau	Brouillette	Charbonneau
Bélanger	Boucher-Bacon	Camden	Cherry
(<i>Még.-Compton</i>)	Bourbeau	Cameron	Cusano
Benoît	Bradet	Cardinal	Després

Dionne	Hamel	Marcil	Richard
Doyon	Johnson	Messier	Robillard
Farrah	Kehoe	Middlemiss	Ryan
Forget	Khelfa	Paradis	Sirros
Fradet	Lafrenière	(<i>Brome-Miss.</i>)	Thérien
Frulla	Lefebvre	Paradis	Trépanier
Gagnon-Tremblay	Libman	(<i>Matapédia</i>)	Vallières
Gautrin	Loiselle	Parent	Williams
Gauvin	MacMillan	Philibert	
Gobé	Maltais	Picotte	

ABSTENTION —0

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime d'aide juridique et sur le document intitulé «L'aide juridique au Québec: une question de choix, une question de moyens».

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président rend sa décision sur la violation de droit ou de privilège soulevée par M. Baril (Arthabaska) à la séance du 22 mars 1994.

D'après le député d'Arthabaska, cinq engagements financiers de plus de 25 000 \$ de la Commission des courses du Québec pour le mois de janvier 1993 auraient été soustraits de la connaissance des membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Le député d'Arthabaska prétend que des infractions aux paragraphes 2°, 3° et 4° de l'article 55 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* ainsi qu'un outrage au Parlement auraient été commis par le président actuel de la Commission des courses, le président par intérim de janvier à mars 1993 et vice-président actuel de la Commission des courses, le sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le responsable administratif du Conseil du trésor.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le président de la Commission des courses n'a pas agi de telle manière qu'il puisse être coupable, *prima facie*, d'une violation de la nature de celle décrite à l'article 55(2°) de la *Loi sur l'Assemblée nationale*. Sa simple présence, lorsque le président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation a affirmé qu'il n'y avait à l'ordre du jour aucun engagement financier de la Commission des courses de janvier à octobre 1993, ne peut être considérée comme un témoignage faux ou incomplet devant la commission parlementaire.

De plus, aucun fait soumis à notre connaissance ne peut donner ouverture, *prima facie*, à une violation de la nature de celle décrite à l'article 55(3°) de la *Loi sur l'Assemblée nationale*. Les engagements financiers de la Commission des courses du mois de janvier 1993 auraient dû normalement être transmis au secrétaire de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation pour le 15 février 1993. La liste des engagements financiers pour le mois de janvier 1993 transmis à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation ne contient aucun engagement financier relatif à la Commission des courses. Cette liste a pu s'avérer incomplète, mais l'article 55(3°) de la *Loi sur l'Assemblée nationale* ne peut être invoqué pour le seul motif qu'un document est incomplet; seule la présentation d'un document faux dans le dessein de tromper l'Assemblée, une commission ou une sous-commission peut être sanctionnée sur la base de cet article.

De même, aucun élément signalé par le député ne donne, *prima facie*, ouverture à une violation de droit correspondant à l'article 55(4°) de la *Loi sur l'Assemblée nationale*. Pour établir une telle violation, il faut démontrer, entre autres, qu'un document présenté devant une commission a été soit contrefait, falsifié, soit altéré, dans le dessein de tromper. Les termes «contrefaire» et «falsifier» ou «altérer» signifient respectivement une imitation frauduleuse ou fabrication d'une chose au préjudice de celui qui avait seul le droit de la fabriquer ou de la reproduire et la présentation d'un document ou d'une chose qui ne correspond pas à son état originel.

Enfin, il n'y a pas eu, *prima facie*, outrage au Parlement. L'article 22 des Règles de fonctionnement concernant la vérifi-

31 mars 1994

cation des engagements financiers est la seule disposition qu'a prévue l'Assemblée pour que les députés aient toutes les informations pertinentes à la vérification des engagements financiers, laissant le soin au Conseil du trésor d'établir la procédure administrative s'appliquant aux ministères et organismes publics. La Présidence ne peut interpréter une directive du Conseil du trésor, car il ne s'agit pas d'une procédure de l'Assemblée.

L'avis transmis par le député d'Arthabaska ne comporte pas d'élément suffisant et probant qui permettrait à la Présidence de décider qu'il donne ouverture, *prima facie*, à une violation de privilèges.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 188 du Règlement et sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, il est ordonné:

QUE l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier, en conformité avec l'ordre adopté à la séance du 30 mars 1994, les crédits budgétaires pour l'année financière 1994-1995, en vue de l'adoption en bloc du quart d'entre eux; et

QUE le débat sur ces crédits puisse se dérouler pendant cinq heures consécutives, sans suspension des travaux de 18 heures à 20 heures.

La commission plénière entreprend l'étude des crédits budgétaires pour l'année financière 1994-1995, en vue de l'adoption du quart de ces crédits.

Les crédits provisoires pour l'année financière 1994-1995 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président de la commission plénière fait le rapport suivant à l'Assemblée:

La commission plénière a adopté en bloc le quart des crédits budgétaires, soit une somme maximale de 8 000 360 572,00 \$, pour le paiement d'une partie du budget des dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1994-1995, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu.

Cette somme se partage tel que stipulé dans le projet de loi sur les crédits qui sera ci-après présenté.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor, au nom de M. Bourbeau, ministre des Finances, propose:

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi 11, Loi n° 1 sur les crédits, 1994-1995;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 11 est adopté.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, les crédits budgétaires pour l'année financière 1994-1995, sauf ceux de l'Assemblée nationale, sont envoyés pour étude aux commissions permanentes.

31 mars 1994

À 21 h 15, sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au mardi 12 avril 1994, à 14 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 31 mars 1994, à 21 h 35, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Tremblay, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Benoit (Orford), le représentant du Premier ministre, de M. Léonard (Labelle), de Mme Carrier-Perreault (Les Chutes-de-la-Chaudière) et de Mme Caron (Terrebonne), les représentants du Chef de l'opposition officielle, et de M. Laliberté, secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

11 Loi n° 1 sur les crédits, 1994-1995.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

211 Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

(Document n° 38 de la session)

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, au nom de M. Charbonneau (Saint-Jean), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 211, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 211 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

224 Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle.

(Document n° 39 de la session)

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, au nom de M. Charbonneau (Saint-Jean), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 224, Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 224 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

298 Loi concernant Compagnie Montréal Trust.

(Document n° 40 de la session)

M. Benoit (Orford) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 298, Loi concernant Compagnie Montréal Trust.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 298 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration et le ministre des Finances sera membre de ladite commission.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

237 Loi concernant la Ville de Saint-Romuald.

(Document n° 41 de la session)

Mme Carrier-Perreault (Les Chutes-de-la-Chaudière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 237, Loi concernant la Ville de Saint-Romuald.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 237 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

Dépôts de documents

M. Chagnon, ministre de l'Éducation, dépose:

Le plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 1993 au 31 mai 1998, accompagné du décret 303-94 concernant l'approbation dudit plan ainsi que de son cadre de référence.

(Document n° 42 de la session)

M. le Président dépose:

Une lettre, en date du 1^{er} avril 1994, qu'il a reçue de M. Gordon Atkinson, député de Notre-Dame-de-Grâce, l'informant de sa décision de siéger comme député indépendant à l'Assemblée nationale.

(Document n° 43 de la session)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 12 avril 1994.

(Document n° 44 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Parent (Sauvé) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 24 mars 1994, a examiné les engagements financiers du ministère des Affaires internationales contenus dans les listes des mois de juin 1991 à janvier 1994.

(Document n° 45 de la session)

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 1^{er}, 2, 3, 8, 9, 10, 29, 30 et 31 mars 1994, a tenu une consultation générale et des auditions publiques sur le régime d'aide juridique ainsi que sur le document intitulé «L'aide juridique au Québec: une question de choix, une question de moyens».

(Document n° 46 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, dépose:

Un document, en date du 24 mars 1994, concernant la réforme du régime de bien-être social au Canada.

(Document n° 47 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

À la suite d'une réunion qu'il a tenue avec les leaders des groupes parlementaires, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 118 du Règlement en ce qui concerne la compétence des commissions, M. le Président informe l'Assemblée du calendrier et des modalités prévus pour l'étude des crédits budgétaires.

L'étude des crédits débutera aujourd'hui, le 12 avril 1994, et se poursuivra jusqu'au 26 avril prochain en matinée, selon le calendrier convenu. À la demande des leaders, le Président convoquera une nouvelle réunion des leaders pour préciser toute autre modalité, si nécessaire. Au terme de l'étude des crédits des ministères, une séance de la commission plénière sera consacrée à l'étude des crédits de l'Assemblée nationale pour une durée maximale de trois heures.

Puis, M. Paradis, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires:

- la Commission du budget et de l'administration;
- la Commission de l'économie et du travail;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement:

- la Commission de l'éducation;
- la Commission de l'économie et du travail;
- la Commission des institutions.

Motions sans préavis

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la conservation de la faune, qui a lieu du 10 au 16 avril 1994 et qui a comme thème: «La faune, un patrimoine renouvelable».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

12 avril 1994

À 15 h 21, M. le Président lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 13 avril 1994, à 15 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quinze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. le Président dépose:

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 29 mars 1994:

- Décision 659 concernant le Règlement relatif à l'octroi d'une allocation spéciale aux députés de Saguenay et de Saint-Maurice;
- Décision 660 concernant le Règlement modifiant le Règlement relatif au paiement d'une indemnité de départ à une fonctionnaire de l'Assemblée nationale;
- Décision 661 concernant le Règlement relatif au paiement d'une indemnité de départ à un professionnel de l'Assemblée nationale;
- Décision 662 concernant le Règlement sur le paiement annuel des jours de vacances des gardes du corps-chauffeurs du Président de l'Assemblée nationale.

(Document n° 48 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Hamel (Sherbrooke) dépose:

13 avril 1994

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, les 23 **février** et 30 **mars** 1994, a entendu les dirigeants d'établissements universitaires pour discuter des rapports sur l'implication des règles budgétaires annuelles sur le niveau des effectifs.

(Document n° 49 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Libman (D'Arcy-McGee) dépose:

Un rapport préparé en 1991 par l'International Trade Administration du Department of Commerce des États-Unis à la suite d'une investigation menée sur les prix et les droits compensatoires par rapport au magnésium en provenance du Canada.

(Document n° 50 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires:

- la Commission de l'économie et du travail;
- la Commission de l'aménagement et des équipements;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation;
- la Commission des affaires sociales.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement:

13 avril 1994

- **la** Commission de l'éducation;
- la Commission de l'aménagement et des équipements.

À 15 h 55, M. le Président lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 14 avril 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dépose:

Le rapport annuel de la Régie des installations olympiques, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1993.

(Document n° 51 de la session)

M. le Président dépose:

Une lettre, en date du 14 avril 1994, que lui a envoyée Mme Louise Robic, députée de Bourassa, l'informant de sa décision de démissionner en tant que membre de l'Assemblée nationale. Cette lettre est contresignée par M. Marcel Parent, député de Sauvé, et M. Sam Elkas, député de Robert-Baldwin.

(Document n° 52 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Garon (Lévis) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 8 mars 1994, que lui a envoyée M. Doug Young, ministre des Transports du Canada, concernant l'avenir du chantier maritime de la MIL Davie.

(Document n° 53 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Lazure (La Prairie) dépose:

Une directive, émise par le ministère de la Sécurité du revenu et entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1993, concernant la mise en place d'un nouveau processus de contrôle et d'évaluation des rapports médicaux des bénéficiaires d'aide sociale en vue de leur admissibilité au barème de non-disponibilité pour raison de santé.

(Document n° 54 de la session)

Motions sans préavis

M. Chevette, leader de l'opposition officielle, propose:

QUE l'Assemblée nationale demande à M. Jean Chrétien et au gouvernement libéral fédéral de respecter le consensus unanime de tous les intervenants quant à la nécessité pour le Québec d'exercer exclusivement les compétences qui se rattachent à la formation de la main-d'oeuvre.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 4)

POUR — 71

Baril
Beaudin
Bégin

Bélangier
(Anjou)
Bergeron

Bertrand
Blackburn
(Chicoutimi)

Blackburn
(Roberval)
Bleau

Boisclair	Filion	Landry	Richard
Bordeleau	Forget	Lazure	Robillard
Boucher-Bacon	Fradet	Leclerc	Ryan
Bourbeau	Gagnon-Tremblay	Lefebvre	Savoie
Bradet	Garon	Léonard	Sirros
Brassard	Gautrin	Loiselle	St-Roch
Brodeur	Gauvin	Maciocia	Thérien
Camden	Gendron	MacMillan	Trépanier
Caron	Gobé	Marcil	Trudel
Carrier-Perreault	Harel	Ménard	Vallerand
Chagnon	Houde	Messier	Vallières
Cherry	Hovington	Middlemiss	Williams
Chevrette	Johnson	Morin	
Ciaccia	Juneau	Paradis	
Claveau	Kehoe	(Brome-Miss.)	
Cusano	Khelfa	Parent	
Dionne	Lafrenière	Philibert	

CONTRE —0

ABSTENTION —0

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires:

- la Commission de la culture;
- la Commission des affaires sociales;
- la Commission du budget et de l'administration;
- la Commission des institutions;
- la Commission de l'aménagement et des équipements.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement:

14 avril 1994

- la Commission du budget et de l'administration;
- la Commission de l'aménagement et des équipements;
- la Commission de l'économie et du travail;
- la Commission de la culture.

À 15 h 10, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mardi 19 avril 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. le Président dépose:

Les notes explicatives sur les prévisions budgétaires 1994-1995 et sur le rapport financier préliminaire 1993-1994 du Directeur général des élections du Québec.

(Document n° 55 de la session)

Les notes explicatives sur les prévisions budgétaires 1994-1995 et sur le rapport financier préliminaire 1993-1994 de la Commission de la représentation électorale du Québec.

(Document n° 56 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Jolivet (Laviolette) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 9, 10, 29 et 30 mars 1994, a tenu des consultations particulières et étudié en détail le projet de loi:

116 Loi modifiant le Code du travail — rapporté avec des amendements.

(Document n° 57 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, dépose:

Un document faisant état de quatre demandes de placements-médias faites par la Société immobilière du Québec, le 21 janvier 1993, pour des appels d'offres publics en ce qui a trait à la prestation de services professionnels par rapport au Centre des congrès de Québec.

(Document n° 58 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires:

- la Commission de la culture;
- la Commission de l'économie et du travail.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement:

- la Commission des affaires sociales.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement:

- la Commission de la culture;

- la Commission de l'aménagement et des équipements;
- la Commission du budget et de l'administration.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement:

- la Commission des institutions.

De plus, il convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 224, Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle; le projet de loi 277, Loi modifiant la charte de la ville de Beauport; et le projet de loi 204, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.

Motions sans préavis

M. Cusano (Viau) propose:

QUE l'Assemblée nationale s'associe à de nombreux organismes à travers le Québec pour souligner la Semaine du don d'organes qui se déroule cette année du 17 au 23 avril, afin de sensibiliser la population à l'importance du don d'organes.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

19 avril 1994

À 15 h 18, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 20 avril 1994, à 15 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quinze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Paradis, leader du gouvernement, dépose:

La réponse à la question écrite de M. Boisclair (Gouin) concernant le rapport de vérification ministérielle effectuée au CA-CLSC Rosemont relativement à des contrats pour services professionnels — question n° 1, *Feuilleton et préavis* du 20 avril 1994.

(Document n° 59 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires:

- la Commission de l'aménagement et des équipements;
- la Commission des affaires sociales.

20 avril 1994

Et, du consentement de l'Assemblée **pour déroger à l'article 143 du Règlement:**

- la Commission des affaires sociales;
- **la** Commission des institutions;
- la Commission de la culture;
- la Commission des institutions.

À 16 h 01, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 21 avril 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires:

- la Commission des institutions;
- la Commission de l'économie et du travail;
- la Commission des affaires sociales;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation;
- la Commission de l'éducation.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement:

- la Commission de l'aménagement et des équipements;
- la Commission des institutions.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement:

- la Commission de l'économie et du travail;
- la Commission des affaires sociales.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement:

- la Commission de l'aménagement et des équipements.

Motions sans préavis

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée de la Terre,
qui se tiendra demain.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Au cours du débat, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Paradis dépose:

Un document intitulé «Bilan des réalisations du gouvernement du Québec en matière d'environnement (1990, 1991, 1992, 1993)».

(Document n° 60 de la session)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bordeleau (Acadie) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le soixante-dix-neuvième anniversaire du génocide arménien survenu le 24 avril 1915, offre sa sympathie à tous nos concitoyens d'origine arménienne et rappelle à la mémoire des Québécois et Québécoises les conséquences désastreuses de l'intolérance et du racisme.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que M. Lazure (La Prairie) s'adressera à Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu, dans le cadre de l'interpellation portant sur «Les coupures dans les programmes de la sécurité du revenu». Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, cette interpellation sera tenue le jeudi 28 avril 1994.

À 15 h 45, M. le Président lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mardi 26 avril 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor, dépose:

Décision n° 185055 du Conseil du trésor, en date du 19 avril 1994, concernant l'exemption de l'application de la *Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics* des effectifs rattachés au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées.

(Document n° 61 de la session)

M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 62 de la session)

Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu, dépose:

Le rapport annuel de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1993.

(Document n° 63 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. le Président dépose:

Les rapports des commissions permanentes qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'année financière 1994-1995.

(Document n° 64 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 179 pétitionnaires, concernant les coupures dans les programmes sociaux, l'instauration d'un revenu garanti et une politique de plein emploi.

(Document n° 65 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, propose:

QUE cette Assemblée souligne la Semaine minière qui se tient cette année du 24 au 30 avril.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Cameron (Jacques-Cartier) propose:

QUE cette Assemblée souligne le décès de Richard Nixon, président des États-Unis d'Amérique de 1968 à 1974.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail les projets de loi suivants: le projet de loi 148, Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises, et le projet de loi 149, Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 224, Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle; le projet de loi 277, Loi modifiant la charte de la ville de Beauport; et le projet de loi 204, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.

M. Tremblay, vice-président, donne l'avis suivant:

- la Commission des institutions se réunira afin d'entendre la Commission de protection des droits de la jeunesse.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Tremblay, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 27 avril 1994, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Juneau (Johnson). Cette motion se lit comme suit:

QUE cette Assemblée est d'avis que le ministre des Finances devra corriger, lors de son prochain budget, les iniquités qu'ont entraînées les dernières mesures budgétaires à l'égard des aînés.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits de l'Assemblée nationale

En exécution de l'article 286 du Règlement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires de l'Assemblée nationale pour l'année financière 1994-1995.

L'étude des crédits de l'Assemblée nationale étant terminée, M. le président de la commission plénière fait rapport à l'Assemblée.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, M. le Président informe l'Assemblée de la tenue de deux débats de fin de séance:

- le premier, sur une question adressée par M. Filion (Montmorency) à M. Vallerand, ministre du Revenu, concernant le permis des stations-service qui doivent de l'argent à Revenu Québec;

- le deuxième, sur une question adressée par M. Bertrand (Portneuf) à M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, concernant le déménagement d'organismes gouvernementaux à Place Victoria.

À 18 h 12, M. le Président suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, proposant que le principe du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 151 est adopté.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi 151 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

M. Vallerand, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi 152, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit;

Sur la motion de M. Dufour (Jonquière), le débat est ajourné.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient les deux débats de fin de séance précédemment annoncés:

- le premier, sur une question adressée par M. Filion (Montmorency) à M. Vallerand, ministre du Revenu, concernant le permis des stations-service qui doivent de l'argent à Revenu Québec;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Bertrand (Portneuf) à M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, concernant le déménagement d'organismes gouvernementaux à Place Victoria.

À 22 h 23, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 27 avril 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Rapports des commissions sur les crédits budgétaires

L'Assemblée tient le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'année financière 1994-1995.

Avant que le débat ne s'engage, M. Tremblay, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour ce débat: dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, une intervention principale qui ne pourra dépasser trente minutes sera accordée à chaque groupe parlementaire.

Suit le débat sur les rapports des commissions.

Le débat terminé, M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, conformément à l'article 288 du Règlement, ces rapports seront mis aux voix après que l'Assemblée aura statué sur la motion du ministre des Finances présentée à la fin du discours du budget.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Vallerand, ministre du Revenu, proposant que le principe du projet de loi 152, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac, soit maintenant adopté.

27 avril 1994

Le débat terminé, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 152 est adopté.

Sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 152 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration.

À 12 h 50, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Quinze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

Le rapport de l'Inspecteur général des institutions financières sur la tarification en assurance automobile pour l'année 1993.

(Document n° 66 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Morin (Dubuc) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 187 pétitionnaires, concernant le déboursement, pour le transport en commun, d'un montant supplémentaire sur les droits d'immatriculation.

(Document n° 67 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, dépose:

Un communiqué de presse, en date du 19 avril 1994, émis par M. John Manley, ministre de l'Industrie du Canada, concernant le Comité consultatif national sur l'autoroute de l'information et accompagné d'un énoncé du mandat dudit comité ainsi que de la liste de ses membres.

(Document n° 68 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 13 décembre 1990, adressée à M. Nicol Jean, secrétaire du ministère du Tourisme du Québec, par Mallette Benoit Boulanger Rondeau, comptables agréés, concernant les dépenses encourues à titre de publicité et de promotion par le Manoir Richelieu pour la période du 1^{er} mai 1986 au 31 octobre 1990.

(Document n° 69 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission du budget et de l'administration, afin d'étudier en détail le projet de loi 152, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 224, Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle; le projet de loi 277, Loi modifiant la charte de la ville de Beauport; et le projet de loi 204, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.

M. Bissonnet, vice-président, donne l'avis suivant:

- la Commission des institutions se réunira afin d'entendre la Commission de protection des droits de la jeunesse.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Juneau (Johnson) propose:

QUE cette Assemblée est d'avis que le ministre des Finances devra corriger, lors de son prochain budget, les iniquités qu'ont entraînées les dernières mesures budgétaires à l'égard des aînés.

Avant que le débat ne s'engage, M. Bissonnet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

Suit le débat sur la motion de Mme Juneau.

À la fin de son discours, Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose:

QUE la motion en discussion soit amendée:

- a) par le remplacement, à la première ligne, des mots «est d'avis que le» par les mots «demande au»;
- b) par le remplacement, à la deuxième ligne, des mots «devra corriger» par les mots «d'agir»;

et

- c) par le remplacement, aux deuxième, troisième et quatrième lignes, des mots «les iniquités qu'ont entraînées les dernières mesures budgétaires à l'égard» par les mots «dans le but d'améliorer la situation fiscale».

La motion principale, telle qu'amendée, se lirait comme suit:

QUE cette Assemblée demande au ministre des Finances d'agir, lors de son prochain budget, dans le but d'améliorer la situation fiscale des aînés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 199 et 211 du Règlement, le débat se poursuit tant sur la motion d'amendement de Mme Robillard que sur la motion principale de Mme Juneau.

Lors de sa réplique, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Juneau dépose:

Une brochure publiée par le Parti Québécois et intitulée «Viellir au Québec: Un pays en héritage».

(Document n° 70 de la session)

Puis, Mme Juneau propose un sous-amendement à la motion d'amendement de Mme Robillard.

M. Tremblay, vice-président, entend des interventions de part et d'autre sur la recevabilité de ce sous-amendement, puis il prend la question en délibéré.

Après une suspension des travaux, M. Tremblay déclare le sous-amendement de Mme Juneau irrecevable.

Le débat terminé, la motion d'amendement de Mme Robillard est mise aux voix; des votes par appel nominal sont exigés sur l'amendement et sur la motion principale.

L'amendement de Mme Robillard est adopté par le vote suivant:

(Vote n°5)

POUR — 46

Beaudin	Ciaccia	LeSage	Robillard
Bélanger	Cusano	Loiselle	Ryan
<i>(Még.-Compton)</i>	Després	Maciocia	Savoie
Benoit	Elkas	MacMillan	Sirros
Bergeron	Gagnon-Tremblay	Marcil	Thérien
Bleau	Gautrin	Middlemiss	Tremblay
Boucher-Bacon	Gobé	Paradis	<i>(Outremont)</i>
Bourbeau	Hamel	<i>(Brome-Miss.)</i>	Trépanier
Bradet	Houde	Paradis	Vallerand
Brodeur	Hovington	<i>(Matapédia)</i>	Vallières
Charbonneau	Joly	Parent	Williams
Chenail	Khelfa	Philibert	
Cherry	Lafrenière	Poulin	

CONTRE — 20

Bélanger	Bourdon	Harel	Ménard
<i>(Anjou)</i>	Caron	Holden	Morin
Blackburn	Carrier-Perreault	Jolivet	Perron
<i>(Chicoutimi)</i>	Dufour	Juneau	Trudel
Blais	Filion	Lazure	
Boisclair	Garon	Léonard	

ABSTENTION — 0

Puis, la motion principale, telle qu'amendée par le vote précédent, est mise aux voix. Cette motion se lit comme suit:

QUE cette Assemblée demande au ministre des Finances d'agir, lors de son prochain budget, dans le but d'améliorer la situation fiscale des aînés.

Cette motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 6)

POUR — 66

Beaudin	Carrier-Perreault	Hovington	Paradis
Bélanger	Charbonneau	Jolivet	(<i>Matapédia</i>)
(<i>Anjou</i>)	Chenail	Joly	Parent
Bélanger	Cherry	Juneau	Perron
(<i>Még.-Compton</i>)	Ciaccia	Khelfa	Philibert
Benoit	Cusano	Lafrenière	Poulin
Bergeron	Després	Lazure	Robillard
Blackburn	Dufour	Léonard	Ryan
(<i>Chicoutimi</i>)	Elkas	LeSage	Savoie
Blais	Filion	Loiselle	Sirros
Bleau	Gagnon-Tremblay	Maciocia	Thérien
Boisclair	Garon	MacMillan	Tremblay
Boucher-Bacon	Gautrin	Marcil	(<i>Outremont</i>)
Bourbeau	Gobé	Ménard	Trépanier
Bourdon	Hamel	Middlemiss	Trudel
Bradet	Harel	Morin	Vallerand
Brodeur	Holden	Paradis	Vallières
Caron	Houde	(<i>Brome-Miss.</i>)	Williams

CONTRE — 0

ABSTENTION — 0

27 avril 1994

À 18 h 55, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 28 avril 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 13 Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 14 Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Joly (Fabre) dépose:

Les rapports de la Commission de l'économie et du travail qui, le 27 avril 1994, a étudié en détail les projets de loi suivants:

148 Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises — rapporté sans amendement.
(Document n° 71 de la session)

149 Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise — rapporté sans amendement.
(Document n° 72 de la session)

M. Lazure (La Prairie) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 27 avril 1994, a étudié en détail le projet de loi:

152 Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac — rapporté sans amendement.
(Document n° 73 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Morin (Dubuc) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 762 pétitionnaires, concernant le déboursement, pour le transport en commun, d'un montant supplémentaire sur les droits d'immatriculation.

(Document n° 74 de la session)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Au nom de M. Chevrette, leader de l'opposition officielle, M. Gendron, leader adjoint de l'opposition officielle, intervient sur un fait personnel pour corriger une affirmation faite, lors de la séance du 27 avril précédent, par M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, et aux termes de laquelle le leader de l'opposition officielle n'aurait pas vérifié si les rapports financiers concernant la compagnie Nouveler avaient été déposés auprès du secrétariat des commissions.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) dépose:

Un document préparé en mars 1994 par le Conseil scolaire de l'île de Montréal et intitulé «Commentaires quant au volume des niveaux d'immigration pour les années 1995, 1996, 1997».

(Document n° 75 de la session)

Motions sans préavis

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) présente une motion qui ne peut être débattue, faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, **leader** du gouvernement, convoque:

28 avril 1994

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé 204, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.

M. Bissonnet, vice-président, donne l'avis suivant:

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de statuer sur diverses affaires courantes.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 6 mai 1994, M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) s'adressera à M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, dans le cadre de l'interpellation portant sur «L'immigration au Québec».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Chagnon, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi 2, Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Bissonnet, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée de la tenue d'un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) à M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant le Conseil scolaire de l'île de Montréal et l'intégration des immigrants.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Chagnon.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le débat est ajourné.

À 17 h 55, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Avec la permission de M. Bissonnet, vice-président, M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, informe l'Assemblée que, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, l'interpellation annoncée précédemment entre M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) et M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui portera sur «L'immigration au Québec», aura lieu le jeudi 5 mai 1994.

Adoption du principe

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que le principe du projet de loi 3, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 3 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 3 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que le principe du projet de loi 5, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles), le débat est ajourné.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient le débat de fin de séance précédemment annoncé entre M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) et M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant le Conseil scolaire de l'île de Montréal et l'intégration des immigrants.

28 avril 1994

À 22 h 12, **M. Bissonnet**, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mardi 3 mai 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

267 Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats.
(Document n° 76 de la session)

M. Chevrette (Joliette) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 267, Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 267 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration et le ministre des Finances sera membre de ladite commission.

Dépôts de documents

M, le Président dépose la décision suivante du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 21 avril 1994:

Décision 675 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et d'autres dispositions réglementaires.

(Document n° 77 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 47 du Règlement, M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission de la culture tienne, les 10, 11, 12 et 17 mai 1994, ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale concernant le rapport de la Commission d'accès à l'information sur la mise en oeuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1), conformément à l'horaire qui sera ci-après déposé;

Le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Paradis, leader du gouvernement, dépose:

L'horaire prévu pour la consultation générale que tiendra la Commission de la culture, conformément à l'ordre que l'Assemblée vient d'adopter.

(Document n° 78 de la session)

M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne de façon toute spéciale la victoire sans équivoque obtenue par le Congrès national africain (ANC), à l'occasion des premières élections multiraciales tenues en Afrique du Sud et adresse à son chef, M. Nelson Mandela, ses meilleurs vœux de succès dans l'immense tâche qui lui incombera; ce faisant, qu'elle salue également le rôle primordial de M. Frederick De Klerk qui, depuis son accession à la présidence du pays en 1989, a tout mis en oeuvre pour assurer la pleine démocratisation de l'Afrique du Sud.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'environnement 1994 qui se tient tout au long du présent mois de mai.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, propose:

QUE cette Assemblée souligne la Semaine de l'arbre qui se tient cette année du 1^{er} au 7 mai, sous le thème «La forêt un trésor».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, propose:

QUE cette Assemblée souligne la sixième Semaine nationale du tourisme qui se tient cette année du 2 au 8 mai, sous le thème «Au Québec le tourisme c'est important».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi 3, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 4 mai 1994, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bélanger (Anjou). Cette motion se lit comme suit:

3 mai 1994

QUE cette Assemblée est d'avis que d'éventuelles modifications à la loi fédérale sur les jeunes contrevenants ne devraient s'appliquer au Québec que dans la mesure où elles sont conformes avec les lois et politiques québécoises actuelles en matière de protection de la jeunesse.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi 135, Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 135 est adopté.

À 17 h 56, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Chagnon, ministre de l'Éducation, proposant que le principe du projet de loi 2, Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 148, Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 149, Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

3 mai 1994

À 21 h 55, **M. Bissonnet**, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 4 mai 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que le projet de loi 148, Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 148 est adopté.

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que le projet de loi 149, Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 149 est adopté.

Adoption du principe

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que le principe du projet de loi 8, Loi modifiant la Loi sur

4 mai 1994

le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 8 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 8 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Marcil, ministre de l'Emploi, proposant que le principe du projet de loi 5, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 5 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 5 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

À 12 h 56, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 19 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et la Loi sur la fête nationale.

La motion est adoptée.

M. Chenail (Beauharnois-Huntingdon) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 191 Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka.

La motion est adoptée.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux dépôts de rapports de commissions.

M. Garon (Lévis) dépose:

Les rapports de la Commission de l'aménagement et des équipements qui a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:

Le 28 avril 1994:

- 204 Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine — rapporté avec des amendements.
(Document n° 79 de la session)

Le rapport est adopté.

Le 27 avril 1994:

- 224 Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle — rapporté sans amendement.
(Document n° 80 de la session)

Le rapport est adopté.

- 277 Loi modifiant la charte de la ville de Beauport — rapporté avec des amendements.
(Document n° 81 de la session)

Le rapport est adopté.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote sur la motion de M. Chagnon, ministre de l'Éducation, proposant que le principe du projet de loi 2, Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 7)

POUR — 53

Bélanger (<i>Még.-Compton</i>)	Cherry	Hovington	Paradis
Benoit	Ciaccia	Johnson	(<i>Brome-Miss.</i>)
Blackburn (<i>Roberval</i>)	Cusano	Joly	Paradis
Bleau	Després	Kehoe	(<i>Matapédia</i>)
Bordeleau	Dionne	Khelfa	Parent
Bourbeau	Farrah	Leclerc	Pelchat
Bradet	Forget	Lefebvre	Robillard
Brodeur	Fradet	Lemire	Ryan
Brouillette	Frulla	Loiselle	Tremblay
Camden	Gagnon-Tremblay	Maciocia	(<i>Outremont</i>)
Cardinal	Gautrin	MacMillan	Trépanier
Chagnon	Gauvin	Maltais	Vallières
Chenail	Gobé	Marcil	Williams
	Hamel	Messier	
	Houde	Middlemiss	

CONTRE — 30

Atkinson	Boisclair	Garon	Léonard
Beaulne	Bourdon	Gendron	Libman
Bélanger (<i>Anjou</i>)	Cameron	Harel	Marois
Bertrand	Caron	Holden	Ménard
Blackburn (<i>Chicoutimi</i>)	Carrier-Perreault	Jolivet	Morin
Blais	Chevrette	Juneau	Parizeau
	Dufour	Landry	Perron
	Filion	Lazure	Trudel

ABSTENTION — 0

En conséquence, le principe du projet de loi 2 est adopté.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi 2 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

Motions sans préavis

M. Lazure (La Prairie) présente une motion qui ne peut être débattue, faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail les projets de loi suivants: le projet de loi 3, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives, et le projet de loi 5, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics;
 - la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.
-

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bélanger (Anjou) propose:

QUE cette Assemblée est d'avis que d'éventuelles modifications à la loi fédérale sur les jeunes contrevenants ne devraient s'appliquer au Québec que dans la mesure où elles sont conformes avec les lois et politiques québécoises actuelles en matière de protection de la jeunesse.

Suit le débat sur la motion de M. Bélanger.

M. Tremblay, vice-président, interrompt le débat et répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bélanger.

À la fin de son intervention, M. Lefebvre, ministre de la Justice, propose:

QUE la motion en discussion soit amendée:

- a) par le remplacement, à la première ligne, des mots «est d'avis» par le mot «réclame»;
- b) par le remplacement, aux deuxième et troisième lignes, des mots «d'éventuelles modifications» par les mots «toute modification»;
- c) par le remplacement, aux deuxième, troisième et quatrième lignes, des mots «ne devraient s'appliquer au Québec que dans la mesure où elles sont conformes avec les» par les mots «tienne compte des»;

- d) par le remplacement, à la quatrième ligne, des mots «québécoises actuelles» par les mots «du Québec».

La motion, telle qu'amendée, se lirait comme suit:

QUE cette Assemblée réclame que toute modification à la loi fédérale sur les jeunes contrevenants tienne compte des lois et politiques du Québec en matière de protection de la jeunesse.

M. Tremblay, vice-président, prend en délibéré la recevabilité de cette motion d'amendement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 199 et 211 du Règlement, le débat se poursuit tant sur l'amendement de M. Lefebvre que sur la motion principale de M. Bélanger.

Puis, M. Tremblay, vice-président, interrompt le débat et rend la décision suivante concernant la recevabilité de la motion d'amendement:

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La motion d'amendement est recevable pour les motifs suivants: elle concerne le même sujet que la motion principale, ne va pas à rencontre du principe de celle-ci et n'a pas pour effet de la nier. Dans la mesure où ces conditions sont respectées, une motion d'amendement peut donner lieu à un débat plus large que la motion principale, surtout si elle a pour effet de permettre à un plus grand nombre de députés d'y adhérer.

Le débat se poursuit sur l'amendement proposé par M. Lefebvre et sur la motion principale de M. Bélanger.

À la fin de son intervention, M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) propose:

QUE la motion d'amendement soit modifiée par le remplacement, dans la dernière ligne du paragraphe c), des mots «tienne compte des» par les mots «respecte les».

4 mai 1994

La motion, telle qu'amendée et sous-amendée, se lirait comme suit:

QUE cette Assemblée réclame que toute modification à la loi fédérale sur les jeunes contrevenants respecte les lois et politiques du Québec en matière de protection de la jeunesse.

M. Tremblay, vice-président, déclare recevable le sous-amendement proposé par M. Trudel.

Puis, le débat se poursuit sur le sous-amendement, l'amendement et la motion principale.

Le débat terminé, la motion de sous-amendement est mise aux voix; des votes par appel nominal sont exigés sur le sous-amendement, l'amendement et la motion principale.

À la demande de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, ces votes sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 17 h 58, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 5 mai 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 17 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 21 Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité.

La motion est adoptée.

Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 20 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

La motion est adoptée.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance du 4 mai 1994, sur la motion présentée par M. Bélanger (Anjou) ainsi que sur la motion d'amendement proposée par M. Lefebvre, ministre de la Justice, et la motion de sous-amendement proposée par M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue).

Du consentement de l'Assemblée, les votes sur la motion d'amendement et la motion de sous-amendement sont tenus à main levée plutôt que par appel nominal.

La motion de sous-amendement de M. Trudel est d'abord adoptée à la majorité des voix.

Puis, la motion d'amendement de M. Lefebvre, telle que sous-amendée par le vote précédent, est adoptée à la majorité des voix.

Enfin, la motion de M. Bélanger, telle qu'amendée et sous-amendée par les votes précédents, est mise aux voix. Cette motion se lit comme suit:

QUE cette Assemblée réclame que toute modification à la loi fédérale sur les jeunes contrevenants respecte les lois et politiques du Québec en matière de protection de la jeunesse.

Cette motion est adoptée par le vote suivant:

5 mai 1994

(Vote n° 8)

POUR — 78

Beaulne	Camden	Gobé	Marois
Bégin	Cardinal	Hamel	Ménard
Bélanger	Caron	Harel	Messier
(<i>Anjou</i>)	Carrier-Perreault	Houde	Middlemiss
Benoît	Chenail	Hovington	Morin
Bergeron	Chevrette	Jolivet	Paradis
Bertrand	Ciaccia	Joly	(<i>Brome-Miss.</i>)
Blackburn	Claveau	Juneau	Paradis
(<i>Chicoutimi</i>)	Cusano	Kehoe	(<i>Matapédia</i>)
Blackburn	Després	Khelfa	Parent
(<i>Roberval</i>)	Dionne	Lafrenière	Parizeau
Blais	Doyon	Landry	Perron
Bleau	Dufour	Lazure	Philibert
Boisclair	Farrah	Leclerc	Picotte
Boucher-Bacon	Filion	Lefebvre	Richard
Bourbeau	Forget	Léonard	Sirros
Bourdon	Frulla	Loiselle	Thérien
Bradet	Gagnon-Tremblay	Maciocia	Trépanier
Brassard	Garon	MacMillan	Trudel
Brodeur	Gauvin	Maltais	Vallières
Brouillette	Gendron	Marcil	

CONTRE — 2

Cameron Libman

ABSTENTION — 0

Motions sans préavis

M. Lazure (La Prairie) présente une motion qui ne peut être débattue, faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la culture, afin de tenir des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale concernant le rapport de la Commission d'accès à l'information sur la mise en oeuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 13 mai 1994, M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) s'adressera à Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'interpellation portant sur «L'avenir des télécommunications au Québec».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi 14, Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, et elle propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 14 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 14 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 188 et 244 du Règlement, M. Doyon propose:

QUE la Commission de la culture, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi 14, Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques, à la Salle du Conseil législatif les 26 et 31 mai 1994 et, à cette fin, entende:

- l'Alliance de la vidéo et du cinéma indépendant;
- l'Association des cinémas parallèles;
- l'Association des éditeurs anglophones du Québec;
- l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec;
- l'Association des propriétaires de cinémas et de cinéparcs;
- l'Association nationale des éditeurs de livres;
- l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ);
- l'Association québécoise des réalisateurs et réalisatrices de cinéma et de télévision;
- le Conseil des métiers d'art du Québec;
- l'Institut québécois du cinéma;
- la Société des auteurs, recherchistes, documentalistes et compositeurs;

• l'Union des artistes;

La durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de vingt minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de quarante minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition, en respectant le principe de l'alternance;

La ministre de la Culture et des Communications soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 116, Loi modifiant le Code du travail.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

À 17 h 50, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Adoption du principe

M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, propose que le principe du projet de loi 10, Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 10 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 10 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration.

À 21 h 45, sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au mardi 10 mai 1994, à 14 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 5 mai 1994, à 11 heures, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Tremblay, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Gobé (LaFontaine), le représentant du Premier ministre, de M. Boisclair (Gouin), le représentant du Chef de l'opposition officielle, et de M. Laliberté, secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

5 mai 1994

- 135 Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec;
- 148 Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises;
- 149 Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. le Président dépose:

La décision suivante du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 3 mai 1994:

Décision 680 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.

(Document n° 82 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lemire (Saint-Maurice) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 3, 4 et 5 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 3 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives — rapporté avec des amendements.

(Document n° 83 de la session)

10 mai 1994

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 5 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 5 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics — rapporté avec un amendement.

(Document n° 84 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des services de garde du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. MacMillan (Papineau) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la victoire de l'équipe canadienne qui a gagné la médaille d'or au championnat mondial de hockey et ce, pour la première fois depuis 1961.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de la culture, afin de tenir des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale concernant le rapport de la Commission d'accès à l'information sur la mise en oeuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;
- la Commission du budget et de l'administration, afin d'étudier en détail le projet de loi 10, Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 11 mai 1994, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Lazure (La Prairie). Cette motion se lit comme suit:

QUE la ministre de la Sécurité du revenu retire la directive émise par son ministère le 24 mars dernier dans le cadre des multiples coupures aux programmes de l'aide sociale exigées par le Conseil du trésor, qui oblige les bénéficiaires de 60 à 65 ans à se prévaloir de façon anticipée de leurs revenus de retraite en vertu du Régime des rentes du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

M. Brassard (Lac-Saint-Jean) propose:

QUE cette Assemblée blâme sévèrement le Gouvernement libéral pour avoir fait en sorte qu'après neuf années de pouvoir et au crépuscule du mandat le plus long depuis la Deuxième Guerre mondiale, le Gouvernement du Québec se retrouve sans aucun programme constitutionnel précis sinon le statu quo, sans moyen et sans aucune crédibilité, pour contrer les visées centralisatrices du Gouvernement fédéral dans des domaines aussi importants pour le développement du Québec que l'économie, les finances publiques, l'emploi, les programmes sociaux, l'éducation et la formation de la main-d'oeuvre et qu'en conséquence, elle demande la tenue d'élections générales au plus tôt afin que la population du Québec puisse sanctionner ce triste bilan.

Avant que le débat ne s'engage, M. Bissonnet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: vingt minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et vingt minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à vingt minutes chacune, sauf celle de l'auteur de la motion et celle du Premier ministre qui pourront durer une heure chacune.

Suit le débat sur la motion de M. Brassard.

À 17 h 57, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Motions de censure

Le débat se poursuit sur la motion de censure présentée par M. Brassard (Lac-Saint-Jean).

Le débat est interrompu et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'éducation, afin d'étudier en détail le projet de loi 2, Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de censure de M. Brassard.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 9)

POUR — 18

Baril	Blais	Carrier-Perreault	Ménard
Beaulne	Boulerice	Chevrette	Morin
Bélanger	Bourdon	Dufour	Parizeau
(<i>Anjou</i>)	Brassard	Harel	Perron
Bertrand	Caron	Léonard	

CONTRE — 54

Beaudin	Bergeron	Boucher-Bacon	Camden
Bélanger	Bleau	Bradet	Chagnon
(<i>Még.-Compton</i>)	Bordeleau	Brodeur	Charbonneau

10 mai 1994

Chenail	Gautrin	Lemire	Pelchat
Cherry	Gauvin	Libman	Philibert
Ciaccia	Gobé	Loiselle	Picotte
Cusano	Hamel	Maciocia	Poulin
Dionne	Houde	MacMillan	Richard
Doyon	Johnson	Marcil	Robillard
Elkas	Kehoe	Messier	Sirros
Farrah	Khelfa	Middlemiss	Thérien
Forget	Lafrenière	Paradis	Trépanier
Frulla	Lefebvre	(<i>Brome-Miss.</i>)	Vallières
Gagnon-Tremblay	Lemieux	Parent	Williams

ABSTENTION — 0

À 21 h 58, M. le Président lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 11 mai 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures .

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que le projet de loi 116, Loi modifiant le Code du travail, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 116 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 3, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 5, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Sirros, ministre des Ressources **naturelles**, propose que le principe du projet de loi 4, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 53, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

En conséquence, le débat sur la motion de M. Sirros est ajourné.

Quinze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 27 Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec.

La motion est adoptée.

M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

23 Loi sur la Société du tourisme du Québec.

La motion est adoptée.

M. Bordeleau (Acadie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

193 Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Cherry, ministre des Transports, dépose:

Le rapport annuel de la Société de l'assurance automobile du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 85 de la session)

Le rapport annuel de la Société de l'assurance automobile du Québec portant sur le contrôle du transport routier, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 86 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lemieux (Vanier) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 10 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 10 Loi sur les services gouvernementaux **aux** ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives — rapporté avec des amendements.

(Document n° 87 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Dufour (Jonquière) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 4 173 pétitionnaires, concernant la réduction éventuelle des activités à l'usine Vaudreuil d'Alcan.

(Document n° 88 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Bertrand (Portneuf) dépose:

Une fiche de renseignements sur la Royal Aviation Inc. comprenant, entre autres, la liste des directeurs de cette compagnie.

(Document n° 89 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale concernant le rapport de la Commission d'accès à l'information sur la mise en oeuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*;

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière;
 - la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.
-

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Lazure (La Prairie) propose:

QUE la ministre de la Sécurité du revenu retire la directive émise par son ministère le 24 mars dernier dans le cadre des multiples coupures aux programmes de l'aide sociale exigées par le Conseil du trésor, qui oblige les bénéficiaires de 60 à 65 ans à se prévaloir de façon anticipée de leurs revenus de retraite en vertu du Régime des rentes du Québec.

Suit le débat sur la motion de M. Lazure.

M. Tremblay, vice-président, interrompt le débat et répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Lazure.

11 mai 1994

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 10)

POUR — 23

Baril	Boulerice	Filion	Léonard
Beaulne	Bourdon	Garon	Ménard
Bélanger	Brassard	Harel	Perron
(<i>Anjou</i>)	Caron	Holden	Vermette
Bertrand	Carrier-Perreault	Jolivet	
Blackburn	Chevrette	Juneau	
(<i>Chicoutimi</i>)	Dufour	Lazure	

CONTRE — 52

Beaudin	Cherry	Joly	Philibert
Bégin	Ciaccia	Kehoe	Picotte
Bélanger	Cusano	Lafrenière	Poulin
(<i>Még.-Compton</i>)	Dionne	Leclerc	Richard
Blackburn	Doyon	Lefebvre	Robillard
(<i>Roberval</i>)	Elkas	Lemieux	Ryan
Bordeleau	Farrah	Loiselle	Sirros
Boucher-Bacon	Forget	Maciocia	Thérien
Bourbeau	Frulla	MacMillan	Tremblay
Bradet	Gauvin	Marcil	(<i>Outremont</i>)
Brodeur	Gobé	Messier	Trépanier
Chagnon	Hamel	Paradis	Vallerand
Charbonneau	Houde	(<i>Brome-Miss.</i>)	Vallières
Chenail	Johnson	Pelchat	Williams

ABSTENTION — 0

11 mai 1994

À 18 h 08, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 12 mai 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants:

26 Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

28 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La motion est adoptée.

29 Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

30 Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux.

La motion est adoptée.

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

31 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse.

La motion est adoptée.

M. Lefebvre, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants:

24 Loi modifiant le Code de procédure civile.

La motion est adoptée.

25 Loi modifiant la Loi sur le curateur public.

La motion est adoptée.

M. Sirros, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

12 Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec.

La motion est adoptée.

M. Vallerand, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

15 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

203 Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord.

(Document n° 90 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux règles de fonctionnement 36 et 37, M. Gobé (LaFontaine) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 203, Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 203 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

299 Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval.

(Document n° 91 de la session)

M. Joly (Fabre) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 299, Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 299 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

202 Loi concernant deux territoires annexés à la Ville de Mont-Joli.
(Document n° 92 de la session)

M. Paradis (Matapédia) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 202, Loi concernant deux territoires annexés à la Ville de Mont-Joli.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 202 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

293 Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac.
(Document n° 93 de la session)

M. Poulin (Chauveau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 293, Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 293 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

Dépôts de rapports de commissions

M. Hamel (Sherbrooke) dépose:

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 11 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 2 Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation — rapporté sans amendement.
(Document n° 94 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Brassard (Lac-Saint-Jean) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 10 010 pétitionnaires, concernant la réduction éventuelle des activités à l'usine Vaudreuil d'Alcan.
(Document n° 95 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, dépose:

Une analyse du dossier de la vente des avions de type Canso par le gouvernement du Québec, préparée en mai 1994 par M. Michel Gagnon, directeur général des achats, accompagnée de plusieurs documents connexes.
(Document n° 96 de la session)

La politique du Conseil du trésor du gouvernement du Québec sur la tarification pour la location d'aéronefs en période hivernale.
(Document n° 97 de la session)

Copie d'une déclaration assermentée en date du 12 mai 1994 par M. Jean-Claude Careau, secrétaire associé aux Services gouvernementaux, M. Gaston Couillard, directeur général des services aux Services gouvernementaux, et M. Michel Gagnon, secrétaire adjoint et directeur général des Approvisionnements et Services gouvernementaux, concernant la firme Transport Aérien Royal.
(Document n° 98 de la session)

Copie d'une note de service, en **date du 12 mai** 1994, expédiée à M. Jean Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, par M. Jean-Claude Careau, secrétaire associé aux Services gouvernementaux, concernant les appareils du service aérien du gouvernement du Québec.

(Document n° 99 de la session)

Copie d'une lettre, en date du 10 mai 1994, expédiée à M. Jean-Claude Careau, secrétaire associé aux Services gouvernementaux, par M. Jean Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, concernant la location de certains avions de type CL-215.

(Document n° 100 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Filion (Montmorency) dépose:

Un extrait du témoignage d'un agent de recouvrement du ministère du Revenu devant le tribunal d'arbitrage, le 13 octobre 1993.

(Document n° 101 de la session)

Motions sans préavis

M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, propose:

QUE cette Assemblée souligne la Semaine de la police qui se déroule cette année du 8 au 14 mai, sous le thème «La sécurité publique: un défi à partager».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la famille.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale concernant le rapport de la Commission d'accès à l'information sur la mise en oeuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 20 mai 1994, M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) s'adressera à Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur «L'organisation du réseau hospitalier dans la région de Montréal».

12 mai 1994

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi 4, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 4 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 4 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

À 17 h 11, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Affaires prioritaires

Discours sur le budget

M. Bourbeau, ministre des Finances, prononce le discours du budget.

12 mai 1994

Au cours de son intervention, M. Bourbeau dépose, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, les documents suivants:

- le sommaire des opérations financières pour 1993-1994;
(Document n° 102 de la session)
- le sommaire des opérations financières pour 1994-1995.
(Document n° 103 de la session)

À la fin de son intervention, M. Bourbeau propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Léonard (Labelle) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

À 22 h 07, M. le Président lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mardi 17 mai 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose:

Copie d'une série de lettres échangées par des membres du Conseil exécutif sur le sujet de l'autorisation d'acquisition d'armes à feu.

(Document n° 104 de la session)

Dépôts de pétitions

Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 4 168 pétitionnaires, concernant la réduction éventuelle des activités à l'usine Vaudreuil d'Alcan.

(Document n° 105 de la session)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Garon (Lévis), dans les délais prescrits, une demande d'intervention concernant une atteinte aux droits et privilèges de l'Assemblée et de ses membres. Selon le député de

Lévis, cette atteinte aurait pris la forme d'un outrage **au Parlement** qu'auraient commis les dirigeants de la Société de l'assurance automobile du Québec par l'acquisition de biens et de services d'une valeur de plusieurs millions de dollars en vue de l'application éventuelle du projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière, projet de loi qui n'a pas encore été adopté par l'Assemblée.

M. le Président prend cette question en délibéré.

Questions et réponses orales

II est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Léonard (Labelle) dépose:

Un tableau montrant l'évolution du déficit du gouvernement du Québec, selon les deux derniers budgets.

(Document n° 106 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dépose:

Un rapport, préparé par le Centre canadien pour la sécurité mondiale, daté du 29 mars 1994 et intitulé «Diversification de défense 2000: les stratégies gouvernementales de support pour la diversification de l'industrie de la défense au Québec».

(Document n° 107 de la session)

Un affidavit signé le 17 mai 1994 par M. Jean-Nil Pintal, directeur du Fonds de développement technologique au ministère du Conseil exécutif, concernant le projet mobilisateur IMAGE, accompagné d'un énoncé sur le processus d'approbation des projets mobilisateurs de ce fonds.

(Document n° 108 de la session)

Au cours d'une réponse différée, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

Une série de documents portant sur l'exploitation des forces hydrauliques du domaine public pour les centrales hydroélectriques de 25 mégawatts et moins.

(Document n° 109 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Chevrette, leader de l'opposition officielle, dépose:

Copie d'un rapport, en date du 15 avril 1992, préparé par M^e Jean Pelletier, sur le projet d'implantation de petites centrales hydroélectriques sur les rivières Ouiatchouan et Metabetchouan.

(Document n° 110 de la session)

Motions sans préavis

M. Paradis, leader du gouvernement, propose:

QUE le nom de M. Normand Cherry soit substitué à celui de M. Sam Elkas comme parrain du projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière;

QUE le nom de Mme Violette Trépanier soit substitué à celui de M. André Bourbeau comme parrain du projet de loi 128, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du revenu;

QUE le nom de M. Jacques Chagnon soit substitué à celui de M. Raymond Savoie comme parrain du projet de loi 140, Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles;

QUE le nom de Mme Lucienne Robillard soit substitué à celui de M. Marc-Yvan Côté comme parrain du projet de loi 125, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

La motion est adoptée.

17 mai 1994.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi 8, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose que le principe du projet de loi 7, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 7 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 188 du Règlement, M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, propose:

QUE la Commission de l'économie et du travail tienne ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994, les 24 et 25 mai 1994 à la Salle du Conseil législatif, les 26 et 31 mai à la Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine ainsi que le 1^{er} juin à la Salle du Conseil législatif, conformément à l'horaire ci-après déposé.

La motion est adoptée.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Doyon dépose:

L'horaire des auditions publiques que tiendra la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'ordre de l'Assemblée adopté précédemment.

(Document n° 111 de la session)

M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi 21, Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

M. Bissonnet, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée de la tenue d'un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Perron (Duplessis) à M. Cherry, ministre des Transports, concernant le camionnage en vrac.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Middlemiss.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 21 est adopté.

17 mai 1994

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 21 est envoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

Puis, M. Doyon convoque:

- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi 21, Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité.

À 17 h 55, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 186 du Règlement, M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, dépose:

L'horaire final des auditions publiques que tiendra la Commission de l'économie et du travail sur le régime des décrets de convention collective, conformément à l'ordre de l'Assemblée adopté plus tôt à la présente séance, en remplacement de l'horaire précédemment déposé.

(Document n° 112 de la session)

Adoption du principe

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi 17, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 17 est adopté.

Sur la motion de Mme Robillard, le projet de loi 17 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi 125, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu, propose que le principe du projet de loi 20, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 20 est adopté.

Sur la motion de M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, le projet de loi 20 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

Adoption

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que le projet de loi 3, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

17 mai 1994

Du consentement de l'Assemblée **pour déroger** à l'article 53 **du** Règlement, M. Marcil dépose:

Le texte intégral de son intervention sur l'adoption du projet de loi 3.

(Document n° 113 de la session)

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 3 est adopté.

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que le projet de loi 5, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 5 est adopté.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient le débat de fin de séance précédemment annoncé entre M. Perron (Duplessis) et M. Cherry, ministre des Transports, concernant le camionnage en vrac.

À 22 h 12, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 18 mai 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

Avant que le débat ne s'engage sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, M. le Président répartit ainsi le temps de parole pour la première étape de ce débat qui est d'une durée de treize heures trente minutes:

Une période de six heures quinze minutes est réservée au groupe ministériel, incluant le discours sur le budget.

Une période de six heures quinze minutes est également réservée au groupe de l'opposition officielle, incluant le discours du critique financier de l'opposition officielle et les dix minutes de commentaires qu'il a faits jeudi dernier immédiatement après le discours du budget du ministre des Finances.

Une période de une heure est réservée à l'ensemble des députés indépendants.

Dans ce cadre, le temps de parole accordé à chaque député sera d'un maximum de vingt minutes. Toutefois, il sera permis au Premier ministre ou à son représentant, de même qu'au Chef de l'opposition officielle ou à son représentant, d'intervenir pour une durée maximale de une heure.

Enfin, le temps non utilisé par un groupe parlementaire pourra être utilisé par l'autre groupe parlementaire; de même, le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être partagé entre le groupe formant le gouvernement et le groupe formant l'opposition officielle.

18 mai 1994

Puis, M. Léonard (Labelle), à titre de représentant de l'opposition officielle, entreprend le débat sur la motion de M. Bourbeau, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la fin de son intervention, M. Léonard propose:

QUE l'Assemblée nationale désavoue le gouvernement libéral dont le budget 1994-1995 s'inscrit dans la continuité de la mauvaise gestion financière, de la passivité en matière de création d'emploi, de l'écrasement face au gouvernement fédéral au mépris des intérêts du Québec, des coupures aveugles dans les dépenses sans débat démocratique, tout en ayant favorisé la création de chômage par la hausse de plusieurs milliards de dollars par année du fardeau fiscal.

Le débat se poursuit.

À 13 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

En conséquence, le débat sur la motion de M. Bourbeau et sur la motion de censure présentée par M. Léonard est ajourné.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dépose:

Copie de la décision n° 185168 du Conseil du trésor, en date du 10 mai 1994, concernant l'exemption des effectifs rattachés au Programme de placement étudiant, de l'application de la section II de la *Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*.

(Document n° 114 de la session)

Dépôts de pétitions

Sont déposés deux extraits de pétition concernant la réduction éventuelle des activités à l'usine Vaudreuil d'Alcan:

— le premier, extrait d'une pétition signée par 5 982 pétitionnaires, par M. Morin (Dubuc);

(Document n° 115 de la session)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 167 pétitionnaires, par M. Dufour (Jonquière).

(Document n° 116 de la session)

M. Gendron (Abitibi-Ouest) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 5 139 pétitionnaires, concernant la prestation de services de santé en Abitibi-Témiscamingue.

(Document n° 117 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bourbeau, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, et sur la motion de censure présentée par M. Léonard (Labelle).

18 mai 1994

À la fin de son intervention, M. Beaulne (Bertrand) propose:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son insouciance face à l'endettement de plus en plus élevé que le gouvernement fédéral fait porter sur les épaules des contribuables québécois et pour son refus de dénoncer cette situation qui freine la création d'emplois au Québec et compromet notre développement économique.

Le débat se poursuit.

À 17 h 49, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 19 mai 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

286 Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette.

(Document n° 118 de la session)

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, au nom de M. Doyon (Louis-Hébert), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 286 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

Dépôts de documents

M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 119 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Parent (Sauvé) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 17 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 21 Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité — rapporté sans amendement.

(Document n° 120 de la session)

M. Jolivet (Laviolette) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 17 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 8 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives — rapporté avec un amendement.

(Document n° 121 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Dans le cadre d'une réponse différée, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 19 mai 1994, que lui a envoyée M. Jean-Claude Delorme, président du conseil et chef de la direction de la Caisse de

dépôt et placement du Québec, concernant la présence de M. Pierre Michaud, membre du conseil d'administration de la caisse, au conseil d'administration de la société UNIVA.

(Document n° 122 de la session)

Un document du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec énonçant les attitudes et comportements que les membres du conseil doivent adopter pour éviter des conflits d'intérêts, accompagné des règles de fonctionnement en matière de conflits d'intérêts pour la tenue des réunions du conseil d'administration.

(Document n° 123 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le vendredi 27 mai 1994, Mme Carrier-Perreault (Les Chutes-de-la-Chaudière) s'adressera à Mme Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille, dans le cadre de l'interpellation portant sur «Les services de garde au Québec».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bourbeau, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, et sur les motions de censure présentées par M. Léonard (Labelle) et M. Beaulne (Bertrand).

À la fin de son intervention, M. Dufour (Jonquière) propose:

QUE cette Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son absence de politique en matière d'habitation et surtout de n'avoir prévu aucune mesure, dans son dernier budget, en ce qui a trait au logement social et à l'étalement urbain, et ce, au moment où 341 000 ménages québécois éprouvent un besoin impérieux de logement.

Le débat se poursuit.

À 17 h 57, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bourbeau, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, et sur les motions de censure présentées par M. Léonard (Labelle), M. Beaulne (Bertrand) et M. Dufour (Jonquière).

À la fin de son intervention, M. Bertrand (Portneuf) propose:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son incapacité à remettre le Québec sur la voie d'un véritable développement économique et social et pour son entêtement à cacher sa turpitude derrière le miroir aux alouettes de la privatisation et de la réduction du rôle de l'État.

Le débat se poursuit.

À 22 heures, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mardi 24 mai 1994, à 14 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 19 mai 1994, à 11 h 40, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Tremblay, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Marcil, ministre de l'Emploi, et de M. Gauthrin (Verdun), les représentants du Premier ministre, de M. Ménard (Laval-des-Rapides), le représentant du Chef de l'opposition officielle, et de M. Laliberté, secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

19 mai 1994

- 5 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics;
- 116 Loi modifiant le Code **du** travail.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Marcil, ministre de l'Emploi, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 24 mai 1994, que lui a envoyée M. Alcide Fournier, président-directeur général de la Commission de la construction du Québec, concernant certaines pratiques d'embauche chez la firme Constructions Albert Jean.

(Document n° 124 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose:

Un rapport, en date du 7 mars 1994, préparé à l'intention du Premier ministre du Québec par le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, la ministre de la Culture et des Communications et le ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant la possibilité de développer un projet d'autoroute de l'information.

(Document n° 125 de la session)

Motions sans préavis

M. Chevrette, leader de l'opposition officielle, propose :

QU'en cette Journée nationale du drapeau, proclamée il y a dix ans aujourd'hui par l'Assemblée nationale, l'Assemblée rende hommage au fleurdelisé québécois.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de tenir des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994;
- la Commission des affaires sociales, afin d'étudier en détail le projet de loi 17, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 25 mai 1994, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Léonard (Labelle). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale constitue une commission parlementaire spéciale ayant pour mandat d'analyser l'opportunité et l'impact des projets de privatisation actuellement mis de l'avant par le gouvernement ainsi que

d'élaborer un code d'éthique devant s'appliquer à tout membre d'un conseil d'administration d'une entreprise ou société visée par une telle opération ou une de ses filiales et à toute personne impliquée financièrement dans un tel processus.

Que par suite de l'adoption de la présente motion et après consultation entre le leader du gouvernement, le leader de l'opposition officielle et les députés indépendants, la composition numérique et la désignation des membres de ladite commission soient établies par motion sans préavis du leader du gouvernement.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bourbeau, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Léonard (Labelle), M. Beaulne (Bertrand), M. Dufour (Jonquière) et M. Bertrand (Portneuf).

Treize heures trente minutes étant écoulées depuis le début du discours de M. Bourbeau, ministre des Finances, M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, tel que prévu à l'article 275 du Règlement, le débat est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission du budget et de l'administration.

M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission du budget et de l'administration, afin que s'y poursuive le débat sur le discours du budget.

À 17 h 57, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi 31, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 31 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 31 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

Adoption

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi 125, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, soit adopté.

24 mai 1994

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 125 est adopté.

Adoption du principe

M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 21 h 59, M. Bissonnet, vice-président, lève la séance.

En conséquence, le débat est ajourné et l'Assemblée est ajournée au mercredi 25 mai 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que le principe du projet de loi 27, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 27 est adopté.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi 27 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 8, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

25 mai 1994

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, proposant que le principe du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec, soit maintenant adopté.

À 13 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

En conséquence, le débat sur la motion de M. Farrah est ajourné.

Quinze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994;
- la Commission du budget et de l'administration, afin de compléter le débat sur le discours du budget;
- la Commission de la culture, afin de tenir des consultations particulières dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi 14, Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Léonard (Labelle) propose:

QUE l'Assemblée nationale constitue une commission parlementaire spéciale ayant pour mandat d'analyser l'opportunité et l'impact des projets de privatisation actuellement mis de l'avant par le gouvernement ainsi que d'élaborer un code d'éthique devant s'appliquer à tout membre d'un conseil d'administration d'une entreprise ou société visée par une telle opération ou une de ses filiales et à toute personne impliquée financièrement dans un tel processus.

Que par suite de l'adoption de la présente motion et après consultation entre le leader du gouvernement, le leader de l'opposition officielle et les députés indépendants, la

composition numérique et la désignation des membres de ladite commission soient établies par motion sans préavis du leader du gouvernement.

Un débat s'ensuit.

M. Tremblay, vice-président, interrompt le débat et répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Léonard.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 11)

POUR — 25

Beaulne	Boisclair	Dufour	Lazure
Bélanger	Boulerice	Filion	Léonard
(<i>Anjou</i>)	Bourdon	Garon	Marois
Bertrand	Brassard	Gendron	Ménard
Blackburn	Caron	Harel	Morin
(<i>Chicoutimi</i>)	Carrier-Perreault	Jolivet	St-Roch
Blais	Chevrette	Landry	

CONTRE — 57

Beaudin	Boucher-Bacon	Cherry	Gobé
Bélanger	Bourbeau	Cusano	Houde
(<i>Még.-Compton</i>)	Bradet	Dionne	Hovington
Benoît	Brodeur	Farrah	Johnson
Bergeron	Camden	Forget	Joly
Blackburn	Cameron	Frulla	Kehoe
(<i>Roberval</i>)	Chagnon	Gagnon-Tremblay	Lafrenière
Bleau	Charbonneau	Gautrin	Leclerc
Bordeleau	Chenail	Gauvin	Lefebvre

25 mai 1994

Lemire	Messier	Poulin	Tremblay
LeSage	Middlemiss	Richard	(<i>Outremont</i>)
Loiselle	Paradis	Robillard	Trépanier
Maciocia	(<i>Brome-Miss.</i>)	Ryan	Vallerand
MacMillan	Paradis	Sirros	Vallières
Maltais	(<i>Matapédia</i>)	Thérien	Williams
Marcil	Philibert		

ABSTENTION — 0

À 18 h 08, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au jeudi 26 mai 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Libman (D'Arcy-McGee) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

192 Loi modifiant la Loi électorale.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. le Président dépose:

Le texte d'une version anglaise révisée et améliorée du Règlement de l'Assemblée nationale.

(Document n° 126 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 116 du Règlement, M. Bissonnet, vice-président, propose:

QUE l'Assemblée adopte le texte qui vient d'être déposé
comme nouvelle version en langue anglaise de son Règlement.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Lemieux (Vanier) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, les 24, 25 et 26 mai 1994, a poursuivi le débat sur le discours du budget.

(Document n° 127 de la session)

Mme Marois (Taillon) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 24 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 17 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives — rapporté sans amendement.

(Document n° 128 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Filion (Montmorency) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 2 663 pétitionnaires, concernant le déboursement, pour le transport en commun, d'un montant supplémentaire sur leurs droits d'immatriculation.

(Document n° 129 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Au cours d'un complément de réponse, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

Une série de documents portant sur le dossier du Groupe Secor Inc. et la firme M4.

(Document n° 130 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses consultations particulières dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi 14, Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement:

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994.

M. le Président donne l'avis suivant:

- la Commission des affaires sociales se réunira afin de tenir une consultation générale et des auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport du Conseil de la famille sur la mise en oeuvre de la *Loi sur le Conseil de la famille*, conformément à l'article 29 de ladite loi.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président rend la décision suivante relativement à la demande d'intervention sur une violation de droit ou de privilège formulée par M. Garon (Lévis) à la séance du 17 mai 1994. Celui-ci allègue que les dirigeants de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) auraient commis un outrage à l'Assemblée par l'acquisition de biens et de services d'une valeur de plusieurs millions de dollars en vue de l'application éventuelle du projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière, projet de loi qui n'a pas encore été adopté par l'Assemblée.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Les dirigeants de la SAAQ n'ont pas commis, *prima facie*, un outrage au Parlement.

Il n'appartient pas à la Présidence de déterminer si la SAAQ jouit d'une habilitation législative lui permettant de faire les dépenses mentionnées par le député de Lévis dans son avis. L'interprétation des lois, sous réserve de celles qui renferment des dispositions portant sur la procédure parlementaire, relève de la juridiction des tribunaux et non de celle de la Présidence de l'Assemblée nationale.

La Présidence n'a aucun contrôle sur l'engagement de fonds publics par des ministères ou des organismes publics. Il y a des moyens de contrôle parlementaire à cet effet prévus au Règlement de l'Assemblée nationale. De plus, les livres et les comptes de la SAAQ sont vérifiés annuellement par le Vérificateur général.

Les faits invoqués par le député de Lévis n'ont aucune incidence sur le processus d'adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale. Les parlementaires ont toujours la possibilité d'apporter des amendements au projet de loi, tout comme ils ont la possibilité de ne pas adopter le projet de loi.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bourbeau, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions de censure présentées par M. Léonard (Labelle), M. Beaulne (Bertrand), M. Dufour (Jonquière) et M. Bertrand (Portneuf).

Le débat terminé, des votes par appel nominal sont exigés sur les motions de censure et sur la motion de M. Bourbeau, ainsi que sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'année financière 1994-1995 et sur le projet de loi de crédits qui y fait suite.

Est d'abord mise aux voix la motion de M. Léonard (Labelle). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale désavoue le gouvernement libéral dont le budget 1994-1995 s'inscrit dans la continuité de la mauvaise gestion financière, de la passivité en matière de création d'emploi, de l'écrasement face au gouvernement fédéral au mépris des intérêts du Québec, des coupures aveugles dans les dépenses sans débat démocratique, tout en ayant favorisé la création de chômage par la hausse de plusieurs milliards de dollars par année du fardeau fiscal.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 12)

POUR — 18

Bélanger	Blais	Brassard	Dufour
(Anjou)	Boisclair	Caron	Filion
Bertrand	Bourdon	Carrier-Perreault	Garon

Gendron	Jolivet	Marois	Trudel
Harel	Léonard	St-Roch	

CONTRE — 46

Beaudin	Cusano	Lemieux	Pelchat
Bélanger	Després	LeSage	Robillard
<i>(Még.-Compton)</i>	Dionne	Loiselle	Ryan
Bergeron	Forget	Maciocia	Sirros
Blackburn	Frulla	MacMillan	Thérien
<i>(Roberval)</i>	Gagnon-Tremblay	Maltais	Trépanier
Bordeleau	Gautrin	Marcil	Vallerand
Boucher-Bacon	Gauvin	Messier	Vallières
Bourbeau	Gobé	Middlemiss	
Bradet	Hamel	Paradis	
Brouillette	Houde	<i>(Brome-Miss.)</i>	
Camden	Johnson	Paradis	
Charbonneau	Leclerc	<i>(Matapédia)</i>	
Chenail	Lefebvre	Parent	

ABSTENTION — 0

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Beaulne (Bertrand). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son insouciance face à l'endettement de plus en plus élevé que le gouvernement fédéral fait porter sur les épaules des contribuables québécois et pour son refus de dénoncer cette situation qui freine la création d'emplois au Québec et compromet notre développement économique.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 13)

POUR — 18

Bélanger	Bertrand	Boisclair	Brassard
<i>(Anjou)</i>	Blais	Bourdon	Caron

26 mai 1994

Carrier-Perreault	Garon	Jolivet	St-Roch
Dufour	Gendron	Léonard	Trudel
Filion	Harel	Marois	

CONTRE — 46

Beaudin	Cusano	Lemieux	Pelchat
Bélanger	Després	LeSage	Robillard
(<i>Még.-Compton</i>)	Dionne	Loiselle	Ryan
Bergeron	Forget	Maciocia	Sirros
Blackburn	Frulla	MacMillan	Thérien
(<i>Roberval</i>)	Gagnon-Tremblay	Maltais	Trépanier
Bordeleau	Gautrin	Marcil	Vallerand
Boucher-Bacon	Gauvin	Messier	Vallières
Bourbeau	Gobé	Middlemiss	
Bradet	Hamel	Paradis	
Brouillette	Houde	(<i>Brome-Miss.</i>)	
Camden	Johnson	Paradis	
Charbonneau	Leclerc	(<i>Matapédia</i>)	
Chenail	Lefebvre	Parent	

ABSTENTION — 0

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Dufour (Jonquière). Cette motion se lit comme suit:

QUE cette Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son absence de politique en matière d'habitation et surtout de n'avoir prévu aucune mesure, dans son dernier budget, en ce qui a trait au logement social et à l'étalement urbain, et ce, au moment où 341 000 ménages québécois éprouvent un besoin impérieux de logement.

La motion est rejetée par le vote suivant:

26 mai 1994

(Vote n° 14)

POUR — 18

Bélanger (<i>Anjou</i>)	Bourdon	Filion	Léonard
Bertrand	Brassard	Garon	Marois
Blais	Caron	Gendron	St-Roch
Boisclair	Carrier-Perreault	Harel	Trudel
	Dufour	Jolivet	

CONTRE — 46

Beaudin	Cusano	Lemieux	Pelchat
Bélanger (<i>Még.-Compton</i>)	Després	LeSage	Robillard
Bergeron	Dionne	Loiselle	Ryan
Blackburn (<i>Roberval</i>)	Forget	Maciocia	Sirros
Bordeleau	Frulla	MacMillan	Thérien
Boucher-Bacon	Gagnon-Tremblay	Maltais	Trépanier
Bourbeau	Gautrin	Marcil	Vallerand
Bradet	Gauvin	Messier	Vallières
Brouillette	Gobé	Middlemiss	
Camden	Hamel	Paradis	
Charbonneau	Houde	(<i>Brome-Miss.</i>)	
Chenail	Johnson	Paradis	
	Leclerc	(<i>Matapédia</i>)	
	Lefebvre	Parent	

ABSTENTION — 0

Est ensuite mise aux voix la motion de M. Bertrand (Portneuf). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement libéral pour son incapacité à remettre le Québec sur la voie d'un véritable développement économique et social et pour son entêtement à cacher sa turpitude derrière le miroir aux alouettes de la privatisation et de la réduction du rôle de l'État.

La motion est rejetée par le vote suivant:

26 mai 1994

(Vote n° 15)

POUR — 18

Bélanger (<i>Anjou</i>)	Bourdon	Filion	Léonard
Bertrand	Brassard	Garon	Marois
Blais	Caron	Gendron	St-Roch
Boisclair	Carrier-Perreault	Harel	Trudel
	Dufour	Jolivet	

CONTRE — 46

Beaudin	Cusano	Lemieux	Pelchat
Bélanger (<i>Még.-Compton</i>)	Després	LeSage	Robillard
Bergeron	Dionne	Loiselle	Ryan
Blackburn (<i>Roberval</i>)	Forget	Maciocia	Sirros
Bordeleau	Frulla	MacMillan	Thérien
Boucher-Bacon	Gagnon-Tremblay	Maltais	Trépanier
Bourbeau	Gautrin	Marcil	Vallerand
Bradet	Gauvin	Messier	Vallières
Brouillette	Gobé	Middlemiss	
Camden	Hamel	Paradis	
Charbonneau	Houde	(<i>Brome-Miss.</i>)	
Chenail	Johnson	Paradis	
	Leclerc	(<i>Matapédia</i>)	
	Lefebvre	Parent	

ABSTENTION — 0

Est enfin mise aux voix la motion de M. Bourbeau, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 16)

POUR — 48

Beaudin	Chenail	Lefebvre	Parent
Bélanger	Cusano	Lemieux	Pelchat
<i>(Még.-Compton)</i>	Després	LeSage	Poulin
Bergeron	Dionne	Loiselle	Robillard
Bissonnet	Forget	Maciocia	Ryan
Blackburn	Frulla	MacMillan	Sirros
<i>(Roberval)</i>	Gagnon-Tremblay	Maltais	Thérien
Bordeleau	Gautrin	Marcil	Trépanier
Boucher-Bacon	Gauvin	Messier	Vallerand
Bourbeau	Gobé	Middlemiss	Vallières
Bradet	Hamel	Paradis	
Brouillette	Houde	<i>(Brome-Miss.)</i>	
Camden	Johnson	Paradis	
Charbonneau	Leclerc	<i>(Matapédia)</i>	

CONTRE — 18

Bélanger	Bourdon	Filion	Léonard
<i>(Anjou)</i>	Brassard	Garon	Marois
Bertrand	Caron	Gendron	St-Roch
Blais	Carrier-Perreault	Harel	Trudel
Boisclair	Dufour	Jolivet	

ABSTENTION — 0

Puis, l'Assemblée procède au vote sur les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'année financière 1994-1995.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant:

26 mai 1994

(Vote n° 17)

POUR — 48

Beaudin	Chenail	Lefebvre	Parent
Bélanger	Cusano	Lemieux	Pelchat
(<i>Még.-Compton</i>)	Després	LeSage	Poulin
Bergeron	Dionne	Loiselle	Robillard
Bissonnet	Forget	Maciocia	Ryan
Blackburn	Frulla	MacMillan	Sirros
(<i>Roberval</i>)	Gagnon-Tremblay	Maltais	Thérien
Bordeleau	Gautrin	Marcil	Trépanier
Boucher-Bacon	Gauvin	Messier	Vallerand
Bourbeau	Gobé	Middlemiss	Vallières
Bradet	Hamel	Paradis	
Brouillette	Houde	(<i>Brome-Miss.</i>)	
Camden	Johnson	Paradis	
Charbonneau	Leclerc	(<i>Matapédia</i>)	

CONTRE — 18

Bélanger	Bourdon	Filion	Léonard
(<i>Anjou</i>)	Brassard	Garon	Marois
Bertrand	Caron	Gendron	St-Roch
Blais	Carrier-Perreault	Harel	Trudel
Boisclair	Dufour	Jolivet	

ABSTENTION — 0

M. Bourbeau, ministre des Finances, présente le projet de loi 16, Loi n° 2 sur les crédits, 1994-1995, et propose:

QUE l'Assemblée en soit saisie;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté; et

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 18)

POUR — 48

Beaudin	Chenail	Lefebvre	Parent
Bélanger	Cusano	Lemieux	Pelchat
(<i>Még.-Compton</i>)	Després	LeSage	Poulin
Bergeron	Dionne	Loiselle	Robillard
Bissonnet	Forget	Maciocia	Ryan
Blackburn	Frulla	MacMillan	Sirros
(<i>Roberval</i>)	Gagnon-Tremblay	Maltais	Thérien
Bordeleau	Gautrin	Marcil	Trépanier
Boucher-Bacon	Gauvin	Messier	Vallerand
Bourbeau	Gobé	Middlemiss	Vallières
Bradet	Hamel	Paradis	
Brouillette	Houde	(<i>Brome-Miss.</i>)	
Camden	Johnson	Paradis	
Charbonneau	Leclerc	(<i>Matapédia</i>)	

CONTRE — 18

Bélanger	Bourdon	Filion	Léonard
(<i>Anjou</i>)	Brassard	Garon	Marois
Bertrand	Caron	Gendron	St-Roch
Blais	Carrier-Perreault	Harel	Trudel
Boisclair	Dufour	Jolivet	

ABSTENTION — 0

En conséquence, le projet de loi 16 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi 30, Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, le débat est ajourné.

À 18 heures, M. le Président suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Adoption du principe

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi 28, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 28 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 28 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Ryan, ministre des Affaires municipales, proposant que le principe du projet de loi 30, Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

26 mai 1994

En conséquence, le principe du projet de loi 30 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 30 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi 29, Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 29 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 29 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

À 22 h 04, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mardi 31 mai 1994, à 14 heures.

26 mai 1994

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 26 mai 1994, à 18 heures, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bissonnet, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Hamel (Sherbrooke), le représentant du Premier ministre, et de M. Duchesne, secrétaire général de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- 16 Loi n° 2 sur les crédits, 1994-1995;
- 125 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

M. le Président informe l'Assemblée du décès de Mme Reine Gagné-Johnson, épouse de feu Daniel Johnson, ancien premier ministre, et mère de M. Daniel Johnson, premier ministre, et de M. Pierre-Marc Johnson, ancien premier ministre. Puis, il cède la parole à M. Ryan, ministre des Affaires municipales.

À la fin de son intervention, M. Ryan propose:

QUE l'Assemblée nationale exprime sa vive admiration pour l'exemple de dévouement à sa famille et au Québec qu'a donné Mme Reine Johnson pendant toute sa vie, et qu'elle exprime aux enfants de Mme Johnson, en particulier à M. Daniel Johnson, premier ministre, et à M. Pierre-Marc Johnson, ancien premier ministre, ainsi qu'aux autres membres de la famille Johnson, sa sincère sympathie et l'assurance de sa solidarité spirituelle.

M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, intervient favorablement sur cette motion, après quoi la motion est adoptée.

L'Assemblée observe ensuite un moment de recueillement à la mémoire de Mme Johnson.

AFFAIRES COURANTES

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne) dépose:

Un extrait du Journal des débats de l'Assemblée nationale pour la séance du 25 mai 1994 contenant le texte d'une question qu'elle a posée sur l'application de l'Accord de libre-échange nord-américain, accompagné du texte de l'article 1102 dudit accord.

(Document n° 131 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de la culture, afin de compléter ses consultations particulières dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi 14, Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement:

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994.

M. Bissonnet, vice-président, donne l'avis suivant:

- la Commission des affaires sociales se réunira afin de tenir une consultation générale et des auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport du Conseil de la famille sur la mise en oeuvre de la *Loi sur le Conseil de la famille*, conformément à l'article 29 de ladite loi.

Motions sans préavis

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose:

QU'à l'occasion de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, l'Assemblée nationale souligne les efforts consentis par nos concitoyens et nos concitoyennes qui oeuvrent avec acharnement à l'intégration sociale pleine et entière des personnes handicapées.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Trudel (Rouyn-Noranda — Témiscamingue) présente une motion qui ne peut être débattue, faute de consentement.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi 26, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

31 mai 1994

M. Tremblay, vice-président, interrompt le débat et informe l'Assemblée de la tenue d'un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Jolivet (Laviolette) à M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, concernant l'engagement de M. Royal Grenier par la SOPFEU.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Ryan.

À 17 h 56, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Ryan, ministre des Affaires municipales, proposant que le principe du projet de loi 26, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 26 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 26 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

M. Bordeleau (Acadie) propose que le principe du projet de loi 193, Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 193 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 193 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, proposant que le principe du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec, soit maintenant adopté.

Sur la motion de M. Garon (Lévis), le débat est ajourné.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient le débat de fin de séance précédemment annoncé entre M. Jolivet (Laviolette) et M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, concernant l'engagement de M. Royal Grenier par la SOPFEU.

31 mai 1994

Au cours de sa réponse, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Sirros dépose:

Deux documents concernant certains honoraires facturés par M. Royal Grenier.

(Document n° 132 de la session)

À 22 h 13, M. Tremblay, vice-président, lève la séance.

En conséquence, l'Assemblée est ajournée au mercredi 1^{er} juin 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de pétitions

M. Baril (Arthabaska) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 25 pétitionnaires, concernant le regroupement municipal d'Arthabaska, de Victoriaville et de Ste-Victoire.

(Document n° 133 de la session)

Questions et réponses orales

II est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 27 avril 1994, qu'elle a expédiée à Mme Diane Marleau, ministre de la Santé du Canada, concernant un projet de forum national sur la santé.

(Document n° 134 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose:

Un tableau montrant la répartition des patients en attente d'interventions chirurgicales à l'Hôpital de Chicoutimi pour l'année 1993-1994.

(Document n° 135 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail les projets de loi suivants: le projet de loi 30, Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux; le projet de loi 28, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme; le projet de loi 29, Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives; le projet de loi 26, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives; et le projet de loi 193, Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal;
- la Commission des affaires sociales, afin d'étudier en détail le projet de loi 31, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission du budget et de l'administration relatif au projet de loi 10, Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, proposant que le principe du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 23 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 23 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec.



M. Vallerand, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi 15, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 15 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 15 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission du budget et de l'administration relatif au projet de loi 152, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac.

Après débat, le rapport est adopté.

À 12 h 51, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Quinze heures

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi 21, Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité.

Le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, propose que le principe du projet de loi 6, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 6 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 6 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

1^{er} juin 1994

M. Sirros, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose que le principe du projet de loi 12, Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 12 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 12 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

À 17 h 07, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Adoption du principe

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que le principe du projet de loi 19, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et la Loi sur la fête nationale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 19 est adopté.

Sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 19 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

1^{er} juin 1994

M. Lefebvre, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi 24, Loi modifiant le Code de procédure civile, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 24 est adopté.

Sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 24 est renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

M. Lefebvre, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi 25, Loi modifiant la Loi sur le curateur public, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 25 est adopté.

Sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 25 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

À 21 h 56, sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au lundi 6 juin 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Pour commémorer le cinquantième anniversaire du débarquement de Normandie et à la mémoire de l'ensemble des combattants des forces libres qui ont payé de leur vie le rétablissement de la démocratie en Europe, M. le Président invite l'Assemblée à observer un moment de recueillement.

Puis, M. Johnson, premier ministre, propose:

QUE l'Assemblée nationale commémore le cinquantième anniversaire du débarquement des forces alliées en Normandie en rendant hommage au courage héroïque de ceux et celles qui y ont participé et, à titre de posthume, à ceux et celles qui sont disparus.

Interviennent aussi sur cette motion M. Brassard, whip de l'opposition officielle, M. Atkinson (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Lafrance (Iberville).

La motion est adoptée.

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

302 Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins.

(Document n^o 136 de la session)

Mme Dionne (Kamouraska-Témiscouata) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 302, Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 302 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration et le ministre des Finances sera membre de ladite commission.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

210 Loi concernant la Ville de Lévis.

(Document n° 137 de la session)

M. Garon (Lévis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 210, Loi concernant la Ville de Lévis.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 210 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

Dépôts de documents

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 31 mai 1994, que lui a expédiée M. Michel Bouchard, sous-ministre de la Justice et sous-procureur général par intérim du Québec, dans laquelle celui-ci exprime son opinion sur la conformité aux lois, règlements et règles d'éthique de l'octroi et de la levée d'options d'achat d'actions de Systèmes M3i inc. à trois de ses administrateurs, accompagnée d'une copie de la lettre de transmission de cette opinion à M. Richard Drouin, président du conseil et chef de la direction d'Hydro-Québec.

(Document n° 138 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne) dépose:

Un tableau comparatif des dépenses consacrées à l'aide juridique au Canada pour l'année 1991-1992, préparé par le Centre canadien de la statistique juridique.

(Document n° 139 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée des projets de loi suivants: le projet de loi 193, Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal; le projet de loi 29, Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives; et le projet de loi 26, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 31, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 203, Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord; le projet de loi 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette; le projet de loi 211, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu; le projet de loi 237, Loi concernant la Ville de

Saint-Romuald; le projet de loi 299, Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval; le projet de loi 213, Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre; et le projet de loi 210, Loi concernant la Ville de Lévis.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi 2, Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi 21, Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 21 est adopté.

6 juin 1994

M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, propose que le projet de loi 10, Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 10 est adopté.

Adoption du principe

M. Bourbeau, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi 1, Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 1 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 1 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Puis, sur la motion de M. Doyon, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi 1.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi 1, Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux.

Le projet de loi 1 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi 1 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

6 juin 1994

À 17 h 43, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Adoption du principe

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que le principe du projet de loi 9, Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 9 est adopté.

Sur la motion de M. Blackburn, ministre délégué aux Transports et responsable de la Voirie, le projet de loi 9 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

M. Blackburn, ministre délégué aux Transports et responsable de la Voirie, propose l'ajournement de l'Assemblée.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

En conséquence, à 21 h 24, l'Assemblée est ajournée au mardi 7 juin 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Marcil, ministre de l'Emploi, dépose:

Le rapport annuel du ministère de l'Emploi, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 140 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Lazure (La Prairie) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 16 pétitionnaires, concernant le programme «Rattrapage scolaire» et la réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale.

(Document n° 141 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Lefebvre, ministre de la Justice, propose:

QUE cette Assemblée félicite le récipiendaire du Prix de la justice 1994, M. Jean-Yves Vachon, pour sa contribution exceptionnelle visant à accroître l'accessibilité à la justice pour la communauté sourde.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Blackburn (Chicoutimi) propose:

QUE cette Assemblée souligne le centième anniversaire de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, fondée en 1894 par l'évêque du diocèse de Chicoutimi Mgr Labrecque et par Mme Françoise Simard, et lui rende hommage pour sa participation à l'oeuvre éducative du Québec pendant un siècle.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de compléter l'étude détaillée du projet de loi 26, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives;

7 juin 1994

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 31, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse;
- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi 12, Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec;
- la Commission du budget et de l'administration, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 274, Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph; le projet de loi 298, Loi concernant Compagnie Montréal Trust; et le projet de loi 302, Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Chagnon, ministre de l'Éducation, propose que le projet de loi 2, Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 2 est adopté.

7 juin 1994

M. Bourbeau, ministre des Finances, propose que le projet de loi 1, Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 1 est adopté.

M. Vallerand, ministre du Revenu, propose que le projet de loi 152, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 152 est adopté.

À 12 h 49, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Quinze heures

Adoption du principe

Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor, propose que le principe du projet de loi 13, Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

7 juin 1994

En conséquence, le principe du projet de loi 13 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Puis, sur la motion de M. Doyon, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi 13.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi 13, Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic et d'autres dispositions législatives.

Le projet de loi 13 est amendé et adopté par la commission plénière.

Le projet de loi 13 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

À 17 h 40, sur la motion de M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, l'Assemblée est ajournée au mercredi 8 juin 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de rapports de commissions

M. Joly (Fabre) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 24, 25, 26, 31 mai et 1^{er} juin 1994, a tenu une consultation générale sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994.

(Document n° 142 de la session)

M. Parent (Sauvé) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 7 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 12 Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec — rapporté avec des amendements.

(Document n° 143 de la session)

M. Garon (Lévis) dépose:

Les rapports de la Commission de l'aménagement et des équipements qui a étudié en détail les projets de loi suivants:

Le 1^{er} juin 1994:

28 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme — rapporté avec des amendements.

(Document n° 144 de la session)

30 Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux — rapporté avec des amendements.

(Document n° 145 de la session)

Les 1^{er} et 6 juin 1994:

29 Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives — rapporté avec des amendements.

(Document n° 146 de la session)

Le 6 juin 1994:

193 Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal — rapporté avec des amendements.

(Document n° 147 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Au cours d'une réponse différée, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dépose:

Deux tableaux concernant le budget spatial fédéral pour les années 1994 à 2004: le premier montrant les dépenses actuelles et futures pour les plans spatiaux 1 et 2; le deuxième montrant la répartition du budget spatial par programme.

(Document n° 148 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission du budget et de l'administration, afin d'étudier en détail le projet de loi 15, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal;
- la Commission de la culture, afin d'étudier en détail le projet de loi 14, Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi 27, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec;
- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi 25, Loi modifiant la Loi sur le curateur public;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi 9, Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) propose:

QUE cette Assemblée censure le gouvernement libéral pour son incapacité à assurer la reconversion de l'industrie du matériel de défense qui a perdu plus de 10 000 emplois au Québec depuis 1987 et qui est confrontée à la perte de quelque 10 000 autres emplois d'ici les deux prochaines années.

Avant que le débat ne s'engage, M. Bissonnet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

Suit le débat sur la motion de Mme Harel.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 19)

POUR — 25

Baril	Boulerice	Filion	Léonard
Beaulne	Bourdon	Garon	Marois
Bertrand	Brassard	Gendron	Ménard
Blackburn	Caron	Harel	Morin
(<i>Chicoutimi</i>)	Carrier-Perreault	Holden	Perron
Blais	Chevrette	Juneau	
Boisclair	Dufour	Lazure	

CONTRE — 62

Atkinson	Bordeleau	Cherry	Gauvin
Baudin	Boucher-Bacon	Cusano	Gobé
Bélanger	Bourbeau	Després	Hamel
(<i>Még.-Compton</i>)	Bradet	Dionne	Houde
Benoît	Brodeur	Doyon	Hovington
Bergeron	Brouillette	Elkas	Johnson
Blackburn	Cardinal	Frulla	Joly
(<i>Roberval</i>)	Chagnon	Gagnon-Tremblay	Kehoe
Bleau	Chenail	Gautrin	Khelfa

8 juin 1994

Lafrenière	Marcil	Pelchat	Thérien
Leclerc	Messier	Philibert	Tremblay
Lefebvre	Middlemiss	Picotte	(<i>Outremont</i>)
LeSage	Paradis	Poulin	Trépanier
Loiselle	(<i>Brome-Miss.</i>)	Richard	Vallerand
Maciocia	Paradis	Robillard	Vallières
MacMillan	(<i>Matapédia</i>)	Ryan	Williams
Maltais	Parent	Sirros	

ABSTENTION — 0

À 13 h 08, sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au jeudi 9 juin 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. Marcil, ministre de l'Emploi, fait une déclaration dans laquelle il annonce la majoration du taux du salaire minimum, à compter du 1^{er} octobre prochain.

M. Ménard (Laval-des-Rapides) fait des commentaires au nom de l'opposition officielle, puis le ministre termine par une courte réplique.

Présentation de projets de loi

M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 22 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Joly (Fabre) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 8 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 27 Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec — rapporté sans amendement.
(Document n° 149 de la session)

Mme Marois (Taillon) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 1^{er}, 6 et 7 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 31 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse — rapporté avec des amendements.
(Document n° 150 de la session)

Questions et réponses orales

II est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose:

Un protocole d'entente entre la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et le Bureau de placement en aviation concernant une subvention accordée audit bureau.

(Document n° 151 de la session)

Au cours d'un complément de réponse, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu, dépose:

Un extrait du Manuel des mesures de développement de l'employabilité et d'aide à l'emploi du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle concernant le programme d'aide à l'intégration en emploi.

(Document n° 152 de la session)

Après la période de questions, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dépose:

Une série de documents portant sur les négociations en vue de la réduction des obstacles au commerce entre les provinces et territoires canadiens.

(Document n° 153 de la session)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 26, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec;
- la Commission du budget et de l'administration, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 15, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal;
- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi 7, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la culture, afin d'étudier en détail le projet de loi 6, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives.

9 juin 1994

AFFAIRES DU JOUR

À **11 h** 10, sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au vendredi 10 juin 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Chagnon, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

33 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants.

La motion est adoptée.

M. Bissonnet, vice-président, communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

201 Loi modifiant la Loi concernant les maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec.

(Document n° 154 de la session)

M. Benoit (Orford) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 201, Loi modifiant la Loi concernant les maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 201 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail et le ministre de l'Emploi sera membre de ladite commission.

10 juin 1994

Dépôts de documents

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose:

Le rapport annuel du Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 155 de la session)

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose:

Le rapport annuel du Programme d'aide aux Inuit pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 156 de la session)

Copie d'une lettre, en date du 14 mars 1994, que lui a envoyée Mme Lorraine Gadoury, maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha, concernant une décision du ministre par rapport à un site d'enfouissement situé dans la municipalité, accompagnée du texte d'une résolution adoptée par le conseil municipal à ce sujet.

(Document n° 157 de la session)

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Lefebvre, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel de la Commission d'accès à l'information du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 158 de la session)

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 159 de la session)

10 juin 1994

Le rapport annuel de la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 160 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Parent (Sauvé) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 8 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

25 Loi modifiant la Loi sur le curateur public — rapporté avec des amendements.

(Document n° 161 de la session)

M. Charbonneau (Saint-Jean) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, les 6, 7 et 9 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

26 Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives — rapporté avec des amendements.

(Document n° 162 de la session)

M. Dufour (Jonquière) dépose:

Les rapports de la Commission de la culture qui a étudié en détail les projets de loi suivants:

Le 9 juin 1994:

6 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives — rapporté sans amendement.

(Document n° 163 de la session)

Les 26 et 31 mai et 8 juin 1994:

14 Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles —
rapporté avec des amendements.

(Document n° 164 de la session)

Questions et réponses orales

II est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée des projets de loi suivants: le projet de loi 9, Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives, et le projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi 4, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 140, Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles.

10 juin 1994

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi 24, Loi modifiant le Code de procédure civile.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi 24, Loi modifiant le Code de procédure civile.

Le projet de loi 24 est amendé et adopté par la commission plénière.

Le projet de loi 24 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé 293, Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac.
-

10 juin 1994

À 13 h 13, sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au lundi 13 juin 1994, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Quatorze heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Paradis, leader du gouvernement et ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

37 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée.

M. Chagnon, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

34 Loi sur l'acupuncture.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose:

Le rapport annuel du Conseil de la santé et du bien-être, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 165 de la session)

M. Lefebvre, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 166 de la session)

Le rapport annuel de la Commission des droits de la personne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 167 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Garon (Lévis) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, les 8 et 10 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 9 Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives — rapporté avec des amendements.

(Document n° 168 de la session)

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, les 3, 4, 5, 10, 12, 19, 26 mai et 8 et 10 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 151 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives — rapporté avec des amendements.

(Document n° 169 de la session)

M. Joly (Fabre) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 10 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 4 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives — rapporté avec des amendements.

(Document n° 170 de la session)

M. Parent (Sauvé) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 9 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 7 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives — rapporté avec un amendement.

(Document n° 171 de la session)

Questions et réponses orales

II est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Libman (D'Arcy-McGee) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès du rabbin Menachem Schneerson, leader spirituel de la communauté juive hassidique Lubavitch.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 203, Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord, et le projet de loi 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette.

Présentation de projets de loi

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 232 du Règlement, M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 35 Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 188 du Règlement et sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, il est ordonné:

QUE, malgré les articles 21, 22, 53, 54 et 57 et le titre III du Règlement, aux affaires du jour, l'Assemblée procède à l'étape de l'adoption du principe du projet de loi 35, Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec, et que seuls le ministre de l'Emploi, le député de Laval-des-Rapides et le député de Drummond disposent d'un droit de parole sur cette motion;

13 juin 1994

QU'après l'adoption du principe dudit projet de loi, celui-ci soit renvoyé en commission plénière pour étude détaillée;

QU'ensuite, l'Assemblée procède à l'étape de l'adoption du projet de loi et que seuls le ministre de l'Emploi, le député de Laval-des-Rapides et le député de Drummond disposent d'un droit de parole sur cette motion.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Conformément à l'ordre adopté précédemment, M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que le principe du projet de loi 35, Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 35 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 35 est renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

Puis, sur la motion de M. Doyon, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi 35.

13 juin 1994

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi 35, Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec.

Le projet de loi 35 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi 35 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Adoption

M. Marcil, ministre de l'Emploi, propose que le projet de loi 35, Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 35 est adopté.

À 18 h 10, M. le Président suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi 17, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

Le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi 31, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse, et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 252 du Règlement, un amendement transmis par Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Après débat, l'amendement de Mme Robillard est adopté.

Le rapport, tel qu'amendé, est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture relatif au projet de loi 6, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture relatif au projet de loi 14, Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles.

Après débat, le rapport est adopté.

13 juin 1994

À 21 h 32, sur la motion de Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Assemblée est ajournée au mardi 14 juin 1994, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 13 juin 1994, à 18 h 20, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence du Président de l'Assemblée nationale, de M. Marcil, ministre de l'Emploi, et de Mme Pelchat (Vachon), les représentants du Premier ministre, de M. Ménard (Laval-des-Rapides), le représentant du Chef de l'opposition officielle, et de M. Bédard, le représentant du Secrétaire général de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

- 35 Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, pour l'année 1993.

(Document n° 172 de la session)

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les caisses d'épargne et de crédit, pour l'année 1993.

(Document n° 173 de la session)

Le rapport annuel du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier, pour la période du 1^{er} avril 1993 au 15 janvier 1994.

(Document n° 174 de la session)

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dépose:

Le rapport annuel du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 175 de la session)

Le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 176 de la session)

14 juin 1994

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose:

Le rapport annuel du Conseil médical du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 177 de la session)

Le rapport annuel de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 178 de la session)

M. Cherry, ministre des Transports, dépose:

Le rapport annuel de la Commission des transports du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 179 de la session)

M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose:

Le rapport annuel de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 180 de la session)

Le rapport annuel de la Société de financement agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 181 de la session)

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport annuel de la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 182 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Marois (Taillon) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 31 mai 1994, a tenu une consultation générale et des auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport du Conseil de la famille sur la mise en oeuvre de la *Loi sur le Conseil de la famille*, conformément à l'article 29 de ladite loi.

(Document n° 183 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Boisclair (Gouin) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 13 351 pétitionnaires, concernant la fermeture éventuelle des Foufounes Électriques, à Montréal.

(Document n° 184 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

La séance est suspendue à loisir.

À la reprise des travaux, M. le Président annonce qu'en raison de cette suspension, la partie matinale de la séance sera prolongée de vingt-huit minutes.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 13 avril 1994, que lui a expédiée M. Guy Deschênes, président du conseil d'administration de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, concernant les exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis.

(Document n° 185 de la session)

14 juin 1994

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne) dépose:

Un extrait du 21^e rapport annuel de la Commission des services juridiques du Québec.

(Document n° 186 de la session)

Motions sans préavis

M. Bissonnet, vice-président, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le trentième anniversaire du Journal des débats et félicite ses artisans d'hier et d'aujourd'hui pour leur professionnalisme dans la réalisation de ce travail essentiel au bon fonctionnement de l'institution parlementaire et à la connaissance de son histoire.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Juneau (Johnson) propose:

QUE cette Assemblée souligne les cinquante ans d'ordination presbytérale de l'archevêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, et lui rende hommage pour l'ensemble de son oeuvre, tant sur le plan matériel que sur le plan spirituel.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 211, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu; le projet de loi 237, Loi concernant la Ville de Saint-Romuald; le projet de loi 299, Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval; et le projet de loi 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette;
 - la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec, et d'étudier en détail le projet de loi 20, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite;
 - la Commission du budget et de l'administration, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 274, Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph; le projet de loi 298, Loi concernant Compagnie Montréal Trust; et le projet de loi 302, Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins; et afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 15, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal.
-

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

M. Libman (D'Arcy-McGee) propose:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour son manquement à défendre et à promouvoir avec cohérence et rigueur l'unité canadienne et pour sa réticence à contrer agressivement les différentes attaques dont elle est l'objet et qui menacent d'entraîner de sérieuses conséquences économiques pour les Québécois.

Avant que le débat ne s'engage, M. Tremblay, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour le débat sur cette motion: vingt minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour son intervention et dix minutes pour sa réplique; dix minutes sont allouées aux autres députés indépendants; un premier bloc de trente minutes sera réservé au groupe parlementaire formant le gouvernement; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Libman.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 306 du Règlement et à la demande de M. Paradis, leader du gouvernement, le vote est reporté aux affaires courantes de la prochaine séance.

À 13 h 17, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

M. Chenail (Beauharnois-Huntingdon) propose que le principe du projet de loi 191, Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 191 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 191 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Projets de loi du gouvernement

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 22 est adopté.

Sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 22 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

14 juin 1994

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 4, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi 12, Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi 9, Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi 7, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives.

14 juin 1994

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi 14, Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 14 est adopté.

Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi 6, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 6 est adopté.

À 18 h 06, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Adoption

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que le projet de loi 8, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 8 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 27, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour suspendre le débat et pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Joly (Fabre) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 1^{er}, 6, 7, 9 et 14 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

23 Loi sur la Société du tourisme du Québec — rapporté avec des amendements.

(Document n^o 187 de la session)

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 27, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec.

Le débat terminé, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi 17, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 17 est adopté.

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi 31, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 31 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi 30, Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux.

Le rapport est adopté.

14 juin 1994

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi 28, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ainsi que l'amendement transmis par M. Ryan, ministre des Affaires municipales.

L'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi 26, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives, ainsi que les amendements transmis par M. Gendron, leader adjoint de l'opposition officielle.

Après débat, les amendements sont rejetés.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi 29, Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

À 22 h 48, sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au mercredi 15 juin 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

M. Chevette, leader de l'opposition officielle, soulève un rappel au règlement sur la capacité du ministre du Revenu de faire la déclaration ministérielle qu'il s'apprête à faire, arguant que le pouvoir que le ministre entend utiliser est une prérogative du ministre des Finances.

M. le Président prend la question en délibéré et rappelle que le contenu de la déclaration ministérielle doit demeurer confidentiel jusqu'à ce que celle-ci soit faite à l'Assemblée par le ministre.

Dépôts de documents

M. Johnson, premier ministre, dépose:

Le rapport annuel du ministère du Conseil exécutif, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 188 de la session)

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, dépose:

Le rapport annuel de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 189 de la session)

15 juin 1994

M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les assurances, pour l'année 1993.

(Document n° 190 de la session)

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dépose:

Le rapport annuel du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 191 de la session)

Le rapport annuel de la Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le 26 mars 1994.

(Document n° 192 de la session)

Le rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 193 de la session)

Le rapport annuel de la Société générale de financement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 194 de la session)

M. Lefebvre, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel de l'Office de la protection du consommateur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 195 de la session)

Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications, dépose:

Le rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 196 de la session)

Le rapport annuel de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 197 de la session)

Le rapport annuel de la Régie du cinéma, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 198 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Forget (Prévost) dépose:

Les rapports de la Commission du budget et de l'administration qui, le 14 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:

274 Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph — rapporté sans amendement.

(Document n° 199 de la session)

Le rapport est adopté.

298 Loi concernant Compagnie Montréal Trust — rapporté sans amendement.

(Document n° 200 de la session)

Le rapport est adopté.

302 Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins — adopté avec des amendements.

(Document n° 201 de la session)

Le rapport est adopté.

M. Camden (Lotbinière) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 14 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

20 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite — rapporté avec des amendements.

(Document n° 202 de la session)

M. Garon (Lévis) dépose:

Les rapports de la Commission de l'aménagement et des équipements qui a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:

Le 13 juin 1994:

203 Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord — rapporté avec des amendements.

(Document n° 203 de la session)

Le rapport est adopté.

Le 14 juin 1994:

211 Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu — rapporté avec des amendements.

(Document n° 204 de la session)

Le rapport est adopté.

237 Loi concernant la Ville de Saint-Romuald — rapporté avec des amendements.

(Document n° 205 de la session)

Le rapport est adopté.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote sur la motion de censure présentée par M. Libman (D'Arcy-McGee) à la séance du 14 juin 1994. Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour son manquement à défendre et à promouvoir avec cohérence et rigueur l'unité canadienne et pour sa réticence à contrer agressivement les différentes attaques dont elle est l'objet et qui menacent d'entraîner de sérieuses conséquences économiques pour les Québécois.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 20)

POUR — 3

Atkinson

Cameron

Libman

CONTRE — 94

Baril

Blackburn

Brodeur

Cusano

Beaudin

(*Roberval*)

Brouillette

Després

Beaulne

Blais

Camden

Dionne

Bélanger

Bleau

Cardinal

Doyon

(*Anjou*)

Boisclair

Caron

Dufour

Bélanger

Bordeleau

Carrier-Perreault

Farrah

(*Még.-Compton*)

Boucher-Bacon

Chagnon

Filion

Benoit

Boulerice

Charbonneau

Forget

Bergeron

Bourbeau

Chenail

Frulla

Bertrand

Bourdon

Cherry

Gagnon-Tremblay

Blackburn

Bradet

Chevrette

Garon

(*Chicoutimi*)

Brassard

Ciaccia

Gautrin

Gauvin	Lafrenière	Middlemiss	Robillard
Gendron	Landry	Morin	Ryan
Gobé	Lazure	Paradis	Sirros
Hamel	Leclerc	(<i>Brome-Miss.</i>)	St-Roch
Harel	Lefebvre	Paradis	Tremblay
Holden	Lemire	(<i>Matapédia</i>)	(<i>Outremont</i>)
Houde	Léonard	Parent	Trudel
Hovington	LeSage	Parizeau	Vallerand
Johnson	Loiselle	Pelchat	Vallières
Jolivet	Maciocia	Perron	Vermette
Joly	MacMillan	Philibert	Williams
Juneau	Marcil	Picotte	
Kehoe	Ménard	Poulin	
Khelfa	Messier	Richard	

ABSTENTION — 0

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 299, Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval; le projet de loi 213, Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre; et le projet de loi 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière;
- la Commission du budget et de l'administration, afin d'étudier en détail le projet de loi 15, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal;

15 juin 1994

- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi 140, Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles;
- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. le Président donne l'avis suivant:

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de se saisir de l'opportunité de formuler des recommandations suivant l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission de protection des droits de la jeunesse.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

M. Chevrette, leader de l'opposition officielle, propose:

QUE le gouvernement libéral soit sévèrement blâmé pour son insouciance, son irresponsabilité et son manque de rigueur et de transparence dans sa gestion des affaires de l'État.

Avant que le débat ne s'engage, M. le Président répartit ainsi le temps de parole pour le débat sur cette motion: il a été convenu que ce débat prendra fin à 12 h 55 et qu'il sera suivi immédiatement d'un vote par appel nominal; dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

Suit le débat sur la motion de M. Chevrette.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix et, tel qu'annoncé précédemment, un vote par appel nominal sera tenu.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 21)

POUR — 24

Baril	Caron	Holden	Morin
Beaulne	Carrier-Perreault	Jolivet	Perron
Bélanger	Chevrette	Juneau	St-Roch
<i>(Anjou)</i>	Dufour	Landry	Vermette
Blais	Garon	Léonard	
Boulerice	Gendron	Marois	
Brassard	Harel	Ménard	

CONTRE — 61

Atkinson	Bradet	Després	Joly
Beaudin	Brodeur	Doyon	Kehoe
Bélanger	Brouillette	Elkas	Khelfa
<i>(Még.-Compton)</i>	Camden	Farrah	Lafrenière
Benoit	Cameron	Forget	Leclerc
Bergeron	Cardinal	Fradet	Lefebvre
Blackburn	Chagnon	Frulla	Lemire
<i>(Roberval)</i>	Charbonneau	Gagnon-Tremblay	LeSage
Bleau	Chenail	Gautrin	Libman
Bordeleau	Cherry	Hamel	Loiselle
Boucher-Bacon	Ciaccia	Houde	Maciocia
Bourbeau	Cusano	Johnson	MacMillan

15 juin 1994

Marcil	Pelchat	Ryan	Vallières
Messier	Picotte	Sirros	Williams
Middlemiss	Poulin	Tremblay	
Paradis	Richard	(Outremont)	
(Brome-Miss.)	Robillard	Vallerand	

ABSTENTION — 0

À 13 h 04, M. le Président suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Quinze heures

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose que le projet de loi 7, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 7 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Chagnon, ministre de l'Éducation, propose que le principe du projet de loi

15 juin 1994

33, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le principe du projet de loi 33 est adopté.

Sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 33 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi 25, Loi modifiant la Loi sur le curateur public.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Lefebvre, ministre de la Justice, propose que le projet de loi 24, Loi modifiant le Code de procédure civile, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 24 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec, ainsi que les amendements transmis par M. Blais (Masson).

15 juin 1994

Sont déclarés recevables les amendements par lesquels il est proposé d'ajouter au projet de loi les articles 50.1 et 50.2 ainsi que l'amendement à l'article 52.

Est déclaré irrecevable l'amendement proposé à l'article 42, pour les mêmes motifs que ceux énoncés par le président de la Commission de l'économie et du travail, à savoir que l'adoption de cet amendement amènerait des déboursés financiers non préalablement autorisés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 188 et 230 du Règlement et sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, il est ordonné:

QUE le débat sur le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec, et les amendements transmis par le député de Masson, ainsi que celui sur l'adoption dudit projet de loi soient fusionnés et que les intervenants dans ce débat disposent d'un temps de parole équivalent aux temps de parole prévus pour les deux étapes réunies ensemble.

Un débat s'ensuit.

À 17 h 56, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Prise en considération de rapports de commissions et adoption

L'Assemblée poursuit sa considération du rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 23, Loi sur la Société du

15 juin 1994

tourisme du Québec, et des amendements transmis par M. Blais (Masson), ainsi que le débat sur l'adoption du projet de loi 23, conformément à l'ordre adopté précédemment.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le débat est ajourné.

Adoption

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi 4, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 4 est adopté.

M. Sirros, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose que le projet de loi 12, Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 12 est adopté.

M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose que le projet de loi 27, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec, soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 27 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions et adoption

L'Assemblée reprend sa considération du rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec, et des amendements transmis par M. Blais (Masson), ainsi que le débat sur l'adoption du projet de loi 23, conformément à l'ordre adopté précédemment.

Le débat terminé, les amendements sont rejetés.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

Puis, la motion de M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme, proposant l'adoption du projet de loi 23, est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 23 est adopté.

Projets de loi publics au nom des députés

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi 193, Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Bordeleau (Acadie) propose que le projet de loi 193, Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal, soit adopté.

La motion est adoptée.

15 juin 1994

En conséquence, le projet de loi 193 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi 28, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, soit adopté.

M. Ryan propose que le projet de loi 28 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 28 est renvoyé en commission plénière.

L'amendement est étudié et adopté en commission plénière.

Le projet de loi 28, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

La motion proposant l'adoption du projet de loi 28 est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 28 est adopté.

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi 29, Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

15 juin 1994

Au cours du débat, M. Ryan propose que le projet de loi 29 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude de deux amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 29 est renvoyé en commission plénière.

Les amendements sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi 29, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi 29.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 29 est adopté.

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi 30, Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 30 est adopté.

À 22 h 46, sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au jeudi 16 juin 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations ministérielles

M. le Président rend la décision suivante sur le rappel au règlement soulevé par M. Chevrette, leader de l'opposition officielle, à la séance du 15 juin 1994, quant à l'admissibilité d'une déclaration que le ministre du Revenu projetait de faire au cours de la même séance:

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le ministre du Revenu est en droit de faire sa déclaration, pour les motifs suivants: le Conseil des ministres jouit d'une très grande discrétion quant à la façon dont il rend publique une politique gouvernementale ainsi qu'au contenu d'une déclaration ministérielle. La Présidence n'a à juger ni de la matière d'une telle déclaration, ni de la légalité de son contenu.

L'obligation de transmettre à la Présidence un exemplaire d'une déclaration ministérielle a pour but d'informer celui-ci de l'intention du ministre de la présenter. Ni la permission de la Présidence ni celle de l'Assemblée n'est requise pour qu'un ministre puisse faire une telle déclaration. De plus, la Présidence n'a pas de pouvoir décisionnel particulier à l'égard de l'annonce dans une déclaration ministérielle de l'adoption prochaine de mesures fiscales.

M. Vallerand, ministre du Revenu, fait alors une déclaration concernant certaines mesures pour améliorer les relations entre le ministère du Revenu et les contribuables québécois.

M. Filion (Montmorency) fait des commentaires au nom de l'opposition officielle, puis le ministre termine par une courte réplique.

Présentation de projets de loi

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 232 du Règlement, M. Bourbeau, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi:

- 36 Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité.

La motion est adoptée.

M. le Président communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:

- 296 Loi concernant la Ville de Laval.

(Document n° 206 de la session)

M. Vallières, whip en chef du gouvernement, au nom de M. Joly (Fabre), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé 296, Loi concernant la Ville de Laval.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi d'intérêt privé 296 est renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements et le ministre des Affaires municipales sera membre de ladite commission.

Dépôts de documents

Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor, dépose:

16 juin 1994

Le rapport annuel de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 207 de la session)

M. Ryan, ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation, dépose:

Le rapport annuel de la Société québécoise d'assainissement des eaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 208 de la session)

Le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 209 de la session)

M. Bourbeau, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 210 de la session)

M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose:

Le rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 211 de la session)

Le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 212 de la session)

16 juin 1994

M. Lefebvre, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel requis par l'article 195 du Code criminel sur la *Loi sur la protection de la vie privée*, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 213 de la session)

Le rapport annuel de la Commission de la santé et de la sécurité du travail concernant l'application de la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels* et de la *Loi visant à favoriser le civisme*, pour l'année 1993.

(Document n° 214 de la session)

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport annuel de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 215 de la session)

M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, dépose:

Le rapport annuel de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 216 de la session)

M. Marcil, ministre de l'Emploi, dépose:

Le rapport annuel de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 217 de la session)

Le rapport annuel de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993, accompagné d'une annexe statistique pour la même période.

(Document n° 218 de la session)

M. le Président dépose:

Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994, accompagné du rapport du Vérificateur général du Québec sur les frais d'administration pour la même période.

(Document n° 219 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Forget (Prévost) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, les 8, 9, 14 et 15 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 15 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal — rapporté avec des amendements.

(Document n° 220 de la session)

M. Hamel (Sherbrooke) dépose:

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, les 13 et 14 décembre 1993 et les 10 et 15 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 140 Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles — rapporté avec des amendements.

(Document n° 221 de la session)

M. Garon (Lévis) dépose:

Les rapports de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 15 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:

- 299 Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval — rapporté avec un amendement.

(Document n° 222 de la session)

Le rapport est adopté.

- 213 Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre — rapporté avec un amendement.

(Document n° 223 de la session)

Le rapport est adopté.

M. Trudel (Rouyn-Noranda — Témiscamingue) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui a tenu des consultations particulières le 27 avril 1994 et siégé en séances de travail les 15 décembre 1993 et 15 juin 1994 dans le cadre de l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission de protection des droits de la jeunesse. Le rapport contient une recommandation.

(Document n° 224 de la session)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 15 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 22 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo — rapporté avec des amendements.

(Document n° 225 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 18 231 pétitionnaires, concernant la lutte contre l'extrémisme et le racisme au Québec.

(Document n° 226 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, dépose:

Un sommaire des discussions qui ont eu lieu à la conférence des ministres responsables du commerce interprovincial à Fredericton, les 6 et 7 juin 1994.

(Document n° 227 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Morin (Dubuc) dépose:

Un mémoire de M. André Bourbeau, ministre des Finances, au Conseil des ministres, concernant la privatisation du centre de ski du Mont-Sainte-Anne.

(Document n° 228 de la session)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) dépose:

Un communiqué de presse émis le 2 juin 1994 par Citoyenneté et Immigration Canada, concernant l'examen du programme d'immigration des gens d'affaires, accompagné d'une fiche documentaire.

(Document n° 229 de la session)

Motions sans préavis

M. Jolivet (Laviolette) propose:

QUE cette Assemblée souligne le cinquantième anniversaire, aujourd'hui, de l'ordination sacerdotale de Mgr Laurent Noël, évêque du diocèse de Trois-Rivières, et lui rende hommage pour l'ensemble de son oeuvre spirituelle et matérielle au cours de toutes ces années de service pastoral.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Paradis, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi 191, Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi 19, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et la Loi sur la fête nationale;
- la Commission du budget et de l'administration, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé 267, Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats;
- la Commission de l'éducation, afin d'étudier en détail le projet de loi 33, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail le projet de loi d'intérêt privé 296, Loi concernant la Ville de Laval.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, propose:

QUE cette Assemblée blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir accentué la récession économique au Québec et présidé à la plus lente reprise des cinquante dernières années, confinant ainsi plus de 800 000 Québécoises et Québécois au chômage.

Avant que le débat ne s'engage, M. Bissonnet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

Suit le débat sur la motion de M. Parizeau.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 22)

POUR — 29

Baril	Blais	Caron	Garon
Beaulne	Boisclair	Carrier-Perreault	Gendron
Bélanger	Boulerice	Chevrette	Harel
(Anjou)	Bourdon	Claveau	Holden
Bertrand	Brassard	Filion	Jolivet

16 juin 1994

Juneau
Landry
Lazure

Léonard
Marois
Ménard

Morin
Parizeau
Perron

Trudel

CONTRE — 45

Beaudin
Bégin
Benoit
Blackburn
(*Roberval*)
Bleau
Bordeleau
Boucher-Bacon
Bourbeau
Brodeur
Brouillette
Camden

Cardinal
Chagnon
Chenail
Cusano
Després
Dionne
Elkas
Gagnon-Tremblay
Gautrin
Gauvin
Gobé
Hamel

Houde
Joly
Kehoe
Khelfa
Lafrenière
Lefebvre
Lemire
Loiselle
Maciocia
MacMillan
Marcil
Messier

Middlemiss
Paradis
(*Brome-Miss.*)
Paradis
(*Matapédia*)
Pelchat
Philibert
Rivard
Robillard
Sirros
Thérien
Vallières

~~ABSTENTION — 0~~

À 13 h 11, M. Tremblay, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que le projet de loi 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 151 est adopté.

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que le projet de loi 9, Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 9 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Chagnon, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le principe du projet de loi 34, Loi sur l'acupuncture, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 34 est adopté.

16 juin 1994

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi 34 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

Puis, M. Paradis convoque:

- la Commission de l'éducation, afin d'étudier en détail le projet de loi 34, Loi sur l'acupuncture.

Adoption

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Ryan, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi 26, Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Puis, M. Paradis propose que le projet de loi 26 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 26 est renvoyé en commission plénière.

Les amendements sont étudiés et adoptés à la majorité des voix en commission plénière.

Le projet de loi 26, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte à la majorité des voix le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi 26.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 26 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Bourbeau, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi 36, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 36 est adopté.

Sur la motion de M. Lefebvre, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi 36 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Lefebvre convoque:

- la Commission du budget et de l'administration, afin d'étudier en détail le projet de loi 36, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi 20, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Lefebvre, ministre de la Justice, propose que le projet de loi 25, Loi modifiant la Loi sur le curateur public, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

16 juin 1994

En conséquence, le projet de loi 25 est adopté.

À 18 h 01, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

Vingt heures

Adoption

Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi 13, Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 13 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo.

Le rapport est adopté.

16 juin 1994

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission du budget et de l'administration relatif au projet de loi 15, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi 140, Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Chagnon, ministre de l'Éducation, propose que le projet de loi 140, Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 140 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Gobé (LaFontaine) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 203, Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 203 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la règle de fonctionnement 35, M. Gobé (LaFontaine) propose que le projet de loi d'intérêt privé 203, Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 203 est adopté.

Adoption du principe

M. Messier (Saint-Hyacinthe) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 204, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 204 est adopté.

Adoption

M. Messier (Saint-Hyacinthe) propose que le projet de loi d'intérêt privé 204, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 204 est adopté.

Adoption du principe

M. Charbonneau (Saint-Jean) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 211, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 211 est adopté.

Adoption

M. Charbonneau (Saint-Jean) propose que le projet de loi d'intérêt privé 211, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 211 est adopté.

Adoption du principe

M. Charbonneau (Saint-Jean) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 224, Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 224 est adopté.

Adoption

M. Charbonneau (Saint-Jean) propose que le projet de loi d'intérêt privé 224, Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 224 est adopté.

Adoption du principe

M. Hamel (Sherbrooke) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 228, Loi modifiant la Loi sur la Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 228 est adopté.

Adoption

M. Hamel (Sherbrooke) propose que le projet de loi d'intérêt privé 228, Loi modifiant la Loi sur la Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 228 est adopté.

Adoption du principe

M. Richard (Nicolet-Yamaska) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 272, Loi concernant certains immeubles des circonscriptions foncières d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet (*titre modifié*), soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 272 est adopté.

Adoption

M. Richard (Nicolet-Yamaska) propose que le projet de loi d'intérêt privé 272, Loi concernant certains immeubles des circonscriptions foncières d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet (*titre modifié*), soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 272 est adopté.

Adoption du principe

M. Bordeleau (Acadie) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 274, Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 274 est adopté.

Adoption

M. Bordeleau (Acadie) propose que le projet de loi d'intérêt privé 274, Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 274 est adopté.

Adoption du principe

M. Després (Limoilou) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 277, Loi modifiant la charte de la ville de Beauport, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 277 est adopté.

Adoption

M. Després (Limoilou) propose que le projet de loi d'intérêt privé 277, Loi modifiant la charte de la ville de Beauport, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 277 est adopté.

Adoption du principe

M. Benoit (Orford) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 298, Loi concernant Compagnie Montréal Trust, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 298 est adopté.

Adoption

M. Benoit (Orford) propose que le projet de loi d'intérêt privé 298, Loi concernant Compagnie Montréal Trust, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 298 est adopté.

Adoption du principe

Mme Dionne (Kamouraska-Témiscouata) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 302, Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 302 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, Mme Dionne (Kamouraska-Témiscouata) propose que le projet de loi d'intérêt privé 302, Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 302 est adopté.

16 juin 1994

Adoption du principe

Mme Carrier-Perreault (Les Chutes-de-la-Chaudière) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 237, Loi concernant la Ville de Saint-Romuald, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 237 est adopté.

Adoption

Mme Carrier-Perreault (Les Chutes-de-la-Chaudière) propose que le projet de loi d'intérêt privé 237, Loi concernant la Ville de Saint-Romuald, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 237 est adopté.

À 21 h 15, sur la motion de M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée est ajournée au vendredi 17 juin 1994, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Dix heures

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Johnson, premier ministre, dépose:

Le rapport annuel du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 230 de la session)

M. Chagnon, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose:

Le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 231 de la session)

M. Lefebvre, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel du Curateur public du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 232 de la session)

17 juin 1994

Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu et ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille, dépose:

Le rapport annuel de la Régie des rentes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 233 de la session)

M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, dépose:

Le rapport annuel de la Société immobilière du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 234 de la session)

M. Marcil, ministre de l'Emploi, dépose:

Le rapport annuel de la Commission de la construction du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

(Document n° 235 de la session)

M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dépose:

Le rapport annuel du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

(Document n° 236 de la session)

M. le Président dépose:

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 15 juin 1994:

- la décision 682 concernant le Règlement modifiant de nouveau le Règlement sur le plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale et d'autres dispositions réglementaires;
- la décision 683 concernant le Règlement relatif à la promotion du directeur de la Direction de la Bibliothèque;
- la décision 684 concernant le Règlement relatif à la promotion de l'adjoint au directeur général de la Direction générale des affaires parlementaires et législatives;
- la décision 685 concernant le Règlement modifiant le Règlement d'application sur le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale;
- la décision 687 concernant le Règlement relatif au paiement d'une indemnité de départ à une fonctionnaire de l'Assemblée nationale.

(Document n° 237 de la session)

Dépôts de rapports de commissions

M. Jolivet (Laviolette) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 16 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 19 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et la Loi sur la fête nationale — rapporté avec des amendements.

(Document n° 238 de la session)

M. Lemieux (Vanier) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 16 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé:

- 267 Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats — rapporté sans amendement.

(Document n° 239 de la session)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, le 16 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

- 36 Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité — rapporté sans amendement.

(Document n° 240 de la session)

M. Dufour (Jonquière) dépose:

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 10, 11, 12 et 17 mai 1994, a tenu une consultation générale et des auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport de la Commission d'accès à l'information du Québec sur la mise en oeuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Document n° 241 de la session)

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose:

Les rapports de la Commission de l'éducation qui, le 16 juin 1994, a étudié en détail les projets de loi suivants:

- 33 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants — rapporté sans amendement.

(Document n° 242 de la session)

- 34 Loi sur l'acupuncture — rapporté avec des amendements.

(Document n° 243 de la session)

M. Charbonneau (Saint-Jean) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 16 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:

191 Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka — rapporté sans amendement.

(Document n° 244 de la session)

Dépôts de pétitions

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 5 473 pétitionnaires, concernant la lutte contre l'extrémisme et le racisme au Québec.

(Document n° 245 de la session)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Chevette, leader de l'opposition officielle, dépose:

Un mémoire présenté au Conseil des ministres par M. Christos Sirros, ministre des Ressources naturelles, concernant la constitution d'une banque de projets évalués par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

(Document n° 246 de la session)

Motions sans préavis

M. Sirros, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose:

17 juin 1994

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des peuples autochtones, qui se tiendra le 21 juin prochain, en renouvelant son appui aux nations amérindiennes et inuit du Québec dans la poursuite de leur développement socio-économique et politique, afin de s'épanouir en harmonie avec la société québécoise dans son ensemble.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Doyon, leader adjoint du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette; le projet de loi 296, Loi concernant la Ville de Laval; le projet de loi 293, Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac; et le projet de loi 210, Loi concernant la Ville de Lévis.
-

17 juin 1994

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

M. Gendron, leader adjoint de l'opposition officielle, propose:

QUE cette Assemblée condamne le gouvernement libéral pour le profond désintérêt qu'il a manifesté, tout au long de ses deux mandats, à l'égard de l'avenir et du développement des régions du Québec ainsi que pour son incapacité à mettre de l'avant des mesures susceptibles d'améliorer le niveau de l'emploi et la qualité de vie des citoyennes et citoyens qui y habitent.

Avant que le débat ne s'engage, M. Bissonnet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: il a d'abord été convenu que le débat sur cette motion prendra fin à 12 h 55 et qu'il sera suivi immédiatement d'un vote par appel nominal; dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à trente minutes chacune.

Suit le débat sur la motion de M. Gendron.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix et, tel qu'indiqué précédemment, un vote par appel nominal sera tenu.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 23)

POUR — 26

Baril	Blackburn	Brassard	Claveau
Bélanger	(<i>Chicoutimi</i>)	Caron	Dufour
(<i>Anjou</i>)	Blais	Carrier-Perreault	Filion
Bertrand	Boisclair	Chevrette	Garon

17 juin 1994

Gendron	Juneau	Marois	Parizeau
Holden	Lazure	Ménard	Perron
Jolivet	Léonard	Morin	Vermette

CONTRE — 60

Atkinson	Cusano	Lafrenière	Parent
Beaudin	Després	Leclerc	Pelchat
Bergeron	Dionne	Lefebvre	Philibert
Bissonnet	Doyon	Lemieux	Picotte
Blackburn	Elkas	LeSage	Poulin
<i>(Roberval)</i>	Forget	Libman	Rivard
Bordeleau	Fradet	Loiselle	Ryan
Boucher-Bacon	Frulla	Maciocia	Sirros
Bradet	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Thérien
Brodeur	Gautrin	Maltais	Trépanier
Brouillette	Gauvin	Marcil	Vallières
Camden	Gobé	Messier	Williams
Cameron	Hamel	Middlemiss	
Cardinal	Houde	Paradis	
Chagnon	Johnson	<i>(Brome-Miss.)</i>	
Charbonneau	Kehoe	Paradis	
Chenail	Khelfa	<i>(Matapédia)</i>	

ABSTENTION — 0

À 13 h 05, M. le Président suspend la séance jusqu'à 15 heures.

Quinze heures

Projets de loi publics au nom des députés

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi 191, Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Chenail (Beauharnois-Huntingdon) propose que le projet de loi 191, Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 191 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Khelfa (Richelieu) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 213, Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 213 est adopté.

Adoption

M. Khelfa (Richelieu) propose que le projet de loi d'intérêt privé 213, Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 213 est adopté.

Adoption du principe

M. Joly (Fabre) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 299, Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 299 est adopté.

Adoption

M. Joly (Fabre) propose que le projet de loi d'intérêt privé 299, Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 299 est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a tenu des consultations particulières le 27 avril 1994 et siégé en séances de travail les 15 décembre 1993 et 15 juin 1994 dans le cadre de l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission de protection des droits de la jeunesse. Le rapport contient une recommandation.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Vallerand, ministre du Revenu, propose que le projet de loi 15, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal, soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 15 est adopté.

Mme **Trépanier**, ministre de la Sécurité du revenu, propose que le projet de loi 20, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 20 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, **M. Charbonneau** (Saint-Jean) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, les 13, 15 et 17 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé:

286 Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette — rapporté avec des amendements.

(Document n° 247 de la session)

Le rapport est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Doyon (Louis-Hébert) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, soit adopté.

La motion est adoptée, M. Garon (Lévis) ayant fait valoir sa dissidence.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 286 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Doyon (Louis-Hébert) propose que le projet de loi d'intérêt privé 286, Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, soit adopté.

La motion est adoptée, M. Garon (Lévis) ayant fait valoir sa dissidence.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 286 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi 34, Loi sur l'acupuncture.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Chagnon, ministre de l'Éducation, propose que le projet de loi 34, Loi sur l'acupuncture, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 34 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'éducation relatif au projet de loi 33, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

17 juin 1994

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Chagnon, ministre de l'Éducation, propose que le projet de loi 33, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 33 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix.

En conséquence, le projet de loi 22 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Garon (Lévis) dépose:

Les rapports de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, le 17 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:

296 Loi concernant la Ville de Laval — rapporté avec un amendement.
(Document n° 248 de la session)

Le rapport est adopté.

293 Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac — rapporté avec des amendements.
(Document n° 249 de la session)

Le rapport est adopté.

210 Loi concernant la Ville de Lévis — rapporté sans amendement.
(Document n° 250 de la session)

Le rapport est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 237 et 268 du Règlement, M. Joly (Fabre) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 296, Loi concernant la Ville de Laval, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 296 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Joly (Fabre) propose que le projet de loi d'intérêt privé 296, Loi concernant la Ville de Laval, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 296 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Poulin (Chauveau) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 293, Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac, soit adopté.

La motion est adoptée.

17 juin 1994

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 293 est adopté.

Adoption

M. Poulin (Chauveau) propose que le projet de loi d'intérêt privé 293, Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 293 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Garon (Lévis) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 210, Loi concernant la Ville de Lévis, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 210 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Garon (Lévis) propose que le projet de loi d'intérêt privé 210, Loi concernant la Ville de Lévis, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 210 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission du budget et de l'administration relatif au projet de loi 36, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Bourbeau, ministre des Finances, propose que le projet de loi 36, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 36 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Chevrette (Joliette) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé 267, Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé 267 est adopté.

Adoption

M. Chevrette (Joliette) propose que le projet de loi d'intérêt privé 267, Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi d'intérêt privé 267 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Paradis, leader du gouvernement et ministre de l'Environnement et de la Faune, informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur recommande l'étude du projet de loi 37, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le principe du projet de loi 37 est adopté.

Sur la motion de M. Paradis, leader du gouvernement, le projet de loi 37 est renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

Puis, sur la motion de M. Paradis, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi 37.

Étude détaillée en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi 37, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale.

17 juin 1994

Le projet de loi 37 est adopté par la commission plénière.

Le projet de loi 37 est ensuite rapporté à l'Assemblée qui adopte le rapport de la commission plénière.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Paradis, leader du gouvernement et ministre de l'Environnement et de la Faune, propose que le projet de loi 37, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit adopté.

La motion est adoptée.

En conséquence, le projet de loi 37 est adopté.

M. Johnson, premier ministre, M. Chevrette, leader de l'opposition officielle, et M. le Président font chacun une allocution de circonstance.

Puis, à 18 h 19, M. le Président suspend les travaux afin de permettre la sanction de projets de loi par Son Excellence le lieutenant-gouverneur.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 17 juin 1994, à 18 h 55, au cabinet du Président de l'Assemblée nationale, en présence du Président et de M. Tremblay, vice-président de l'Assemblée nationale, de Mme Pelchat (Vachon), la représentante du Premier ministre, de M. Jolivet (Laviolette), de M. Bélanger (Anjou) et de Mme Carrier-Perreault (Les Chutes-de-la-Chaudière), les représentants du Chef de l'opposition officielle, et de M. Duchesne, secrétaire général de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- 1 Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux;
- 2 Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation;
- 3 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives;
- 4 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives;
- 6 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives;
- 7 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives;
- 8 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives;
- 9 Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives;
- 10 Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives;
- 12 Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec;
- 13 Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic et d'autres dispositions législatives;
- 14 Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles;
- 15 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal;
- 17 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives;

- 20 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite;
- 21 Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité;
- 22 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo;
- 23 Loi sur la Société du tourisme du Québec;
- 24 Loi modifiant le Code de procédure civile;
- 25 Loi modifiant la Loi sur le curateur public;
- 26 Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives;
- 27 Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec;
- 28 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- 29 Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives;
- 30 Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux;
- 31 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse;
- 33 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants;
- 34 Loi sur l'acupuncture;
- 36 Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité;
- 37 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale;
- 140 Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles;
- 151 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives;

- 152 Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac;
- 191 Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka;
- 193 Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal;
- 203 Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord;
- 204 Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine;
- 210 Loi concernant la Ville de Lévis;
- 211 Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu;
- 213 Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre;
- 224 Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle;
- 228 Loi modifiant la Loi sur la Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal;
- 237 Loi concernant la Ville de Saint-Romuald;
- 267 Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats;
- 272 Loi concernant certains immeubles des circonscriptions foncières d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet (*titre modifié*);
- 274 Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph;
- 277 Loi modifiant la charte de la ville de Beauport;
- 286 Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette;
- 293 Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac;

17 juin 1994

- 296 Loi concernant la Ville de Laval;
- 298 Loi concernant Compagnie Montréal Trust;
- 299 Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval;
- 302 Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins.

À 19 heures, la séance reprend.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur fait son entrée dans l'Assemblée nationale, accompagné de son aide de camp, et occupe le fauteuil.

Après quoi, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de clore la troisième session de la trente-quatrième Législature de l'Assemblée nationale par le discours suivant:

*Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le Chef de l'opposition officielle,
Mesdames et messieurs de l'Assemblée nationale,*

Qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour vous exprimer, à tous et chacun, ma vive reconnaissance pour l'accueil que vous m'avez réservé au cours de mes visites à l'Assemblée nationale.

Si les lois adoptées en Assemblée, parfois après de longs et tumultueux débats, ont certes une importance primordiale, ces mêmes débats, dont elles sont la conséquence directe, le sont tout autant, car ils témoignent d'une volonté de maintenir nos institutions démocratiques et de préserver les libertés et les droits de tous les Québécois.

Je n'ai pas l'intention de rappeler toutes les lois qui ont été soumises à votre attention, si ce n'est pour souligner et vous rappeler que les questions économiques, vous l'aurez constaté, ont été au coeur de vos travaux.

17 juin 1994

Mesdames et messieurs de l'Assemblée nationale, en prorogeant cette troisième session de la trente-quatrième Législature, je vous remercie, au nom de tous les citoyens et citoyennes du Québec, pour l'excellence de votre travail et votre dévouement inlassable. Quoiqu'il arrive, je souhaite la meilleure des chances à chacun d'entre vous.

Je proroge donc cette troisième session de la trente-quatrième Législature.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur se retire, accompagné de son aide de camp.

Puis, M. le Président s'exprime comme suit:

C'est la volonté et le désir de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec que cette troisième session de la trente-quatrième Législature soit prorogée *sine die*, et cette session est, en conséquence, prorogée *sine die*.

À 19 h 03, M. le Président lève la séance.

Le Président

JEAN-PIERRE SAINTONGE

Index

TABLE DE CONCORDANCE

3^e session — 34^e législature

Note: Cette table de concordance permet de connaître la date à laquelle un événement est survenu à **partir** des numéros de pages des procès-verbaux français. Ces derniers sont indiqués en souligné dans l'ensemble de l'Index.

Dates	# Pages
Jeudi 17 mars 1994	1 à 7
Mardi 22 mars 1994	9 à 15
Mercredi 23 mars 1994	17 à 24
Jeudi 24 mars 1994	25 à 31
Mardi 29 mars 1994	33 à 38
Mercredi 30 mars 1994	39 à 48
Jeudi 31 mars 1994	49 à 56
Mardi 12 avril 1994	57 à 62
Mercredi 13 avril 1994	63 à 65
Jeudi 14 avril 1994	67 à 70
Mardi 19 avril 1994	71 à 74
Mercredi 20 avril 1994	75 à 76
Jeudi 21 avril 1994	77 à 79
Mardi 26 avril 1994	81 à 86
Mercredi 27 avril 1994	87 à 94
Jeudi 28 avril 1994	95 à 101
Mardi 3 mai 1994	103 à 109
Mercredi 4 mai 1994	111 à 119
Jeudi 5 mai 1994	121 à 128
Mardi 10 mai 1994	129 à 134
Mercredi 11 mai 1994	135 à 141
Jeudi 12 mai 1994	143 à 151
Mardi 17 mai 1994	153 à 160
Mercredi 18 mai 1994	161 à 165
Jeudi 19 mai 1994	167 à 172
Mardi 24 mai 1994	173 à 177
Mercredi 25 mai 1994	179 à 183
Jeudi 26 mai 1994	185 à 199
Mardi 31 mai 1994	201 à 206

Dates	# Pages
Mercredi 1^{er} juin 1994	207 à 212
Lundi 6 juin 1994	213 à 218
Mardi 7 juin 1994	219 à 223
Mercredi 8 juin 1994	225 à 229
Jeudi 9 juin 1994	231 à 234
Vendredi 10 juin 1994	235 à 240
Lundi 13 juin 1994	241 à 248
Mardi 14 juin 1994	249 à 260
Mercredi 15 juin 1994	261 à 275
Jeudi 16 juin 1994	277 à 298
Vendredi 17 juin 1994	299 à 322

INDEX

3^e session — 34^e législature

LISTE DES RUBRIQUES

	Page
AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION	329
BUDGET	329
BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	329
COMMISSIONS PERMANENTES	329
CRÉDITS BUDGÉTAIRES	330
DÉBATS DE FIN DE SÉANCE	330
DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS	331
DÉCISIONS ET DIRECTIVES DU PRÉSIDENT	331
DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES	332
DÉPUTÉS	332
DISSIDENCE	332
DOCUMENTS DE LA SESSION	
Voir ANNEXE D	
HOMMAGE	332
INTERPELLATIONS	332
INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE	333
INTERVENTIONS PORTANT SUR UN FAIT PERSONNEL	333
LOI SUR L'ASSEMBLÉE NATIONALE	333

MOTIONS D'AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE	334
MOTIONS DE CENSURE (Art 304 du Règlement)	334
MOTIONS DE L'OPPOSITION (Art. 97 do Règlement)	334
MOTIONS METTANT EN QUESTION LA CONDUITE D'UNE PERSONNE AUTRE QU'UN DÉPUTÉ (Art. 324 du Règlement)	335
MOTIONS SANS PRÉAVIS (Art 84, 2e et 3e al., du Règlement)	335
ORDRES CONCERNANT L'ORGANISATION DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE	337
PROJETS DE LOI	338
Voir aussi ANNEXE G	
RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	339
SANCTIONS DE PROJETS DE LOI	
Voir ANNEXE H	
SESSION	340
WHIP ADJOINTS DU GOUVERNEMENT	340

INDEX GÉNÉRAL

A

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

voir MOTIONS Motions de l'opposition (art.97)

B

BUDGET

Budget 1994-1995

Discours et motion du ministre des Finances, M. Bourbeau; motion adoptée 87, 150, 151, 189, 193, 194

Commentaires et discours du critique financier de l'opposition officielle, M. Léonard 151, 162

Débat sur le discours et sur la motion du ministre des Finances 161, 162, 164, 165, 170, 171, 175, 189

Motions de censure: M. Beaulne (Bertrand), rejetée 165, 189, 190, 191; M. Bertrand (Portneuf), rejetée 171, 189, 192, 193; M. Dufour (Jonquière), rejetée 170, 189, 191, 192; M. Léonard (Labelle), rejetée 162, 189, 190;
Suite du débat à la CBA 175, 186

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Liste des membres et des membres suppléants 33.

C

COMMISSIONS PERMANENTES

Mandats confiés **par** l'Assemblée (art. 146), autres que l'étude de projets de loi ou de crédits

CET: Consultation générale sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994 27, 156, 157, 158, 225

CC: Consultation générale sur le rapport de la Commission d'accès à l'information sur la mise en oeuvre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels 104, 302

Membres, remplacements permanents (art. 128)

CI: M. Benoît (Orford) par Mme Bleau 12, 13

CBA: Mme Bleau (Groulx) par M. Benoît (Orford) 12, 13

CRÉDITS BUDGÉTAIRES

Crédits annuels

Année financière 1994-1995 25, 55, 60, 61, 82, 87, 189, 194, 195, 196, 199

Crédits de l'Assemblée

Année financière 1994-1995 55, 60, 84

Crédits provisoires

Année financière 1994-1995 25, 39, 40, 54, 55, 56

D

DÉBATS

Débats de **fin** de séance

M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) et M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles: le Conseil scolaire de l'île de Montréal et l'intégration des immigrants 99, 100

M. Bertrand (Portneuf) et M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux: le déménagement d'organismes gouvernementaux à Place Victoria 85, 86

M. Filion (Montmorency) et M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme: l'avenir du Mont-Sainte-Anne 29, 30

M. Filion (Montmorency) et M. Vallerand, ministre du Revenu: le permis des stations-service qui doivent de l'argent à Revenu Québec 84, 86

M. Jolivet (Laviolette) et M. Sirros, ministre des Ressources naturelles: l'engagement de M. Royal Grenier par la SOPFEU 204, 205

M. Perron (Duplessis) à M. Cherry, ministre des Transports: le camionnage en vrac 157, 160

Débats sur les rapports de commission (art. 94)

Rapport de la CI sur les orientations, les activités et la gestion de la Commission de la protection des droits de la jeunesse, contenant une recommandation 309

DÉCISIONS ET DIRECTIVES DE LA PRÉSIDENTE

Décisions ou directives faisant suite à un rappel au Règlement

M. Saintonge, Présidente: réponse affirmative à l'interrogation de M. Chevette, leader de l'opposition officielle, sur la possibilité pour le leader du gouvernement de présenter plus d'une motion, en vertu de l'article 48 du Règlement, pour la réinscription au Feuilleton de projets de loi dont l'étude n'était pas achevée à la fin de la session précédente 22

M. Saintonge, Présidente: réponse affirmative à l'interrogation de M. Chevette, leader de l'opposition officielle, sur l'admissibilité d'une déclaration ministérielle du ministre du Revenu 277

Décisions sur la recevabilité d'amendements ou de sous-amendements

Amendements ou sous-amendements déclarés recevables: M. Tremblay, vice-président 118, 119

Amendements ou sous-amendements déclarés irrecevables: M. Tremblay, vice-président 92

Décisions sur les demandes d'intervention sur une violation de droit ou de privilège

M. Saintonge, Présidente: rejet de la demande de M. Baril (Arthabaska) en rapport avec l'examen d'engagements financiers par la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation 12, 52, 53, 54

M. Saintonge, Présidente: rejet de la demande de M. Garon (Lévis) en rapport avec l'acquisition de biens et de services par la Société de l'assurance automobile en vue de l'application éventuelle du projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière, qui n'a pas encore été adopté par l'Assemblée 153, 154

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

M. Marcil, ministre de l'Emploi: majoration du taux du salaire minimum 231

M. Vallerand, ministre du Revenu: mesures pour améliorer les relations entre le ministère du Revenu et les contribuables 277

DÉPUTÉS

Démissions

Mme Robic (Bourassa) 67

Indépendants

M. Atkinson (Notre-Dame-de-Grâce) 59

DISSIDENCE (ART. 228)

M. Garon (Lévis) 310

H

HOMMAGE

Hommage rendu à l'occasion du décès de Mme Reine Gagné-Johnson, mère du Premier Ministre 201

I

INTERPELLATIONS

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) à Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications: l'avenir des télécommunications au Québec 124

M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles) à M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles: l'immigration au Québec 98, 99

Mme Carrier-Perreault (Les Chutes-de-la-Chaudière) à Mme Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille: les services de garde au Québec 169

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Marcil (ministre de l'Emploi): la formation de la main-d'oeuvre 28

M. Lazure (La Prairie) à Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu: les coupures dans les programmes de la sécurité du revenu 79

M. Trudel (Rouyn-Noranda — Témiscamingue) à Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux: l'organisation du réseau hospitalier dans la région de Montréal 149

INTERVENTIONS

Sur une violation de droit ou de privilège

M. Baril (Arthabaska): demande d'intervention en rapport avec l'examen d'engagements financiers par la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation; intervention refusée 12, 52, 53, 54

M. Garon (Lévis): demande d'intervention en rapport avec l'acquisition de biens et de services par la Société de l'assurance automobile en vue de l'application éventuelle du projet de loi 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière, qui n'a pas encore été adopté par l'Assemblée 153, 154

Sur un fait personnel

M. Gendron, leader adjoint de l'opposition officielle, au nom de M. Chevrette, leader de l'opposition officielle: correction d'une affirmation de M. Sirros, ministre des Ressources naturelles, au sujet de rapports financiers concernant la compagnie Nouveler 97

L

LOI SUR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Modifications

Projet de loi 37, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale 316, 317, 319

Voir aussi RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE Modifications

M

MOTIONS

Motion d'ajournement de l'Assemblée

M. Blackburn, ministre délégué aux Transports et responsable de la Voirie; adoptée 218

Motions de censure (art. 304)

M. Brassard: blâme le gouvernement pour son absence de programme constitutionnel et demande des élections générales; rejetée 132, 133, 134

M. Chevrette: blâme le gouvernement pour son insouciance, son irresponsabilité et son manque de rigueur et de transparence dans sa gestion; rejetée 267, 268

M. Gendron: condamne le gouvernement pour son désintérêt à l'égard de l'avenir et du développement des régions; rejetée 305, 306

Mme Harel: censure le gouvernement pour son incapacité à assurer la reconversion de l'industrie du matériel de défense; rejetée 228, 229

M. Libman: blâme le gouvernement pour son manquement à défendre et à promouvoir l'unité canadienne; rejetée 254, 265.

M. Parizeau: blâme le gouvernement pour avoir accentué la récession économique au Québec; rejetée 285, 286

Voir aussi: SESSION Ouverture Motions de censure
 BUDGET Motions de censure

Motions de l'opposition (art. 97)

M. Bélanger (Anjou): la loi fédérale sur les jeunes contrevenants et les lois et politiques québécoises en matière de protection de la jeunesse; amendée; sous-amendée; adoptée 106, 107, 117, 118, 119, 122, 123.

Mme Juneau (Johnson): les mesures budgétaires à l'égard des aînés; amendée; adoptée 84, 90, 91, 92, 93

M. Lazure (La Prairie): la directive de la ministre de la Sécurité du revenu obligeant les bénéficiaires de 60 à 65 ans à se prévaloir de façon anticipée de leurs revenus de retraite 131, 139, 140

M. Léonard (Labelle): la constitution d'une commission spéciale ayant pour objet d'analyser l'opportunité et l'impact des projets de privatisation et élaborer un code d'éthique applicable à toute personne impliquée dans un tel processus 174, 175, 181, 182, 183

M. Trudel (Rouyn-Noranda — Témiscamingue): le sous-financement du réseau de la santé et des services sociaux et le désengagement du gouvernement fédéral; rejetée 36, 37, 39, 40, 47, 51, 52

Motions mettant en question la conduite d'une personne autre qu'un député (art. 324)

Réinscription au Feuilleton des motions de M. Lemire (Saint-Maurice) et de M. Maltais (Saguenay) inscrites lors de la session précédente 14

Motions sans préavis (art 84, 2e et 3e al.);

M. Bissonnet, vice-président: le trentième anniversaire du Journal des débats; adoptée 252

Mme Blackburn (Chicoutimi): Semaine du français, adoptée 22

Mme Blackburn (Chicoutimi): le centième anniversaire de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil; adoptée 220

M. Bordeleau (Acadie): le soixante-dix-neuvième anniversaire du génocide arménien; adoptée 79

M. Boulerice (Sainte-Marie-Saint-Jacques): l'octroi de l'aide internationale canadienne et la politique étrangère du gouvernement fédéral relative au respect des droits de la personne; adoptée 27

M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles): Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, adoptée 23

M. Cameron (Jacques-Cartier): le décès de Richard Nixon, président des Etats-Unis d'Amérique de 1968 à 1974; adoptée 83

M. Chevette, leader de l'opposition officielle: le cinquantième anniversaire d'Hydro-Québec; adoptée 22

M. Chevette, leader de l'opposition officielle: Journée nationale du drapeau; adoptée 174

M. Chevette, leader de l'opposition officielle: l'exercice exclusif par le Québec des compétences se rattachant à la formation de la main-d'oeuvre; adoptée 68, 69

M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, le l'Immigration et des Communautés culturelles: la victoire du Congrès national africain aux élections en Afrique du Sud; adoptée 105

M. Cusano (Viau): Semaine du don d'organes; adoptée 73

M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme: la sixième Semaine nationale du tourisme; adoptée 106

M. Garon (Lévis): l'anniversaire de Mme Marois (Taillon); adoptée 35

M. Johnson, Premier Ministre: le cinquantième anniversaire du débarquement de Normandie; adoptée 213

M. Jolivet (Laviolette): le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Laurent Noël, évêque de Trois-Rivières; adoptée 283

Mme Juneau (Johnson): le cinquantième anniversaire d'ordination presbytérale de l'archevêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier; adoptée 252

M. Lefebvre, ministre de la Justice: le récipiendaire du Prix de la Justice 1994, M. Jean-Yves Vachon; adoptée 220

M. Libman (D'Arcy-McGee):le décès du rabbin Menachem Schneerson; adoptée 243

M. MacMillan (Papineau): la victoire de l'équipe canadienne au championnat mondial de hockey; adoptée 130

M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique: Semaine de la police; adoptée 148

M. Paradis, leader du gouvernement: l'anniversaire des vice-présidents M. Bissonnet (Jeanne-Mance) et M. Tremblay (Rimouski) ainsi que de Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications; adoptée 36

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune: Semaine de la conservation de la faune; adoptée 61

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune: Journée de la terre; adoptée 78

M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune: Mois de l'environnement; adoptée 105

Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux: Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées; adoptée 203

M. Ryan, ministre des Affaires municipales: condoléances à l'occasion du décès de Mme Reine Johnson; adoptée 201

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles: Semaine minière; adoptée 82

M. Sirros, ministre des Ressources naturelles: Semaine de l'arbre; adoptée 105

M. Sirros, ministre délégué aux Affaires autochtones: Journée nationale des peuples autochtones; adoptée 303, 304

Mme Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille: Semaine des services de garde du Québec; adoptée 130

Mme Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille: Journée internationale de la famille; adoptée 148, 149

Motions non débattues faute de consentement: Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) 97; M. Lazure (La Prairie) 116, 123; M. Trudel (Rouyn-Noranda — Témiscamingue) 203

Voir aussi COMMISSIONS PERMANENTES Mandats confiés par l'Assemblée (art 146)

O

ORDRES CONCERNANT L'ORGANISATION DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Organisation de la suite du débat sur le discours d'ouverture, du débat sur la motion de M. Trudel (Rouyn-Noranda — Témiscamingue) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition et de l'étude des crédits provisoires 39, 40

Organisation de l'étude des crédits provisoires en commission plénière 54

Organisation du débat sur l'adoption du principe du projet de loi 35, Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec 244

Organisation du débat sur le rapport de la commission et sur l'adoption du projet de loi 23, Loi sur la Société du tourisme du Québec 271

P

PROJETS DE LOI

Projets de loi de la session précédente réinscrits au Feuilleton (art. 48)

- 116, Loi modifiant le Code du travail 26
- 125, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec 12
- 126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière 45
- 128, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du revenu 45
- 135, Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec 26
- 140, Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles 45
- 148, Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises 45
- 149, Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise 45
- 150, Loi modifiant la Loi sur les coopératives 45
- 151, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives 45
- 152, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac 45
- 204, Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine 46
- 209, Loi concernant la Ville de Saint-Eustache 46
- 213, Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre 46
- 226, Loi concernant Centre de Ski Le Relais (1988) Inc. 46
- 228, Loi modifiant la Loi sur la Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal 46
- 247, Loi concernant la ville de Candiac 46

269, Loi concernant un immeuble du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres 46

270, Loi concernant la Fondation des bourses d'études Curé Louis Aldéric Desjardins 46

272, Loi concernant certains immeubles des circonscriptions foncières d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet (titre modifié) 46

274, Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph 46

277, Loi modifiant la charte de la ville de Beauport 46

Projets de loi dont les auteurs ont été remplacés

125, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec: Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, remplace M. Marc-Yvan Côté 155

126, Loi modifiant le Code de la sécurité routière: M. Cherry, ministre des Transports, remplace M. Elkas (Robert-Baldwin) 155

128, Loi modifiant la Loi sur la sécurité du revenu: Mme Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille, remplace M. Bourbeau, ministre des Finances 155

140, Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles: M. Chagnon, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, remplace M. Savoie (Abitibi-Est) 155

R

RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Modifications

Nouvelle version anglaise 185

Voir aussi LOI SUR L'ASSEMBLÉE NATIONALE Modifications

S

SESSION

Ouverture

Allocution du lieutenant-gouverneur (M. Asselin) 1

Discours du Premier ministre (M. Johnson) 7

Discours du chef de l'opposition officielle (M. Parizeau) 14

Débat sur le discours d'ouverture 14, 15, 17, 24, 28, 30, 37, 38, 39, 40

Motions de censure: M. Libman (D'Arcy McGee), rejetée 17, 41, 43, 44; M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, rejetée 14, 41, 42, 43

Clôture

Allocution du lieutenant-gouverneur (M. Asselin) 321, 322

W

WHIPS ADJOINTS DU GOUVERNEMENT

**Mme Loiselle (Saint-Henri) en remplacement de M. Gauvin (Montmagny-L'Islet)
41**

Annexe A
Proclamations

Proclamation



(Convocation en vue de la 3^e session)

Martial Asselin
(L.S.)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH II, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos très aimés et fidèles Membres de l'Assemblée nationale,

SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que l'Assemblée nationale se trouve convoquée en vue de l'expédition des affaires pour le jeudi, 17 mars prochain, mais que, pour diverses considérations, Nous avons, sur l'avis du Conseil exécutif de ladite Province, jugé à propos de proroger l'Assemblée en sa 34^e Législature, ce 10 mars 1994, à 23 heures.

A CES CAUSES, Nous vous faisons maintenant savoir que vous êtes dispensés de vous réunir dans le cadre de la présente session, vous convoquons par les présentes pour une nouvelle session, le 17 mars 1994, à 14 heures et, en conséquence, vous mandons et ordonnons de vous assembler à cette date, à l'Hôtel du Parlement, en la Ville de Québec, pour y expédier les affaires de la Province et y examiner, discuter et décider les questions qui vous seront soumises.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de la Province de Québec.

Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable Martial Asselin, C.P., C.R., Lieutenant-Gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre Ville de Québec, le dixième jour de mars, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-quatorze et de Notre Règne le quarante-troisième.

Par ordre,

Le Secrétaire général de l'Assemblée nationale,

PIERRE DUCHESNE

Proclamation



(Dissolution)

Martial Asselin
(L.S.)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH II, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos très aimés et fidèles Membres de l'Assemblée nationale,

SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que sur l'avis du Conseil exécutif de la Province de Québec, Nous avons jugé à propos de dissoudre la présente Assemblée;

A CES CAUSES, Nous dissolvons par les présentes ladite Assemblée.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de la Province de Québec.

Témoins: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable Martial Asselin, C.P., C.R., Lieutenant-Gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre Ville de Québec, le vingt-quatrième jour de juillet, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-quatorze et de Notre Règne le quarante-troisième.

Par ordre,

Le Secrétaire général de l'Assemblée nationale,

PIERRE DUCHESNE

Proclamation



(Élections générales)

Martial Asselin
(L.S.)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH II, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos très aimés et fidèles Membres de l'Assemblée nationale,

SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que c'est Notre désir et Notre bon plaisir de rencontrer aussitôt que possible le peuple de la Province de Québec et d'obtenir son avis exprimé en Parlement;

A CES CAUSES, Nous faisons connaître par les présentes que, sur l'avis du Conseil exécutif de la Province de Québec, Nous avons ce jour enjoint le directeur général des élections de tenir des élections générales lundi, le 12 septembre 1994, en vue de la constitution d'une nouvelle Assemblée. Le scrutin devra avoir lieu dans toutes les circonscriptions électorales où il sera nécessaire d'en tenir un. Le décret ordonnant des élections générales est en date du 24 juillet 1994.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de la Province de Québec.

Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable Martial Asselin, C.P., C.R., Lieutenant-Gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre Ville de Québec, le vingt-quatrième jour de juillet, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-quatorze et de Notre Règne le quarante-troisième.

Par ordre,

Le Secrétaire général de l'Assemblée nationale,

PIERRE DUCHESNE

Proclamation



(Convocation)

Martial Asselin
(L.S.)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH II, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos très aimés et fidèles Membres de l'Assemblée nationale,

SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que c'est Notre désir et Notre bon plaisir de rencontrer aussitôt que possible le peuple de la Province de Québec et d'obtenir son avis exprimé en Parlement;

A **CES CAUSES**, sur l'avis du Conseil exécutif de la Province de Québec, Nous convoquons par les présentes une nouvelle Assemblée pour le dix-huitième jour d'octobre prochain et mandons et ordonnons à ses Membres de s'assembler à cette date, à l'Hôtel du Parlement, en la Ville de Québec.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de la Province de Québec.

Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable Martial Asselin, C.P., C.R., Lieutenant-Gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre Ville de Québec, le vingt-quatrième jour de juillet, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-quatorze et de Notre Règne le quarante-troisième.

Par ordre,

Le Secrétaire général de l'Assemblée nationale,

PIERRE DUCHESNE

Proclamation



(Nouvelle convocation)

Martial Asselin
(L.S.)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH II, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos très aimés et fidèles Membres de l'Assemblée nationale,

SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que l'Assemblée nationale se trouve convoquée en vue de l'expédition des affaires pour le mardi, 18 octobre 1994, mais que, pour diverses considérations, Nous avons, sur l'avis du Conseil exécutif de ladite Province, jugé à propos de la convoquer pour le 29 novembre 1994.

A CES CAUSES, Nous vous faisons maintenant savoir que vous êtes dispensés de vous réunir le 18 octobre prochain, vous convoquons par les présentes pour le 29 novembre 1994 et, en conséquence, vous mandons et ordonnons de vous assembler à cette date, à l'Hôtel du Parlement, en la Ville de Québec, pour y expédier les affaires de la Province et y examiner, discuter et décider les questions qui vous seront soumises.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de la Province de Québec.

Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable Martial Asselin, C.P., C.R., Lieutenant-Gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre Ville de Québec, le quatorzième jour d'octobre, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-quatorze et de Notre Règne le quarante-troisième.

Par ordre,

Le Secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale,

GÉRARD LALIBERTÉ

Annexe B

Composition de l'Assemblée

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES
(députés et appartenances politiques)

3^e session — 34^e législature

Abitibi-Est	Savoie, Raymond	Parti Libéral du Québec
Abitibi-Ouest	Gendron, François	Parti Québécois
Acadie	Bordeleau, Yvan	Parti Libéral du Québec
Anjou	Bélanger, Pierre	Parti Québécois
Argenteuil	Ryan, Claude	Parti Libéral du Québec
Arthabaska	Baril, Jacques	Parti Québécois
Beauce-Nord	Audet, Jean	Parti Libéral du Québec
Beauce-Sud	Dutil, Robert	Parti Libéral du Québec
Beauharnois-Huntingdon	Chenail, André	Parti Libéral du Québec
Bellechasse	Bégin, Louise	Parti Libéral du Québec
Berthier	Houde, Albert	Parti Libéral du Québec
Bertrand	Beaulne, François	Parti Québécois
Bonaventure	Landry, Marcel	Parti Québécois
Bourassa	Robic, Louise ¹	Parti Libéral du Québec
Bourget	Boucher-Bacon, Huguette	Parti Libéral du Québec
Brome-Missisquoi	Paradis, Pierre	Parti Libéral du Québec
Chambly	Robillard, Lucienne	Parti Libéral du Québec
Champlain	Brouillette, Pierre A.	Parti Libéral du Québec
Chapleau	Kehoe, John	Parti Libéral du Québec
Charlesbourg	Côté, Marc-Yvan ²	Parti Libéral du Québec
Charlesvoix	Bradet, Daniel	Parti Libéral du Québec
Châteauguay	Cardinal, Pierrette	Parti Libéral du Québec
Chauveau	Poulin, Rémy	Parti Libéral du Québec
Chicoutimi	Blackburn, Jeanne L.	Parti Québécois
Chomedey	Bacon, Lise ²	Parti Libéral du Québec
Crémazie	Vallerand, André	Parti Libéral du Québec
D'Arcy-McGee	Libman, Robert M.	Indépendant
Deux-Montagnes	Bergeron, Jean-Guy	Parti Libéral du Québec
Dorion	Trépanier, Violette	Parti Libéral du Québec
Drummond	St-Roch, Jean-Guy	Indépendant

¹ Démission le 14 avril 1994

² Démission le 11 janvier 1994

Dubuc Duplessis	Morin, Gérard R. Perron, Denis	Parti Québécois Parti Québécois
Fabre Frontenac	Joly, Jean A. Lefebvre, Roger	Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec
Gaspé Gatineau Gouin Groulx	Beaudin, André Lafrenière, Réjean Boisclair, André Bleau, Madeleine	Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec Parti Québécois Parti Libéral du Québec
Hochelaga-Maisonneuve Hull	Harel, Louise LeSage, Robert	Parti Québécois Parti Libéral du Québec
Iberville	Lafrance, Yvon	Parti Action démocratique du Québec
Îles-de-la-Madeleine	Farrah, Georges	Parti Libéral du Québec
Jacques-Cartier Jeanne-Mance Jean-Talon Johnson Joliette Jonquière	Cameron, Neil Bissonnet, Michel Rémillard, Gil ¹ Juneau, Carmen Chevrette, Guy Dufour, Francis	Parti Égalité Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec Parti Québécois Parti Québécois Parti Québécois
Kamouraska-Témiscouata	Dionne, France	Parti Libéral du Québec
Labelle Lac-Saint-Jean LaFontaine La Peltrie La Pinière Laporte La Prairie L'Assomption Laurier Laval-des-Rapides Lavolette Les Chutes-de-la-Chaudière Lévis	Léonard, Jacques Brassard, Jacques Gobé, Jean-Claude Cannon, Lawrence ¹ Saintonge, Jean-Pierre Bourbeau, André Lazure, Denis Parizeau, Jacques Sirros, Christos Ménard, Serge Jolivet, Jean-Pierre Carrier-Perreault, Denise Garon, Jean	Parti Québécois Parti Québécois Parti Libéral du Québec Parti Québécois Parti Québécois Parti Libéral du Québec Parti Québécois Parti Québécois Parti Québécois Parti Québécois Parti Québécois

¹ Démission le 31 janvier 1994

Limoilou	Després, Michel	Parti Libéral du Québec
Lotbinière	Camden, Lewis	Parti Libéral du Québec
Louis-Hébert	Doyon, Réjean	Parti Libéral du Québec
Marguerite-Bourgeoys	Frulla, Liza	Parti Libéral du Québec
Marie-Victorin	Vermette, Cécile	Parti Québécois
Marquette	Dauphin, Claude ¹	Parti Libéral du Québec
Maskinongé	Picotte, Yvon	Parti Libéral du Québec
Masson	Blais, Yves	Parti Québécois
Matane	Hovington, Claire-Hélène	Parti Libéral du Québec
Matapédia	Paradis, Henri	Parti Libéral du Québec
Mégantic-Compton	Bélanger, Madeleine	Parti Libéral du Québec
Mercier	Godin, Gérald	Parti Québécois
Mille-Îles	Bélisle, Jean-Pierre ²	Parti Libéral du Québec
Montmagny-L'Islet	Gauvin, Réal	Parti Libéral du Québec
Montmorency	Filion, Jean	Parti Québécois
Mont-Royal	Ciaccia, John	Parti Libéral du Québec
Nelligan	Williams, Russell	Parti Libéral du Québec
Nicolet-Yamaska	Richard, Maurice	Parti Libéral du Québec
Notre-Dame-de-Grâce	Atkinson, Gordon ³	Parti Égalité
Orford	Benoit, Robert	Parti Libéral du Québec
Outremont	Tremblay, Gérald	Parti Libéral du Québec
Papineau	MacMillan, Norman	Parti Libéral du Québec
Pointe-aux-Trembles	Bourdon, Michel	Parti Québécois
Pontiac	Middlemiss, Robert	Parti Libéral du Québec
Portneuf	Bertrand, Roger	Parti Québécois
Prévost	Forget, Paul-André	Parti Libéral du Québec
Richelieu	Khelfa, Albert	Parti Libéral du Québec
Richmond	Vallières, Yvon	Parti Libéral du Québec
Rimouski	Tremblay, Michel	Parti Libéral du Québec
Rivière-du-Loup	Côté, Albert ⁴	Parti Libéral du Québec
Robert-Baldwin	Elkas, Sam	Parti Libéral du Québec
Roberval	Blackburn, Gaston	Parti Libéral du Québec
Rosemont	Rivard, Guy	Parti Libéral du Québec

¹ Démission le 10 janvier 1994

² Démission le 10 mars 1994

³ Indépendant à compter du 1^{er} avril 1994

⁴ Démission le 7 janvier 1994

Rousseau	Thérien, Robert	Parti Libéral du Québec
Rouyn-Noranda—	Trudel, Rémy	Parti Québécois
Témiscamingue		
Saguenay	Maltais, Ghislain	Parti Libéral du Québec
Sainte-Anne	Cherry, Normand	Parti Libéral du Québec
Saint-François	Gagnon-Tremblay, Monique	Parti Libéral du Québec
Saint-Henri	Loiselle, Nicole	Parti Libéral du Québec
Saint-Hyacinthe	Messier, Charles	Parti Libéral du Québec
Saint-Jean	Charbonneau, Michel	Parti Libéral du Québec
Saint-Laurent	Bourassa, Robert	Parti Libéral du Québec
Saint-Louis	Chagnon, Jacques	Parti Libéral du Québec
Sainte-Marie—	Boulerice, André	Parti Québécois
Saint-Jacques		
Saint-Maurice	Lemire, Yvon	Parti Libéral du Québec
Salaberry-Soulanges	Marcil, Serge	Parti Libéral du Québec
Sauvé	Parent, Marcel	Parti Libéral du Québec
Shefford	Brodeur, Bernard	Parti Libéral du Québec
Sherbrooke	Hamel, André J.	Parti Libéral du Québec
Taillon	Marois, Pauline	Parti Québécois
Taschereau	Leclerc, Jean	Parti Libéral du Québec
Terrebonne	Caron, Jocelyne	Parti Québécois
Trois-Rivières	Philibert, Paul	Parti Libéral du Québec
Ungava	Claveau, Christian	Parti Québécois
Vachon	Pelchat, Christiane	Parti Libéral du Québec
Vanier	Lemicux, Jean-Guy	Parti Libéral du Québec
Vaudreuil	Johnson, Daniel	Parti Libéral du Québec
Verchères	Dupuis, Luce	Indépendante
Verdun	Gautrin, Henri-François	Parti Libéral du Québec
Viau	Cusano, William	Parti Libéral du Québec
Viger	Maciocia, Cosmo	Parti Libéral du Québec
Vimont	Fradet, Benoît	Parti Libéral du Québec
Westmount	Holden, Richard B.	Parti Québécois

Répartition des sièges à la dissolution

78 Parti Libéral du Québec

33 Parti Québécois

1 Parti Égalité

1 Parti Action démocratique du Québec

4 Indépendants

8 Sièges vacants

DÉPUTÉS
(circonscriptions et appartenances politiques)

3^e session — 34^e législature

Atkinson, Gordon ¹	Notre-Dame-de-Grâce	Parti Égalité
Andet, Jean	Beauce-Nord	Parti Libéral du Québec
Bacon, Lise ²	Chomedey	Parti Libéral du Québec
Baril, Jacques	Arthabaska	Parti Québécois
Beaudin, André	Gaspé	Parti Libéral du Québec
Beaulne, François	Bertrand	Parti Québécois
Bégin, Louise	Bellechasse	Parti Libéral du Québec
Bélanger, Madeleine	Mégantic-Compton	Parti Libéral du Québec
Bélanger, Pierre	Anjou	Parti Québécois
Bélisle, Jean-Pierre ³	Mille-Îles	Parti Libéral du Québec
Benoit, Robert	Orford	Parti Libéral du Québec
Bergeron, Jean-Guy	Deux-Montagnes	Parti Libéral du Québec
Bertrand, Roger	Portneuf	Parti Québécois
Bissonnet, Michel	Jeanne-Mance	Parti Libéral du Québec
Blackburn, Gaston	Roberval	Parti Libéral du Québec
Blackburn, Jeanne L.	Chicoutimi	Parti Québécois
Blais, Yves	Masson	Parti Québécois
Bleau, Madeleine	Groulx	Parti Libéral du Québec
Boisclair, André	Gouin	Parti Québécois
Bordeleau, Yvan	Acadie	Parti Libéral du Québec
Boucher-Bacon, Huguette	Bourget	Parti Libéral du Québec
Boulerice, André	Sainte-Marie—Saint-Jacques	Parti Québécois
Bourassa, Robert	Saint-Laurent	Parti Libéral du Québec
Bourbeau, André	Laporte	Parti Libéral du Québec
Bourdon, Michel	Pointe-aux-Trembles	Parti Québécois
Bradet, Daniel	Charlevoix	Parti Libéral du Québec
Brassard, Jacques	Lac-Saint-Jean	Parti Québécois
Brodeur, Bernard	Shefford	Parti Libéral du Québec
Brouillette, Pierre A.	Champlain	Parti Libéral du Québec
Camden, Lewis	Lotbinière	Parti Libéral du Québec
Cameron, Neil	Jacques-Cartier	Parti Égalité

¹ Indépendant à compter du 1^{er} avril 1994

² Démission le 11 janvier 1994

³ Démission le 10 mars 1994

Cannon, Lawrence ¹	La Peltrie	Parti Libéral du Québec
Cardinal, Pierrette	Châteauguay	Parti Libéral du Québec
Caron, Jocelyne	Terrebonne	Parti Québécois
Carrier-Perreault, Denise	Les Chutes-de-la-Chaudière	Parti Québécois
Chagnon, Jacques	Saint-Louis	Parti Libéral du Québec
Charbonneau, Michel	Saint-Jean	Parti Libéral du Québec
Chenail, André	Beauharnois-Huntingdon	Parti Libéral du Québec
Cherry, Normand	Sainte-Anne	Parti Libéral du Québec
Chevrette, Guy	Joliette	Parti Québécois
Ciaccia, John	Mont-Royal	Parti Libéral du Québec
Claveau, Christian	Ungava	Parti Québécois
Côté, Albert ²	Rivière-du-Loup	Parti Libéral du Québec
Côté, Marc-Yvan ³	Charlesbourg	Parti Libéral du Québec
Cusano, William	Viau	Parti Libéral du Québec
Dauphin, Claude ⁴	Marquette	Parti Libéral du Québec
Després, Michel	Limoilou	Parti Libéral du Québec
Dionne, France	Kamouraska-Témiscouata	Parti Libéral du Québec
Doyon, Réjean	Louis-Hébert	Parti Libéral du Québec
Dufour, Francis	Jonquière	Parti Québécois
Dupuis, Luce	Verchères	Indépendante
Dutil, Robert	Beauce-Sud	Parti Libéral du Québec
Elkas, Sam	Robert-Baldwin	Parti Libéral du Québec
Farrah, Georges	Îles-de-la-Madeleine	Parti Libéral du Québec
Filion, Jean	Montmorency	Parti Québécois
Forget, Paul-André	Prévost	Parti Libéral du Québec
Fradet, Benoît	Vimont	Parti Libéral du Québec
Frolla, Liza	Marguerite-Bourgeoys	Parti Libéral du Québec
Gagnon-Tremblay, Monique	Saint-François	Parti Libéral du Québec
Garon, Jean	Lévis	Parti Québécois
Gautrin, Henri-François	Verdun	Parti Libéral du Québec
Gauvin, Réal	Montmagny-L'Islet	Parti Libéral du Québec
Gendron, François	Abitibi-Ouest	Parti Québécois
Gobé, Jean-Claude	LaFontaine	Parti Libéral du Québec
Godin, Gérard	Mercier	Parti Québécois

¹ Démission le 31 janvier 1994

² Démission le 7 janvier 1994

³ Démission le 11 janvier 1994

⁴ Démission le 10 janvier 1994

Hamel, André J.	Sherbrooke	Parti Libéral du Québec
Harel, Louise	Hochelaga-Maisonneuve	Parti Québécois
Holden, Richard B.	Westmount	Parti Québécois
Houde, Albert	Berthier	Parti Libéral du Québec
Hovington, Claire-Hélène	Matane	Parti Libéral du Québec
Johnson, Daniel	Vaudreuil	Parti Libéral du Québec
Jolivet, Jean-Pierre	Laviolette	Parti Québécois
Joly, Jean A.	Fabre	Parti Libéral du Québec
Juneau, Carmen	Johnson	Parti Québécois
Kehoe, John	Chapleau	Parti Libéral du Québec
Khelifa, Albert	Richelieu	Parti Libéral du Québec
Lafrance, Yvon	Iberville	Parti Action démocratique du Québec
Lafrenière, Réjean	Gatineau	Parti Libéral du Québec
Landry, Marcel	Bonaventure	Parti Québécois
Lazure, Denis	La Prairie	Parti Québécois
Leclerc, Jean	Taschereau	Parti Libéral du Québec
Lefebvre, Roger	Frontenac	Parti Libéral du Québec
Lemieux, Jean-Guy	Vanier	Parti Libéral du Québec
Lemire, Yvon	Saint-Maurice	Parti Libéral du Québec
Léonard, Jacques	Labelle	Parti Québécois
LeSage, Robert	Hull	Parti Libéral du Québec
Libman, Robert M.	D'Arcy-McGee	Indépendant
Loiselle, Nicole	Saint-Henri	Parti Libéral du Québec
Maciocia, Cosmo	Viger	Parti Libéral du Québec
MacMillan, Norman	Papineau	Parti Libéral du Québec
Maltais, Ghislain	Saguenay	Parti Libéral du Québec
Marcil, Serge	Salaberry-Soulanges	Parti Libéral du Québec
Marois, Pauline	Taillon	Parti Québécois
Ménard, Serge	Laval-des-Rapides	Parti Québécois
Messier, Charles	Saint-Hyacinthe	Parti Libéral du Québec
Middlemiss, Robert	Pontiac	Parti Libéral du Québec
Morin, Gérard R.	Dubuc	Parti Québécois
Paradis, Henri	Matapédia	Parti Libéral du Québec
Paradis, Pierre	Brome-Missisquoi	Parti Libéral du Québec
Parent, Marcel	Sauvé	Parti Libéral du Québec
Parizeau, Jacques	L'Assomption	Parti Québécois
Pelchat, Christiane	Vachon	Parti Libéral du Québec
Perron, Denis	Duplessis	Parti Québécois
Philibert, Paul	Trois-Rivières	Parti Libéral du Québec

Picotte, Yvon Poulin, Rémy	Maskinongé Chauveau	Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec
Rémillard, Gil ¹ Richard, Maurice Rivard, Guy Robic, Louise ² Robillard, Lucienne Ryan, Claude	Jean-Talon Nicolet-Yamaska Rosemont Bourassa Chambly Argenteuil	Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec
St-Roch, Jean-Guy Saintonge, Jean-Pierre Savoie, Raymond Sirros, Christos	Drummond La Pinière Abitibi-Est Laurier	Indépendant Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec
Thérien, Robert Tremblay, Gérald Tremblay, Michel Trépanier, Violette Trudel, Rémy	Rousseau Outremont Rimouski Dorion Rouyn-Noranda— Témiscamingue	Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec Parti Québécois
Vallerand, André Vallières, Yvon Vermette, Cécile Williams, Russell	Crémazie Richmond Marie-Victorin Nelligan	Parti Libéral du Québec Parti Libéral du Québec Parti Québécois Parti Libéral du Québec

¹ Démission le 31 janvier 1994

² Démission le 14 avril 1994

Répartition des sièges à la dissolution

78 Parti Libéral du Québec
33 Parti Québécois
1 Parti Égalité
1 Parti Action démocratique du Québec
4 Indépendants
8 Sièges vacants

FONCTIONS PARLEMENTAIRES

Président	Jean-Pierre Saintonge
Vice-présidents	Michel Bissonnet Michel Tremblay
Premier ministre et Président du Conseil exécutif	Daniel Johnson
Chef de l'Opposition officielle	Jacques Parizeau
Leader du gouvernement	Pierre Paradis
Leaders adjoints du gouvernement	Roger Lefebvre Réjean Doyon
Leader de l'Opposition officielle	Guy Chevrette
Leader adjoint de l'Opposition officielle	François Gendron
Whip en chef du gouvernement	Yvon Vallières
Whips adjoints du gouvernement	Réal Gauvin (jusqu'au 28 mars 1994) Nicole Loiselle (à compter du 28 mars 1994) Norman MacMillan
Whip en chef de l'Opposition officielle	Jacques Brassard
<hr/>	
Secrétaire général	Pierre Duchesne
Secrétaires adjoints	Gérard Laliberté Mathieu Proulx

MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

3^e session — 34^e législature

Le 17 mars 1994

Johnson, Daniel	Premier ministre
Blackburn, Gaston	Ministre délégué aux Transports et responsable de la Voirie
Bourbeau, André	Ministre des finances
Chagnon, Jacques	Ministre de l'Éducation Ministre responsable de l'application des lois professionnelles Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française
Cherry, Normand	Ministre des Transports
Ciaccia, John	Ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles
Farrah, Georges	Ministre délégué à l'industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme
Frulla, Liza	Ministre de la Culture et des Communications Ministre responsable de la Francophonie
Gagnon-Tremblay, Monique	Vice-première ministre Ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique Présidente du Conseil du trésor
Leclerc, Jean	Ministre délégué aux Services gouvernementaux
Lefebvre, Roger	Ministre de la Justice Ministre délégué à la Réforme électorale
Marcil, Serge	Ministre de l'Emploi

Middlemiss, Robert	Ministre de la Sécurité publique
Paradis, Pierre	Ministre de l'Environnement et de la Faune Leader du gouvernement
Picotte, Yvon	Ministre l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministre délégué aux Affaires régionales
Robillard, Lucienne	Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ryan, Claude	Ministre des Affaires municipales
Sirros, Christos	Ministre des Ressources naturelles Ministre délégué aux Affaires autochtones
Tremblay, Gérald	Ministre de l'Industrie, du Commerce de la Science et de la Technologie
Trépanier, Violette	Ministre de la Sécurité de revenu Ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille
Vallerand, André	Ministre du Revenu

ADJOINTS PARLEMENTAIRES

3^e session — 34^e législature

Le 17 mars 1994

Beaudin, André	Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Bélanger, Madeleine	Affaires municipales
Benoit, Robert	Industrie, Commerce, Science et Technologie
Bordeleau, Yvan	Affaires municipales
Cusano, William	Santé et Services sociaux
Dionne, France	Finances
Fradet, Benoît	Premier ministre
Gautrin, Henri-François	Éducation
Gauvin, Réal	Transports (à compter du 30 mars 1994)
Gobé, Jean-Claude	Culture et Communications
Houde, Albert	Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Hovington, Claire-Hélène	Transports
Lafrenière, Réjean	Ressources naturelles Affaires autochtones
Lemire, Yvon	Ressources naturelles Affaires autochtones
Maciocia, Cosmo	Administration et Fonction publique
Maltais, Ghislain	Environnement et Faune
Paradis, Henri	Premier ministre

Pelchat Christiane

**Affaires internationales, Immigration et
Communautés culturelles
(jusqu'au 30 mars 1994)**

Philibert, Paul

Sécurité du revenu

Poulin, Rémy

Environnement et Faune

Williams, Russell

**Emploi
Services sociaux**

Annexe C

**Liste des documents dont la loi
prescrit le dépôt**

Le Président de l'Assemblée nationale a déposé la présente liste au début de la 3^e session de la 34^e législature, conformément à l'article 58 du Règlement.

Les informations contenues dans ce document, à jour au 17 mars 1994, ne constituent pas une interprétation juridique des lois citées, auxquelles on devra se référer si nécessaire.

LISTE DES DOCUMENTS DONT LA LOI PRESCRIT LE DÉPÔT À L'ASSEMBLÉE

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
Premier ministre	3	Famille	34
Administration et Fonction publique	4	Finances	34
Affaires internationales, Immigration et Communautés culturelles	5	Industrie, Commerce, Science et Technologie	41
Affaires municipales	6	Justice	48
Affaires régionales	10	Lois professionnelles	53
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	10	Ressources naturelles	54
Charte de la langue française	13	Revenu	60
Condition féminine	14	Santé et Services sociaux	61
Conseil du Trésor	15	Sécurité du revenu	66
Culture et Communications	16	Sécurité publique	68
Éducation	23	Services gouvernementaux	71
Emploi	27	Transports	73
Environnement et Faune	30	Président de l'Assemblée nationale	76

LISTE des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Premier ministre		
Conseil exécutif, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Rapport annuel excluant les activités reliées aux affaires intergouvernementales canadiennes et aux affaires régionales	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-30, a. 4
- Rapport annuel concernant les activités reliées aux affaires intergouvernementales canadiennes	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-30, a. 4.1
Conseil permanent de la jeunesse		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-59.01, a. 32

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Convention de la Baie James et du Nord québécois	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-67, a. 4
Convention du Nord-Est québé- cois	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-67.1, a. 4
Ministre déléguée à l'Administra- tion et à la Fonction publique		
Commission administrative des régimes de retraite et d'assu- rances		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-10, a. 161

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Office des ressources humaines		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. F-3.1.1, a. 97
Ministre des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles		
Affaires internationales, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., M-21.1, a. 10
Bureau de révision en immigration		
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, au plus tard le 15 ^e jour au cours duquel elle siège après l'expiration de ce délai	L.R.Q., c. M-23.1, a. 39

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-57.2, a. 20
Communautés culturelles et de l'Immigration, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, au plus tard le 15 ^e jour au cours duquel elle siège après l'expiration de ce délai	L.R.Q., c. M-23.1, a. 9
Ministre des Affaires municipales		
Affaires municipales, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
<ul style="list-style-type: none"> - Plan de réduction du personnel pour la période du 1^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3^o de l'article 1^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i> 	<p>Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux</p>	<p>1993, c. 35, a. 5</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	<p>Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux</p>	<p>L.R.Q., c. M-22.1, a. 10</p>
Assurance de dommages		
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur l'application des dispositions de la sous-section 20.1 de la <i>Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives</i> 	<p>Dans les 15 jours suivant sa présentation au gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux. (Ce rapport doit être présenté au gouvernement dans la 5^e année de l'entrée en vigueur de la sous-section 20.1)</p>	<p>L.R.Q., c. C-19, a. 465.18</p>

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Rapport sur l'application des dispositions du titre XVIII de la <i>Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives</i>	Dans les 15 jours suivant sa présentation au gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux. (Ce rapport doit être présenté au gouvernement dans la 5 ^e année de l'entrée en vigueur du titre XVIII)	L.R.Q., c. C-27.1, a. 711.19
Commission municipale		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-35, a. 100.1
Régie du logement		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-8.1, a. 25
Régie de la sécurité dans les sports		
- Rapport d'activités pour l'exercice financier précédent	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-3.1, a. 17

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Société d'habitation du Québec		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-8, a. 3.4
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. S-8, a. 24
- Texte de toute entente conclue par la Société d'habitation du Québec avec le gouvernement du Canada ou tout autre organisme de celui-ci, afin de faciliter l'exécution de la <i>Loi sur la Société d'habitation du Québec</i>	Le plus tôt possible	L.R.Q., c. S-8, a. 90
Société québécoise d'assainissement des eaux		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., S-18.2.1, a. 38

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Villages cris et village naskapi		
- Proclamation faite en vertu du premier paragraphe de l'article 23 de la <i>Loi sur les villages cris et le village naskapi</i>	Dans les 15 jours de son adoption par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.1, a. 23
Ministre délégué aux Affaires régionales		
Conseil exécutif, ministère		
- Rapport annuel concernant les activités reliées aux affaires régionales	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-30, a. 4.1
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation		
Agriculture, Pêcheries et Alimentation, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 15 jours de l'ouverture de chaque session	L.R.Q., c. M-14, a. 3
Commission de protection du territoire agricole du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. P-41.1, a. 20
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers		
- Rapport annuel sur son administration de la <i>Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers</i>	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-29.1, a. 28

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Régie des assurances agricoles du Québec		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. A-30, a. 19
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-35.1, a. 24
Société de financement agricole		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1992, c. 32, a. 27
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires		
- Directive portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux, après un ajournement de plus de 20 jours	L.R.Q., c. S-21, a. 4

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. S-21, a. 18
Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. P-41.1, a. 21.0.3
Ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française		
Commission de protection de la langue française		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-11, a. 184
Conseil de la langue française		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-11, a. 204

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Office de la langue française		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-11, a. 120
Ministre déléguée à la Condition féminine		
Conseil du statut de la femme		
- Rapport annuel	Sans délai	L.R.Q., c. C-59, a. 18
Office des services de garde à l'enfance		
- Directive émise par la ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de l'Office	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-4.1, a. 67
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-4.1, a. 65

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Présidente du Conseil du trésor		
Conseil du trésor		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
Fonction publique		
- Rapport contenant l'avis de la Commission de la fonction publique et indiquant les emplois ou les catégories d'emplois soustraits aux dispositions de la <i>Loi sur la fonction publique</i>	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, au Président de l'Assemblée nationale	L.R.Q., c. F-3.1.1, a. 84
- Rapport sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur la fonction publique</i>	Dans les 15 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès du Président de l'Assemblée nationale	L.R.Q., c. F-3.1.1, a. 172
- Rapport sur la réalisation des programmes d'accès à l'égalité par les ministères et les organismes gouvernementaux	Une fois l'an	L.R.Q., c. F-3.1.1, a. 80

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Régime de négociation des conventions collectives		
- Projet de règlement fixant les salaires et échelles de salaire pour l'année en cours	Au cours de la 2 ^e ou de la 3 ^e semaine de mars de chaque année ou, si l'Assemblée ne siège pas, le projet doit être publié au cours de ces semaines à la <i>Gazette officielle du Québec</i>	L.R.Q., c. R-8.2, a. 54
Ministre de la Culture et des Communications		
Bibliothèque nationale du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. B-2.1, a. 29
- Directive émise par le ministre et portant sur l'orientation de la Bibliothèque	Dans les 30 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. B-2.1, a. 32
Biens culturels, liste (voir aussi: Commission des biens culturels du Québec)		
- Copie d'une liste des biens culturels reconnus et classés depuis la dernière liste publiée dans la <i>Gazette officielle du Québec</i>	À chaque session	L.R.Q., c. B-4, a. 14

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Cinéma, loi (voir aussi: Institut québécois du cinéma et Régie du cinéma		
- Entente conclue en vertu de l'article 105.3 de la <i>Loi sur le cinéma</i>	Dans les 30 jours suivant la date de sa conclusion ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-18.1, a. 105.3
- Entente conclue en vertu de l'article 105.4 de la <i>Loi sur le cinéma</i>	Dans les 30 jours suivant la date de sa conclusion ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-18.1, a. 105.4
- Entente conclue et certificat de conformité émis en vertu de l'article 105.1 de la <i>Loi sur le cinéma</i>	Dans les 30 jours de leur émission ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-18.1, a. 105.1
Commission de reconnaissance des associations d'artistes		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-32.1, a. 55

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Commission des biens culturels du Québec (voir aussi: Biens culturels, liste)		
- Avis sur le classement d'un bien culturel	Dans les 60 jours de la décision de la commission ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. B-4, a. 29
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. B-4, a. 7.11
Communications, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice financier ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-24, a. 11

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Conseil consultatif de la lecture et du livre		
- Avis concernant les projets de règlement visés dans la <i>Loi sur le développement des entre- prises québécoises dans le domaine du livre</i>	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. D-8.1, a. 8
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. D-8.1, a. 13
Conseil des arts et des lettres du Québec		
- Rapport annuel et états finan- ciers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	1992, c. 66, a. 34
Culture, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les orga- nismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois de la fin de chaque exercice financier ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-17.1, a. 15
Institut québécois du cinéma (voir aussi: Cinéma, loi et Régie du cinéma)		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-18.1, a. 43
Musée des beaux-arts de Montréal		
- Rapport annuel et états financiers de la corporation	Le plus tôt possible	L.R.Q., c. M-42, a. 14

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Musée du Québec, Musée d'Art contemporain de Montréal et Mu- sée de la Civilisation		
- Rapports annuels et états fi- nanciers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-44, a. 34
Office franco-québécois pour la jeunesse		
- Rapport annuel du secrétaire général	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session	L.R.Q., c. O-5, a. 6
Programmation éducative		
- Rapport concernant les entre- prises de radio-télévision et de câblodistribution ayant béné- ficié de l'assistance financière pour la programmation éduca- tive	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice financier	L.R.Q., c. P-30.1, a. 10
Régie des télécommunications		
- Directive émise par la minis- tre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Régie	Dans les 15 jours de son approbation par le gou- vernement ou, si l'As- semblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-8.01, a. 65
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-8.01, a. 20

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Régie du cinéma (voir aussi: Cinéma, loi et Institut québécois du cinéma		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-18.1, a. 146
Société de la Place des Arts de Montréal		
- Rapport annuel et états finan- ciers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-11.03, a. 28
Société de radio-télévision du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-11.1, a. 18
Société du Grand Théâtre de Québec		
- Rapport annuel et états finan- ciers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-14.01, a. 28

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Société générale des industries culturelles		
- Arrêté du gouvernement autorisant l'acquisition d'actions ou de biens visée dans le paragraphe a du premier alinéa de l'article 20 de la loi constituant la Société	Sans délai ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-17.01, a. 20
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-17.01, a. 24
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-17.01, a. 26
Télécommunications, régie		
voir: Régie des télécommunications		
Ministre de l'Éducation		
Comité d'accréditation des associations étudiantes		
- Rapport, avis et recommandations	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-3.01, a. 63

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Commission consultative de l'enseignement privé		
- Rapport d'activités pour l'année scolaire précédente	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-9.1, a. 110
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial		
- Rapport d'activités pour l'année scolaire se terminant le 30 juin précédent	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	1993, c. 26, a. 23
Conseil supérieur de l'éducation		
- Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-60, a. 9 modifié par 1993, c. 26, a. 31
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-60, a. 14.1 modifié par 1993, c. 26, a. 32
Éducation, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Décret autorisant la délivrance de lettres patentes constituant des personnes morales qui ont pour objet le développement de la recherche et de la technologie	Dans les 30 jours de la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-15, a. 5.1 modifié par 1993, c. 51, a. 11
- Plan soumis au Conseil du trésor tenant compte des objectifs de réduction des effectifs prévus à l'article 3 de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de sa transmission au Conseil du trésor ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux. (Ce plan doit être soumis avant le 15 décembre de chaque année)	1993, c. 35, a. 4
- Rapport annuel	Dans les 6 mois de la fin de chaque exercice financier ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-15, a. 4 modifié par 1993, c. 51, a. 9
- Rapport sur l'implication des règles budgétaires annuelles sur le niveau des effectifs de tout organisme visé au paragraphe 4 ^e de l'article 1 de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux. (Ce rapport doit être présenté au plus tard le 30 septembre de chaque année, et ce, jusqu'au 30 septembre 1998)	1993, c. 35, a. 6

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec		
- Directive émise par le ministre et portant sur l'orientation et les politiques de l'Institut	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. I-13.02, a. 23
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. I-13.02, a. 29
Investissements universitaires		
- Plan quinquennal	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. I-17, a. 4
Société de la Maison des sciences et des techniques		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-11.02, a. 28

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Université du Québec		
- Rapport annuel de ses activités, y compris celles des universités constituantes, instituts de recherche et écoles supérieures	Sans délai	L.R.Q., c. U-1, a. 25
Ministre de l'Emploi		
Code du travail		
- Rapport sur l'application de la section II du chapitre IV du Code du travail introduite par l'article 4 de la <i>Loi modifiant le Code du travail et la Loi sur le ministère du Travail</i>	Dans les 15 jours suivant sa présentation au gouvernement (au plus tard le 1 ^{er} mars 1997) ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président	1993, c. 6, a. 10
Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (voir aussi: Santé et sécurité du travail, loi)		
- Rapport annuel	Sans délai ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-2.1, a. 163
Commission des normes du travail		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. N-1.1, a. 27

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre		
- Rapport annuel et études qu'il a effectuées ou a fait effectuer	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-55, a. 15
Emploi, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les orga- nismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Plan de réduction du person- nel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organis- mes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'As- semblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-32.1, a. 12

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Institut de recherche et d'information sur la rémunération		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. R-8.2, a. 23
Commission de la construction du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. R-20, a. 9
Régie du bâtiment du Québec		
- Rapport des activités et états financiers du fonds d'indemnisation	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. B-1.1, a. 147
Santé et sécurité du travail, loi (voir aussi: Commission de la santé et de la sécurité du travail)		
- Règlement et entente étendant les bénéfices à toute personne visée par l'article 170 de la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i>	Sans délai ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-2.1, a. 170

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre		
- Directives émises sur les objectifs, les orientations et l'exécution des fonctions de la Société	Dans les 15 jours de leur approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-22.001, a. 29
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-22.001, a. 51
Ministre de l'Environnement et de la Faune		
Administration régionale Kativik		
- Rapport	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. P-30.2, a. 15
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. Q-2, a. 6.12

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Comité consultatif de l'environnement Kativik		
- Rapport annuel	Sans délai	L.R.Q., c. Q-2, a. 176
Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James		
- Rapport annuel	Sans délai	L.R.Q., c. Q-2, a. 147
Conseil de la conservation et de l'environnement		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-56.1, a. 19
Environnement et Faune, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-15.2, a. 9
Fondation de la faune du Québec		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-61.1, a. 160
Loisir, Chasse et Pêche, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics à l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel de son activité et de celle des organismes sous sa juridiction	Dans les 15 premiers jours de chaque session	L.R.Q., c. M-30.1, a. 4
Société québécoise de récupération et de recyclage		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-22.01, a. 24
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-22.01, a. 29

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Ministre déléguée à la Famille		
Conseil de la famille		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-56.2, a. 22
- Rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur le Conseil de la famille	Au plus tard dans les 15 jours suivant le 1 ^{er} novembre 1992 et par la suite, tous les cinq ans ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président	L.R.Q., c. C-56.2, a. 28
Ministre des Finances		
Administration financière, loi (voir aussi: Finances, ministère)		
- État des comptes publics pour l'exercice financier précédent	Au plus tard le 31 décembre suivant la fin de l'exercice financier ou, si l'Assemblée ne siège pas, au plus tard le 15 ^e jour au cours duquel elle siège par la suite	L.R.Q., c. A-6, a. 72
- État des rapports du contrôleur des finances, des décisions du Conseil du Trésor et de toute dépense encourue en conséquence d'un mandat de paiement émis malgré le refus du contrôleur des finances	Au plus tard le 3 ^e jour au cours duquel l'Assemblée siège après la signature du mandat émis sur l'ordre du Conseil du Trésor	L.R.Q., c. A-6, a. 55

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
<ul style="list-style-type: none"> - État de tous les rapports et mandats spéciaux et de toute dépense encourue en conséquence Association des courtiers et agents immobiliers du Québec	Au plus tard le 3 ^e jour au cours duquel l'Assemblée siège après la signature des mandats	L.R.Q., c. A-6, a. 42
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel et états financiers Assurances, loi (voir aussi: Inspecteur général des institutions financières)	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-73.1, a. 154
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport du ministre sur l'application de la <i>Loi sur les assurances</i> Caisse de dépôt et placement du Québec	À tous les 5 ans	L.R.Q., c. A-32, a. 425.1
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-2, a. 44
<ul style="list-style-type: none"> - Règlements 	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-2, a. 13

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Caisses d'épargne et de crédit, loi		
- Rapport annuel de l'inspecteur général portant sur l'état des affaires des caisses, des fédérations et des confédérations	Au plus tard le 30 juin de chaque année ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la session suivante ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-4.1, a. 515
- Rapport sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur les caisses d'épargne et crédit</i> , sur l'opportunité de la maintenir en vigueur et, le cas échéant, de la modifier	Au plus tard dans les 15 jours suivant le 15 mars 1994 et, par la suite, tous les cinq ans ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président	L.R.Q., c. C-4.1, a. 588
Commission des valeurs mobilières du Québec (voir aussi: Valeurs mobilières, loi)		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-1.1, a. 302
Compagnies de chemin de fer		
- Rapport annuel du capital, du trafic et des frais d'exploitation de toute compagnie de corporation dans le but de construire, entretenir ou exploiter un chemin de fer au Québec	Dans les 21 premiers jours de chaque session	L.R.Q., c. C-14, a. 170

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Courtage immobilier		
- Rapport sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur le courtage immobilier</i> , sur l'opportunité de la maintenir en vigueur et, le cas échéant, de la modifier	Au plus tard dans les 15 jours suivant le 11 septembre 1996 et, par la suite, tous les cinq ans ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-73.1, a. 188
Employés publics, loi		
- État détaillé de tous les cautionnements fournis sous l'autorité de la <i>Loi sur les employés publics</i> et des changements qui peuvent y avoir été faits depuis l'époque à laquelle le dernier état a été soumis à la Législature	Dans les 15 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. E-6, a. 42
Finances, ministère (voir aussi: Administration financière, loi)		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^o de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-6, a. 11.1
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-73.1, a. 154
Inspecteur général des institutions financières		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. I-11.1, a. 21

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Rapport portant sur l'état des affaires des sociétés au Québec	Au plus tard le 30 juin de chaque année ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la session suivante	L.R.Q., c. S-29.01, a. 314
- Rapport sur l'état des affaires de tous les assureurs exerçant au Québec, pour l'année ayant pris fin le 31 décembre précédent	Au plus tard le 30 juin suivant la fin de chaque année ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 premiers jours de la session suivante	L.R.Q., c. A-32, a. 324
- Rapport annuel sur le résultat de l'analyse des données et manuels en assurance automobile fournis durant l'année précédente	Dans les 15 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-25, a. 182
Intermédiaires de marché, loi		
- Rapport sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur les intermédiaires de marché</i> , sur l'opportunité de la maintenir en vigueur et, le cas échéant, de la modifier	Au plus tard dans les 15 jours suivant le 12 juillet 1994 et, par la suite, tous les cinq ans ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président	L.R.Q., c. I-15.1, a. 260
Régie de l'assurance-dépôts du Québec		
- Rapport annuel	Dès que le ministre a reçu le rapport du vérificateur général visé à l'article 21 ou au plus tard le 30 avril de la même année ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-26, a. 20

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Société des loteries du Québec		
- Rapport annuel et états financiers	Immédiatement après leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-13.1, a. 25
Sociétés de fiducie et d'épargne, loi		
- Rapport sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne</i> , sur l'opportunité de la maintenir en vigueur et, le cas échéant, de la modifier	Au plus tard dans les 15 jours suivant le 18 mai 1993 et, par la suite, tous les cinq ans ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président	L.R.Q., c. S-29.01, a. 397
Valeurs mobilières, loi (voir aussi: Commission des valeurs mobilières du Québec)		
- Rapport quinquennal sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> , sur l'opportunité de la maintenir en vigueur et, le cas échéant, de la modifier	Au plus tard le 19 janvier 1988 et, par la suite, tous les cinq ans dans les 15 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président	L.R.Q., c. V-1.1, a. 352

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie		
Centre de recherche industrielle du Québec		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation du Centre	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-8, a. 26.1
Conseil de la Science et de la Technologie		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. D-9.1, a. 34
Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche		
- Plan triennal des activités	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. D-9.1, a. 83

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. D-9.1, a. 96
Industrie, Commerce, Science et Technologie, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^o de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-17, a. 11

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Régie des installations olympiques		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. R-7, a. 29
Sidbec		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la compagnie ainsi que les documents pertinents	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-14, a. 9.3
- Rapport annuel	À chaque session	L.R.Q., c. E-14, a. 15
Société de développement industriel du Québec		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-11.01, a. 32.1
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-11.01, a. 34

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Société des alcools du Québec		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-13, a. 20.2
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. S-13, a. 59
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-16.001, a. 27
- Rapport d'activités et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-16.001, a. 37
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. S-16.01, a. 16

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Société générale de financement du Québec		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société ainsi que les documents pertinents	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-17, a. 15
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. S-17, a. 17
Société Innovatech du Grand Montréal		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-17.2, a. 41
Ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie		
Société des établissements de plein air du Québec		
- Décret portant sur tout mandat connexe aux objets de la Société dont les frais sont supportés, en tout ou en partie, par le gouvernement	Dans les 15 jours de la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-13.01, a. 19

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Décret portant sur une matière visée dans les paragraphes 2 ^e et 4 ^e du premier alinéa de l'article 28 de la <i>Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec</i>	Dans les 15 jours de la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-13.01, a. 28
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-13.01, a. 30
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-13.01, a. 34
Société du Centre des congrès de Québec		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	1993, c. 34, a. 25
Société du Palais des congrès de Montréal		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-14.1, a. 27

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Tourisme, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice financier ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-31.1, a. 10

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Ministre de la Justice		
Accès aux documents des organismes publics		
- Décret autorisant l'établissement d'un fichier confidentiel ou décret qui le modifie ou l'abroge, ainsi que l'avis de la Commission d'accès à l'information	Dans les 15 jours suivant la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-2.1, a. 82
- Décret ordonnant à un organisme public de surseoir à l'exécution d'une décision de la Commission d'accès à l'information ayant pour effet d'ordonner de communiquer un document ou un renseignement	Dans les 15 jours suivant la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-2.1, a. 145
- Entente conclue en vertu de l'article 68 ou 68.1 de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> ainsi que l'avis de la Commission d'accès à l'information sur chaque entente	Dans les 30 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-2.1, a. 70
- Rapport annuel de la Commission d'accès à l'information	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-2.1, a. 119
- Rapport quinquennal sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>	Au plus tard le 1 ^{er} octobre 1987 et, par la suite, dans les 15 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président	L.R.Q., c. A-2.1, a. 179

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Commissaire à l'examen des plaintes des clients des distribu- teurs d'électricité	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-17.1, a. 30
Commission de protection des droits de la jeunesse	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. P-34.1, a. 30
Commission d'accès à l'informa- tion		
voir: Accès aux documents des organismes publics		
Commission d'appel en matière de lésions professionnelles		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-3.001, a. 396

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec		
- Rapport annuel concernant la <i>Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels</i>	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. I-6, a. 23
- Rapport annuel concernant la <i>Loi visant à favoriser le civisme</i>	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-20, a. 25
Commission des services juridiques		
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice financier	L.R.Q., c. A-14, a. 93
Cour du Québec		
- Rapport du comité consultatif concernant les recommandations qu'il estime appropriées quant à la rémunération et aux avantages sociaux des membres de la Cour du Québec	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. T-16, a. 125
Curateur public		
- Rapport annuel de son administration	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 10 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-81, a. 67

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Employés publics		
- Liste des commissions déli- vrées pendant l'année aux employés publics	Dans les 15 premiers jours de la session	L.R.Q., c. E-6, a. 6
Fonds d'aide aux recours collec- tifs		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouver- ture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-2.1, a. 17
Justice, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les orga- nismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Plan de réduction du person- nel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organ- ismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'As- semblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-19, a. 16.1
Lois et règlements, liste		
- Liste des lois et des règlements qui ont été l'objet d'une substitution d'unités de mesure, avec l'énumération des articles visés par une telle substitution	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	1984., c. 47, a. 214
Office de la protection du consommateur		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. P-40.1, a. 303
Société québécoise d'information juridique		
- Rapport annuel	Sans délai	L.R.Q., c. S-20, a. 16

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles		
Conseil interprofessionnel du Québec		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-26, a. 22
Corporations professionnelles		
- Rapport d'activités de tout Bureau institué au sein d'une corporation professionnelle et état financier de la corporation	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 10 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-26, a. 104
Office des professions du Québec		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-26, a. 16
Professions, code		
voir: Conseil interprofessionnel du Québec Corporations professionnelles Office des professions du Québec		

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi		
Sages-femmes (voir aussi: Ministre de la Santé et des Services sociaux)	Dans les 15 jours de sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, auprès de son Président. (Ce rapport doit être présen- té au gouvernement au plus tard 6 mois avant la date où la loi cesse d'avoir effet)	L.R.Q., c. P-16.1, a. 42		
Ministre des Ressources natu- relles	Exportation de l'électricité	- Décret du gouvernement pris en vertu de l'article 6 ou de l'article 6.1 de la <i>Loi sur l'exportation de l'électricité</i>	Dans les 15 jours de la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-23, a. 6.2
Forêts	- Rapport sur l'état des forêts au Québec	À compter de 1990 et, par la suite, à tous les 5 ans	L.R.Q., c. F-4.1, a. 212	
Forêts, ministère	- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les orga- nismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7	

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Rapport d'activités	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-24.1, a. 10
Hydro-Québec		
- Rapport annuel détaillé des biens et des opérations	À chaque session	L.R.Q., c. H-5, a. 20
Matane, essor		
- Arrêtés en conseil adoptés en vertu de l'article 4 de la <i>Loi pour assurer la stabilité et l'essor industriels de la ville et de la région de Matane</i>	Dans les 15 premiers jours de la session suivante	1959-60, c. 23, a. 4
Régie du gaz naturel		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Régie	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-8.02, a. 65
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-8.02, a. 18

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Ressources naturelles, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-15.1, a. 11
Société de développement de la Baie James		
- Rapport annuel	Sans délai	L.R.Q., c. D-8, a. 33

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Société de financement agricole		
- Rapport annuel concernant l'administration de la <i>Loi sur le crédit forestier</i>	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-78, a. 51
- Rapport annuel sur l'administration de la <i>Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées</i>	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-78.1, a. 69
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec		
- Décret du gouvernement portant sur un paiement visé aux articles 7 et 7.1 de la <i>Loi sur la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec</i>	Dans les 15 jours de la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-12, a. 9
- Directive portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-12, a. 19.1
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. S-12, a. 25

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Société nationale de l'amiante		
- Arrêté du gouvernement approuvant un paiement visé à l'article 13 de la <i>Loi sur la Société nationale de l'amiante</i>	Sans délai ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-18.2, a. 14
- Arrêté du gouvernement autorisant l'acquisition d'une entreprise ou d'actions formant le fonds social d'une entreprise visée au paragraphe b du premier alinéa de l'article 16 de la <i>Loi sur la Société nationale de l'amiante</i>	Sans délai ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-18.2, a. 16
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-18.2, a. 18
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-18.2, a. 57
Société québécoise d'exploration minière		
- Décret du gouvernement approuvant un paiement visé aux articles 10, 11, 11.1 ou 11.2 de la <i>Loi sur la Société québécoise d'exploration minière</i>	Le plus tôt possible	L.R.Q., c. S-19, a. 13

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Décret du gouvernement demandant à la Société de procéder à la réduction de toute partie de son capital-actions émis et payé et à un remboursement correspondant de capital en vertu de l'article 21.1 de la <i>Loi sur la Société québécoise d'exploration minière</i>	Le plus tôt possible	L.R.Q., c. S-19, a. 21.4
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-19, a. 23
- Rapport annuel	Sans délai	L.R.Q., c. S-19, a. 25
Société québécoise d'initiatives pétrolières		
- Décret autorisant le ministre des Finances à payer à la Société une somme prévue à l'article 9.2 de la <i>Loi sur la Société québécoise d'initiatives pétrolières</i>	À chaque session	L.R.Q., c. S-22, a. 9.2
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-22, a. 23

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-22, a. 20
Ministre du Revenu		
Revenu		
- État annuel des remises et réductions de droits, d'intérêts et de pénalités faites par le gouvernement en vertu de l'article 94 et de la <i>Loi sur le ministère du Revenu</i> pour le bien public et pour épargner au public de graves inconvénients ou aux individus, de l'oppression ou de l'injustice	Dans les 15 premiers jours de la session suivante	L.R.Q., c. M-31, a. 94
- État annuel des remises faites par le gouvernement d'une dette visée au troisième alinéa de l'article 60 de la <i>Loi sur la sécurité du revenu</i> pour épargner à un individu de bonne foi de l'oppression ou de l'injustice	Dans les 15 premiers jours de la session suivante	L.R.Q., c. M-31, a. 94.0.1
Revenu, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. M-31, a. 9.1
Ministre de la Santé et des Services sociaux		
Centre hospitalier de Kahnawake		
- Décret approuvant et mettant en vigueur toute entente complémentaire destinée à modifier l'Entente concernant la construction et l'exploitation d'un centre hospitalier sur le territoire de Kahnawake	Dans les 15 jours de la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	1984, c. 13, a. 3
Commissaire aux plaintes (voir aussi: Régies régionales)		
- Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes visée à la section IV de la <i>Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives</i>	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-4.2, a. 71
Conseil de la santé et du bien-être		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-56.3, a. 25

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Conseil des aînés		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	1992, c. 64, a. 19
- Rapport sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur le Conseil des aînés</i>	Au plus tard dans les 15 jours suivant le 1 ^{er} janvier 1998 et, par la suite, tous les cinq ans ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président	1992, c. 64, a. 20
Conseil médical du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. C-59,0001, a. 25
Fonds de la recherche en santé du Québec		
- Plan triennal des activités	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. D-9.1, a. 83
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. D-9.1, a. 96

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Office des personnes handicapées du Québec		
- Directive émise par la ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de l'Office	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-20.1, a. 24
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-20.1, a. 23
Protection de la santé publique		
- Arrêté en conseil adopté en vertu de l'article 17 de la <i>Loi sur la protection de la santé publique</i>	Au plus tard le 3 ^e jour au cours duquel siège l'Assemblée après l'adoption de l'arrêté	L.R.Q., c. P-35, a. 22
Régie de l'assurance-maladie du Québec		
- Directive émise par la ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Régie	Dans les 5 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 5 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. R-5, a. 32
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. R-5, a. 25

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Régies régionales (voir aussi: Commissaire aux plaintes)		
- Décret modifiant l'organisation prévue aux articles 119 à 126 de la <i>Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives</i>	Dans les 30 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-4.2, a. 128
- Rapports annuels	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-4.2, a. 392
- Rapports annuels sur l'application de la procédure d'examen des plaintes visée à la section II de la <i>Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives</i>	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-4.2, a. 71
Sages-femmes (voir aussi: Ministre responsable de l'application des lois professionnelles)		
- Rapport sur la mise en oeuvre de la <i>Loi sur la pratique des sages-femmes dans le cadre de projets-pilotes</i>	Dans les 15 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, auprès de son Président. (Ce rapport doit être présenté au gouvernement au plus tard 6 mois avant la date où la loi cesse d'avoir effet)	L.R.Q., c. P-16.1, a. 42

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Santé et Services sociaux, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Plan soumis au Conseil du trésor tenant compte des objectifs de réduction des effectifs prévus à l'article 3 de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de sa transmission au Conseil du trésor ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux. (Ce plan doit être soumis avant le 15 décembre de chaque année)	1993, c. 35, a. 4
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice financier	L.R.Q., c. M-19.2, a. 12

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Ministre de la Sécurité du revenu		
Commission des affaires sociales		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-34, a. 44
Sécurité du Revenu, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice financier ou, si l'Assemblée ne siège pas, au plus tard le 15 ^e jour au cours duquel elle siège après l'expiration de ce délai	L.R.Q., c. M-19.1, a. 5

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ou- verture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-3.2, a. 43
Régie des rentes du Québec		
- Analyse actuarielle de l'ap- plication de la <i>Loi sur le régime de rentes du Québec</i> et de l'état du compte de la Régie	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 5 premiers jours de la session. (Cette analyse doit être déposée au moins une fois tous les 5 ans)	L.R.Q., c. R-9, a. 218
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 15 premiers jours de la session	L.R.Q., c. R-9, a. 37
- Rapport annuel en vertu de la <i>Loi sur les allocations d'aide aux familles</i>	Sans délai ou, si l'As- semblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ou- verture de la session	L.R.Q., c. A-17, a. 30
- Rapport sur tout projet de loi modifiant la <i>Loi sur le régime de rentes du Québec</i>	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 5 premiers jours de la session	L.R.Q., c. R-9, a. 218

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Régimes complémentaires de retraite, loi		
- Entente portant sur une matière visée au deuxième alinéa de l'article 249 de la <i>Loi sur les régimes complémentaires de retraite</i>	Dans les 15 jours qui suivent la date de sa conclusion ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-15.1, a. 249
Ministre de la Sécurité publique		
Commissaire à la déontologie policière		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. O-8.1, a. 50
Commission québécoise des libérations conditionnelles		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. L-1.1, a. 47
Comité de déontologie policière		
- Rapport d'activités et états financiers	Dans les 30 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. O-8.1, a. 107.5

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Coroner en chef		
- Rapport annuel des activités des coroners pour l'année civile précédente	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. R-0.2, a. 29
Fonds de secours aux personnes sinistrées		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. P-38.1, a. 37
Institut de police du Québec		
- Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et les orientations de l'Institut	Dans les 15 jours de son approbation par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. O-8.1, a. 24
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. O-8.1, a. 32
Police, loi		
- Arrêté en conseil adopté en vertu de l'article 95 de la <i>Loi de police</i>	Au plus tard le 3 ^e jour au cours duquel siège l'Assemblée après son adoption	L.R.Q., c. P-13, a. 97

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Protection en cas de sinistre		
- Décret d'état d'urgence du gouvernement visé à l'article 16 de la <i>Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre</i>	Au plus tard le 3 ^e jour au cours duquel siège l'Assemblée après son adoption	L.R.Q., c. P-38.1, a. 24
Régie des alcools, des courses et des jeux		
- Rapport annuel	Dans les 60 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	1993, c. 39, a. 21
Régie des loteries du Québec		
- Entente intervenue en vertu du deuxième alinéa de l'article 34 de la <i>Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement</i>	Dans les 15 jours de son adoption par le gouvernement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. L-6, a. 34
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. L-6, a. 18
Sécurité publique, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
<ul style="list-style-type: none"> - Plan de réduction du personnel pour la période du 1^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3^e de l'article 1^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i> 	<p>Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux</p>	<p>1993, c. 35, a. 5</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des activités pour chaque exercice financier 	<p>Dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice financier ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux</p>	<p>L.R.Q., c. M-19.3, a. 10</p>
<p>Ministre délégué aux Services gouvernementaux</p>		
<p>Approvisionnement et Services, ministère</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics 	<p>Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux</p>	<p>1993, c. 35, a. 7</p>

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
<ul style="list-style-type: none"> - Plan de réduction du personnel pour la période du 1^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3^e de l'article 1^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i> 	<p>Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux</p>	<p>1993, c. 35, a. 5</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	<p>Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux</p>	<p>L.R.Q., c. M-23.01, a. 11</p>
<p>Société immobilière du Québec</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Décret du gouvernement portant sur une matière visée dans les paragraphes 2^e et 3^e du premier alinéa de l'article 33 de la <i>Loi sur la Société immobilière du Québec</i> 	<p>Dans les 15 jours de la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux</p>	<p>L.R.Q., c. S-17.1, a. 33</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Décret du gouvernement portant sur un mandat connexe aux objets de la Société 	<p>Dans les 15 jours de la prise du décret ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux</p>	<p>L.R.Q., c. S-17.1, a. 22</p>

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Directive donnée en vertu de l'article 38 de la <i>Loi sur la Société immobilière du Québec</i>	Dans les 15 jours de son approbation ou de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-17.1, a. 38
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-17.1, a. 42
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches		
- Rapport d'activités et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 80, a. 41
Ministre des Transports		
Chemins de fer		
- Rapport contenant un compte rendu détaillé des deniers reçus et dépensés par la compagnie de chemin de fer ainsi qu'un état classifié des voyageurs et effets transportés par elle et une copie certifiée du dernier rapport annuel	Dans les 15 premiers jours de la session suivante	L.R.Q., c. C-14, a. 164
- Règlement adopté en vertu de l'article 188 de la <i>Loi sur les chemins de fer</i>	Immédiatement ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 7 premiers jours de la session	L.R.Q., C-14, a. 189

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Commission des transports du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 10 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. T-12, a. 29
Conseil de la recherche et du développement en transport		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. T-12, a. 12
Office des autoroutes du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-34, a. 24
Société de l'assurance automobile du Québec		
- Rapport annuel	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. S-11.011, a. 19

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel sur les opérations et les activités concernant le mandat confié à la Société de l'assurance automobile du Québec en vertu du titre V111.2 du Code de la Sécurité routière (L.R.Q., C-24.2) 	<p>Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux</p>	<p>L.R.Q., c. S-11.011, a. 19</p>
Société des traversiers du Québec		
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	<p>Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 10 jours de l'ouverture de la session</p>	<p>L.R.Q., c. S-14, a. 19</p>
Société québécoise des transports		
<ul style="list-style-type: none"> - Directive émise par le ministre et portant sur les objectifs et l'orientation de la Société 	<p>Sans délai ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux</p>	<p>L.R.Q., c. S-22.1, a. 31</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 	<p>Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux</p>	<p>L.R.Q., c. S-22.1, a. 30</p>
Transports, loi		
<p>voir: Commission des transports du Québec Conseil de la recherche et du développement en transport</p>		

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Transports, ministère		
- Décision prise par le Conseil du trésor, le cas échéant, pour exempter, dans la mesure qu'il détermine, de l'application de tout ou partie de la réduction du personnel dans les organismes publics	Dans les 15 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 7
- Plan de réduction du personnel pour la période du 1 ^{er} avril 1993 au 31 mars 1998, après l'approbation du Conseil du trésor, de tout organisme visé au paragraphe 3 ^e de l'article 1 ^{er} de la <i>Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics</i>	Dans les 15 jours de l'approbation ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	1993, c. 35, a. 5
- Rapport annuel	Dans les 6 mois suivant la fin de chaque exercice financier	L.R.Q., c. M-28, a. 12
Président de l'Assemblée nationale		
Bureau de l'Assemblée nationale (voir aussi: Vérificateur général)		
- Règles et règlements adoptés	Dans les 15 jours de leur adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. A-23.1, a. 109

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Commission de la fonction publique		
- Rapport annuel	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. F-3.1.1, a. 124
Commission de la représentation (voir aussi: Élections et référendums dans les municipalités, loi)		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-3.3, a. 542
- Rapport préliminaire dans lequel la Commission propose une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales du Québec à la suite d'élections générales	Dans les 15 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-3.3, a. 22
- Rapport dans lequel la Commission indique la délimitation des circonscriptions électorales du Québec à la suite d'élections générales	Sans délai	L.R.Q., c. E-3.3, a. 28
Commission des droits de la personne		
- Rapport des activités et des recommandations pour l'année civile précédente	Immédiatement après sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session	L.R.Q., c. C-12, a. 73

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
Directeur général des élections		
- Rapport annuel et états financiers	Dans les 15 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-3.3, a. 542
- Rapport des décisions prises dans le but d'adapter la <i>Loi électorale</i> afin qu'elle concorde aux exigences d'une situation par suite d'une erreur, d'une urgence ou d'une circonstance exceptionnelle	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-3.3, a. 490
Élections et référendums dans les municipalités		
- Rapport annuel des activités respectives du directeur général des élections et de la Commission de la représentation prévues par la <i>Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités</i>	Dans les 30 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 30 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. E-2.2, a. 886
Protecteur du citoyen		
- Rapport annuel et recommandations	Dans les 3 jours de leur réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 3 jours de la reprise des travaux	L.R.Q., c. P-32, a. 29
Vérificateur général		
- Avis écrit de démission	Dans les 3 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 3 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.01, a. 12

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Copie de toute entente conclue en vertu des articles 58 et 59 de la <i>Loi sur le vérificateur général</i>	Dans les 3 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 3 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.01, a. 60
- Rapport annuel	Dans les 3 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 3 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.01, a. 44
- Rapport du vérificateur général lorsqu'il estime ses prévisions budgétaires annuelles insuffisantes après modifications par le Bureau de l'Assemblée nationale	Dans les 3 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 3 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.01, a. 65
- Rapport du vérificateur nommé par le Bureau de l'Assemblée nationale afin de vérifier les livres et comptes relatifs au vérificateur général	Dans les 3 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 3 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.01, a. 70
- Rapport spécial du vérificateur général sur toute affaire d'une importance ou d'une urgence telle qu'elle ne saurait, à son avis, attendre la présentation de son rapport annuel	Dans les 3 jours de sa réception ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 3 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.01, a. 45
- Règlement du Bureau de l'Assemblée nationale autorisant le vérificateur général à déroger à une disposition d'un règlement, d'une politique, d'une directive ou d'une décision du gouvernement	Dans les 3 jours de son adoption ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 3 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.01, a. 69

Personne désignée et Nature du document	Délai de présentation	Article de la loi
- Règlement soumis à l'appro- bation du Bureau de l'Assem- blée nationale par le vérifica- teur général	Dans les 3 jours de son approbation par le Bureau ou, si l'Assem- blée ne siège pas, dans les 3 jours de l'ouverture de la session ou de la reprise des travaux	L.R.Q., c. V-5.01, a. 61

Annexe D

Documents déposés

LISTE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS À L'ASSEMBLÉE

- à l'exception des rapports de commission et des extraits de pétition -

34^e législature - 3^e session

Du 17 mars 1994 au 17 juin 1994

(Le numéro de dépôt correspond au numéro de «document de la session» apparaissant au procès-verbal)

- Document : État du rapport et des dépenses encourues au 17 mars 1994 sur le mandat spécial autorisé depuis l'ajournement de l'Assemblée nationale.
Déposé par : M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 1
- Document : Plan de réduction du personnel du réseau de la santé et des services sociaux pour l'année 1994-1995.
Déposé par : Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 2
- Document : Rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
Déposé par : M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 3
- Document : Rapport annuel de la Commission de toponymie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1993.
Déposé par : M. Chagnon, ministre de l'Éducation et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 4
- Document : Plan de réduction du personnel pour l'année 1994-1995 dans les établissements publics d'enseignement primaire, secondaire et collégial.
Déposé par : M. Chagnon, ministre de l'Éducation et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 5

- Document :** Texte d'une entente intervenue entre la Régie des rentes du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité du travail, accompagné d'un avis sur cette entente émis par la Commission d'accès à l'information du Québec.
- Déposé par :** Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu
- Date :** 22 mars 1994
- Dépôt n° :** 6
- Document :** Message reçu de Sa Majesté la reine Elizabeth II à l'occasion du Jour du Commonwealth qui est célébré chaque année le deuxième lundi de mars.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
- Date :** 22 mars 1994
- Dépôt n° :** 7
- Document :** Liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
- Date :** 22 mars 1994
- Dépôt n° :** 8
- Document :** Nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 17 mars 1994.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
- Date :** 22 mars 1994
- Dépôt n° :** 9
- Document :** Rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective, en date de février 1994.
- Déposé par :** M. Marcil, ministre de l'Emploi
- Date :** 23 mars 1994
- Dépôt n° :** 15
- Document :** Extrait du projet de procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, tenue le 15 décembre 1993, concernant certaines modifications par rapport au budget de la société.
- Déposé par :** M. Parizeau, chef de l'opposition officielle
- Date :** 23 mars 1994
- Dépôt n° :** 17
- Document :** Mémoire, en date du 17 février 1994, au conseil d'administration de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre concernant une réduction des dépenses relativement au budget 1994-1995.
- Déposé par :** M. Parizeau, chef de l'opposition officielle
- Date :** 23 mars 1994
- Dépôt n° :** 18

- Document : Document, en date du 10 mars 1994, envoyé par M. Florent Gagné, sous-ministre des Affaires municipales, à M. Benoît Morin, secrétaire général du Conseil exécutif, concernant l'opération réalignement au ministère des Affaires municipales.
- Déposé par : M. Gendron, leader adjoint de l'opposition officielle
 Date : 23 mars 1994
 Dépôt n° : 19
- Document : Crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 1995.
 Déposé par : M. Bourbeau, ministre des Finances
 Date : 24 mars 1994
 Dépôt n° : 20
- Document : Extraits de trois documents, soit: les états financiers de la Société des établissements de plein air du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1993; le Journal des débats de l'Assemblée nationale, pour la séance du 17 mars 1993, extrait portant sur la privatisation du Parc du Mont-Sainte-Anne; et le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés.
- Déposé par : M. Fillion (Montmorency)
 Date : 24 mars 1994
 Dépôt n° : 21
- Document : Article publié dans Le Journal de Montréal du 2 novembre 1985 concernant la gratuité des médicaments utilisés par les personnes âgées.
- Déposé par : M. Khelfa (Richelieu)
 Date : 24 mars 1994
 Dépôt n° : 22
- Document : Document contenant divers renseignements par rapport au dossier Mont-Sainte-Anne.
- Déposé par : M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme
 Date : 24 mars 1994
 Dépôt n° : 23
- Document : Liste des députés désignés comme membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale ainsi que les lettres de désignation signées par M. Johnson, premier ministre, M. Parizeau, chef de l'opposition officielle, et M. Cameron (Jacques-Cartier).
- Déposé par : M. Saintonge, président
 Date : 29 mars 1994
 Dépôt n° : 24

- Document :** Copie d'une lettre, en date du 29 mars 1994, qu'il a envoyée à Mme Anne McLellan, ministre des Ressources naturelles du Canada, concernant une réduction, par le gouvernement fédéral, des montants alloués en vertu de l'Entente auxiliaire Canada-Québec 1992-1996 sur le développement forestier.
- Déposé par :** M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
Date : 29 mars 1994
Dépôt n° : 27
- Document :** Lettre, en date du 30 mars 1994, que lui a envoyée M. Daniel Johnson, premier ministre, lui faisant part de la nomination de Mme Nicole Loiselle, députée de Saint-Henri, à la fonction de whip adjointe du gouvernement en remplacement de M. Réal Gauvin, député de Montmagny-L'Islet.
- Déposé par :** M. Saintonge, Président
Date : 30 mars 1994
Dépôt n° : 28
- Document :** Rapport annuel et les statistiques financières de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 31 mars 1994
Dépôt n° : 29
- Document :** Addenda aux crédits budgétaires du gouvernement du Québec pour l'année financière 1994-1995.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 31 mars 1994
Dépôt n° : 30
- Document :** Rapport annuel de la Commission des courses du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1993.
- Déposé par :** M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Date : 31 mars 1994
Dépôt n° : 31

- Document : Convention complémentaire n° 12 à la Convention de la Baie James et du Nord québécois ainsi que la convention complémentaire n° 1 à la Convention du Nord-est québécois, accompagnées de la proclamation concernant l'entrée en vigueur desdites conventions complémentaires.
- Déposé par : M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
- Date : 31 mars 1994
- Dépôt n° : 32
- Document : Prévisions budgétaires 1994-1995 et le rapport financier préliminaire 1993-1994 du Directeur général des élections du Québec.
- Déposé par : M. Saintonge, président
- Date : 31 mars 1994
- Dépôt n° : 33
- Document : Prévisions budgétaires 1994-1995 et le rapport financier préliminaire 1993-1994 de la Commission de la représentation électorale du Québec.
- Déposé par : M. Saintonge, président
- Date : 31 mars 1994
- Dépôt n° : 34
- Document : Série de documents concernant une subvention accordée par le gouvernement du Québec pour l'amélioration d'un chemin dans la circonscription électorale de Johnson.
- Déposé par : Mme Juneau (Johnson)
- Date : 31 mars 1994
- Dépôt n° : 36
- Document : Copie d'une lettre, en date du 29 mars 1994, qu'il a envoyée à M. Gilles Vaillancourt, maire de la ville de Laval, concernant la Corporation Camp spatial Canada.
- Déposé par : M. Ryan, ministre des Affaires municipales
- Date : 31 mars 1994
- Dépôt n° : 37
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
- 211 Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.
- Déposé par : M. Saintonge, président
- Date : 12 avril 1994
- Dépôt n° : 38

- Document :** Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
224 Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 12 avril 1994
Dépôt n° : 39
- Document :** Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
298 Loi concernant Compagnie Montréal Trust.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 12 avril 1994
Dépôt n° : 40
- Document :** Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
237 Loi concernant la Ville de Saint-Romuald.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 12 avril 1994
Dépôt n° : 41
- Document :** Plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 1993 au 31 mai 1998, accompagné du décret 303-94 concernant l'approbation dudit plan ainsi que de son cadre de référence.
- Déposé par :** M. Chagnon, ministre de l'Éducation
Date : 12 avril 1994
Dépôt n° : 42
- Document :** Lettre, en date du 1^{er} avril 1994, qu'il a reçue de M. Gordon Atkinson, député de Notre-Dame-de-Grâce, l'informant de sa décision de siéger comme député indépendant à l'Assemblée nationale.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 12 avril 1994
Dépôt n° : 43
- Document :** Nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 12 avril 1994.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 12 avril 1994
Dépôt n° : 44

- Document : Document en date du 24 mars 1994, concernant la réforme du régime de bien-être social au Canada.
- Déposé par : M. Parizeau, chef de l'opposition officielle
- Date : 12 avril 1994
- Dépôt n° : 47
- Document : Décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 29 mars 1994:
- Décision 659 concernant le Règlement relatif à l'octroi d'une allocation spéciale aux députés de Saguenay et de Saint-Maurice;
 - Décision 660 concernant le Règlement modifiant le Règlement relatif au paiement d'une indemnité de départ à une fonctionnaire de l'Assemblée nationale;
 - Décision 661 concernant le Règlement relatif au paiement d'une indemnité de départ à un professionnel de l'Assemblée nationale;
 - Décision 662 concernant le Règlement sur le paiement annuel des jours de vacances des gardes du corps-chauffeurs du Président de l'Assemblée nationale.
- Déposé par : M. Saintonge, président
- Date : 13 avril 1994
- Dépôt n° : 48
- Document : Rapport préparé en 1991 par l'International Trade Administration du Department of Commerce des États-Unis à la suite d'une investigation menée sur les prix et les droits compensatoires par rapport au magnésium en provenance du Canada.
- Déposé par : M. Libman (D'Arcy-McGee)
- Date : 13 avril 1994
- Dépôt n° : 50
- Document : Rapport annuel de la Régie des installations olympiques, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1993.
- Déposé par : M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date : 14 avril 1994
- Dépôt n° : 51

- Document :** Lettre, en date du 14 avril 1994, que lui a envoyée Mme Louise Robic, députée de Bourassa, l'informant de sa décision de démissionner en tant que membre de l'Assemblée nationale.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 14 avril 1994
Dépôt n° : 52
- Document :** Copie d'une lettre, en date du 8 mars 1994, que lui a envoyée M. Doug Young, ministre des Transports du Canada, concernant l'avenir du chantier maritime de la MIL Davie.
- Déposé par :** M. Garon (Lévis)
Date : 14 avril 1994
Dépôt n° : 53
- Document :** Directive, émise par le ministère de la Sécurité du revenu et entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1993, concernant la mise en place d'un nouveau processus de contrôle et d'évaluation des rapports médicaux des bénéficiaires d'aide sociale en vue de leur admissibilité au barème de non-disponibilité pour raison de santé.
- Déposé par :** M. Lazure (La Prairie)
Date : 14 avril 1994
Dépôt n° : 54
- Document :** Notes explicatives sur les prévisions budgétaires 1994-1995 et sur le rapport financier préliminaire 1993-1994 du Directeur général des élections du Québec.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 19 avril 1994
Dépôt n° : 55
- Document :** Notes explicatives sur les prévisions budgétaires 1994-1995 et sur le rapport financier préliminaire 1993-1994 de la Commission de la représentation électorale du Québec.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 19 avril 1994
Dépôt n° : 56

- Document :** Document faisant état de quatre demandes de placements-médias faites par la Société immobilière du Québec, le 21 janvier 1993, pour des appels d'offres publics en ce qui a trait à la prestation de services professionnels par rapport au Centre des congrès de Québec.
- Déposé par :** M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux
- Date :** 19 avril 1994
- Dépôt n° :** 58
- Document :** Réponse à la question écrite de M. Boisclair (Gouin) concernant le rapport de vérification ministérielle effectuée au CA-CLSC Rosemont par rapport à des contrats pour services professionnels — question n° 1, Feuilleton et préavis du 20 avril 1994.
- Déposé par :** M. Paradis, leader du gouvernement
- Date :** 20 avril 1994
- Dépôt n° :** 59
- Document :** Document intitulé «Bilan des réalisations du gouvernement du Québec en matière d'environnement (1990, 1991, 1992, 1993)».
- Déposé par :** M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune
- Date :** 21 avril 1994
- Dépôt n° :** 60
- Document :** Décision n° 185055 du Conseil du trésor, en date du 19 avril 1994, concernant l'exemption des effectifs rattachés au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées de l'application de la Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics.
- Déposé par :** Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor
- Date :** 26 avril 1994
- Dépôt n° :** 61
- Document :** Rapport annuel de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
- Date :** 26 avril 1994
- Dépôt n° :** 62

- Document : Rapport annuel de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1993.
- Déposé par : Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu
- Date : 26 avril 1994
- Dépôt n° : 63
- Document : Rapport de l'Inspecteur général des institutions financières sur la tarification en assurance automobile pour l'année 1993.
- Déposé par : M. Bourbeau, ministre des Finances
- Date : 27 avril 1994
- Dépôt n° : 66
- Document : Communiqué de presse, en date du 19 avril 1994, émis par M. John Manley, ministre de l'Industrie du Canada, concernant le Comité consultatif national sur l'autoroute de l'information et accompagné d'un énoncé du mandat dudit comité ainsi que de la liste de ses membres.
- Déposé par : M. Parizeau, chef de l'opposition officielle
- Date : 27 avril 1994
- Dépôt n° : 68
- Document : Copie d'une lettre, en date du 13 décembre 1990, adressée à M. Nicol Jean, secrétaire du ministère du Tourisme du Québec, par Mallette Benoit Boulanger Rondeau, comptables agréés, concernant les dépenses encourues à titre de publicité et de promotion par le Manoir Richelieu pour la période du 1^{er} mai 1986 au 31 octobre 1990.
- Déposé par : M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie et responsable du Tourisme
- Date : 27 avril 1994
- Dépôt n° : 69
- Document : Brochure publiée par le Parti Québécois et intitulée «Vieillir au Québec: Un pays en héritage».
- Déposé par : Mme Juneau (Johnson)
- Date : 27 avril 1994
- Dépôt n° : 70
- Document : Document préparé en mars 1994 par le Conseil scolaire de l'île de Montréal et intitulé «Commentaires quant au volume des niveaux d'immigration pour les années 1995, 1996, 1997».
- Déposé par : M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles)
- Date : 28 avril 1994
- Dépôt n° : 75

- Document :** Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
267 Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 3 mai 1994
Dépôt n° : 76
- Document :** Décision du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 21 avril 1994:
Décision 675 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et d'autres dispositions réglementaires.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 3 mai 1994
Dépôt n° : 77
- Document :** Horaire prévu pour la consultation générale que tiendra la Commission de la culture, conformément à l'ordre que l'Assemblée vient d'adopter.
- Déposé par :** M. Paradis, leader du gouvernement
Date : 3 mai 1994
Dépôt n° : 78
- Document :** Décision suivante du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 3 mai 1994:
Décision 680 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 10 mai 1994
Dépôt n° : 82
- Document :** Rapport annuel de la Société de l'assurance automobile du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par :** M. Cherry, ministre des Transports,
Date : 11 mai 1994
Dépôt n° : 85
- Document :** Rapport annuel de la Société de l'assurance automobile du Québec portant sur le contrôle du transport routier, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par :** M. Cherry, ministre des Transports
Date : 11 mai 1994
Dépôt n° : 86

- Document : Fiche de renseignements sur la Royal Aviation Inc. comprenant, entre autres, la liste des directeurs de cette compagnie.
- Déposé par : M. Bertrand (Portneuf)
 Date : 11 mai 1994
 Dépôt n° : 89
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
 203 Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord.
- Déposé par : M. Saintonge, président
 Date : 12 mai 1994
 Dépôt n° : 90
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
 299 Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval.
- Déposé par : M. Saintonge, président
 Date : 12 mai 1994
 Dépôt n° : 91
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
 202 Loi concernant deux territoires annexés à la Ville de Mont-Joli.
- Déposé par : M. Saintonge, président
 Date : 12 mai 1994
 Dépôt n° : 92
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
 293 Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac.
- Déposé par : M. Saintonge, président
 Date : 12 mai 1994
 Dépôt n° : 93
- Document : Analyse du dossier de la vente des avions de type Canso par le gouvernement du Québec, préparée en mai 1994 par M. Michel Gagnon, directeur général des achats, accompagnée de plusieurs documents connexes.
- Déposé par : M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux
 Date : 12 mai 1994
 Dépôt n° : 96

- Document : Politique du Conseil du trésor du gouvernement du Québec sur la tarification pour la location d'aéronefs en période hivernale.
Déposé par : M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux
Date : 12 mai 1994
Dépôt n° : 97
- Document : Copie d'un serment signé le 12 mai 1994 par M. Jean-Claude Careau, secrétaire associé aux Services gouvernementaux, concernant la firme Transport Aérien Royal.
Déposé par : M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux
Date : 12 mai 1994
Dépôt n° : 98
- Document : Copie d'une note de service, en date du 12 mai 1994, expédiée à M. Jean Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, par M. Jean-Claude Careau, secrétaire associé aux Services gouvernementaux, concernant les appareils du service aérien du gouvernement du Québec.
Déposé par : M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux
Date : 12 mai 1994
Dépôt n° : 99
- Document : Copie d'une lettre, en date du 10 mai 1994, expédiée à M. Jean-Claude Careau, secrétaire associé aux Services gouvernementaux, par M. Jean Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux, concernant la location de certains avions de type CL-215.
Déposé par : M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux
Date : 12 mai 1994
Dépôt n° : 100
- Document : Extrait du témoignage d'un agent de recouvrement du ministère du Revenu devant le tribunal d'arbitrage, le 13 octobre 1993.
Déposé par : M. Fillion (Montmorency)
Date : 12 mai 1994
Dépôt n° : 101
- Document : Sommaire des opérations financières pour 1993-1994.
Déposé par : M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 12 mai 1994
Dépôt n° : 102

- Document :** Sommaire des opérations financières pour 1994-1995.
Déposé par : M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 12 mai 1994
Dépôt n° : 103
- Document :** Copie d'une série de lettres échangées par des membres du Conseil exécutif sur le sujet de l'autorisation d'acquisition d'armes à feu.
Déposé par : M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune
Date : 17 mai 1994
Dépôt n° : 104
- Document :** Tableau montrant l'évolution du déficit du gouvernement du Québec, selon les deux derniers budgets.
Déposé par : M. Léonard (Labelle)
Date : 17 mai 1994
Dépôt n° : 106
- Document :** Rapport, préparé par le Centre canadien pour la sécurité mondiale, daté du 29 mars 1994 et intitulé «Diversification de défense 2000: les stratégies gouvernementales de support pour la diversification de l'industrie de la défense au Québec».
Déposé par : M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
Date : 17 mai 1994
Dépôt n° : 107
- Document :** Affidavit signé le 17 mai 1994 par M. Jean-Nil Pinal, directeur du Fonds de développement technologique au ministère du Conseil exécutif, concernant le projet mobilisateur IMAGE, accompagné d'un énoncé sur le processus d'approbation des projets mobilisateurs de ce fonds.
Déposé par : M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
Date : 17 mai 1994
Dépôt n° : 108
- Document :** Série de documents portant sur l'exploitation des forces hydrauliques du domaine public pour les centrales hydroélectriques de 25 megawatts et moins.
Déposé par : M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
Date : 17 mai 1994
Dépôt n° : 109

- Document :** Copie d'un rapport, en date du 15 avril 1992, préparé par M^e Jean Pelletier, sur le projet d'implantation de petites centrales hydroélectriques sur les rivières Ouiatchouan et Metabetchouan.
- Déposé par :** M. Chevette, leader de l'opposition officielle
- Date :** 17 mai 1994
- Dépôt n° :** 110
-
- Document :** Horaire des auditions publiques que tiendra la Commission de l'économie et du travail, conformément à l'ordre de l'Assemblée adopté précédemment.
- Déposé par :** M. Doyon, leader adjoint du gouvernement
- Date :** 17 mai 1994
- Dépôt n° :** 111
-
- Document :** Horaire final des auditions publiques que tiendra la Commission de l'économie et du travail sur le régime des décrets de convention collective, conformément à l'ordre de l'Assemblée adopté plus tôt à la présente séance, en remplacement de l'horaire précédemment déposé.
- Déposé par :** M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique
- Date :** 17 mai 1994
- Dépôt n° :** 112
-
- Document :** Texte intégral de son intervention sur l'adoption du projet de loi 3, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives.
- Déposé par :** M. Marcil, ministre de l'Emploi
- Date :** 17 mai 1994
- Dépôt n° :** 113
-
- Document :** Copie de la décision n° 185168 du Conseil du trésor, en date du 10 mai 1994, concernant l'exemption des effectifs rattachés au Programme de placement étudiant, de l'application de la section II de la Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics.
- Déposé par :** M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date :** 18 mai 1994
- Dépôt n° :** 114

- Document :** Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
286 Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 19 mai 1994
Dépôt n° : 118
- Document :** Rapport annuel de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 19 mai 1994
Dépôt n° : 119
- Document :** Copie d'une lettre, en date du 19 mai 1994, que lui a envoyée M. Jean-Claude Delorme, président du conseil et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, concernant la présence de M. Pierre Michaud, membre du conseil d'administration de la caisse, au conseil d'administration de la société UNIVA.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 19 mai 1994
Dépôt n° : 122
- Document :** Document du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec énonçant les attitudes et comportements que les membres du conseil doivent adopter pour éviter des conflits d'intérêts, accompagné des règles de fonctionnement en matière de conflits d'intérêts pour la tenue des réunions du conseil d'administration.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 19 mai 1994
Dépôt n° : 123
- Document :** Copie d'une lettre, en date du 24 mai 1994, que lui a envoyée M. Alcide Fournier, président-directeur général de la Commission de la construction du Québec, concernant certaines pratiques d'embauche chez la firme Constructions Albert Jean.
- Déposé par :** M. Marcil, ministre de l'Emploi
Date : 24 mai 1994
Dépôt n° : 124

- Document :** Rapport, en date du 7 mars 1994, préparé à l'intention du Premier ministre du Québec par le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, la ministre de la Culture et des Communications et le ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant la possibilité de développer un projet d'autoroute de l'information.
- Déposé par :** M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques)
Date : 24 mai 1994
Dépôt n° : 125
- Document :** Texte d'une version anglaise révisée et améliorée du Règlement de l'Assemblée nationale.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
Date : 26 mai 1994
Dépôt n° : 126
- Document :** Série de documents portant sur le dossier du Groupe Secor Inc. et la firme M4.
- Déposé par :** M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
Date : 26 mai 1994
Dépôt n° : 130
- Document :** Extrait du Journal des débats de l'Assemblée nationale pur la séance du 25 mai 1994 contenant le texte d'une question qu'elle a posée sur l'application de l'Accord de libre-échange nord-américain, accompagné du texte de l'article 1102 dudit accord.
- Déposé par :** Mme Caron (Terrebonne)
Date : 31 mai 1994
Dépôt n° : 131
- Document :** Deux documents concernant certains honoraires facturés par M. Royal Grenier.
- Déposé par :** M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
Date : 31 mai 1994
Dépôt n° : 132
- Document :** Copie d'une lettre, en date du 27 avril 1994, qu'elle a expédiée à Mme Diane Marleau, ministre de la Santé du Canada, concernant un projet de forum national sur la santé.
- Déposé par :** Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux
Date : 1er juin 1994
Dépôt n° : 134

- Document : Tableau montrant la répartition des patients en attente d'interventions chirurgicales à l'Hôpital de Chicoutimi pour l'année 1993-1994.
- Déposé par : Mme Blackburn (Chicoutimi)
- Date : 1er juin 1994
- Dépôt n° : 135
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
- 302 Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins.
- Déposé par : M. Saintonge, président
- Date : 6 juin 1994
- Dépôt n° : 136
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
- 210 Loi concernant la Ville de Lévis.
- Déposé par : M. Saintonge, président
- Date : 6 juin 1994
- Dépôt n° : 137
- Document : Copie d'une lettre, en date du 31 mai 1994, que lui a expédiée M. Michel Bouchard, sous-ministre de la Justice et sous-procureur général par intérim du Québec, dans laquelle celui-ci exprime son opinion sur la conformité aux lois, règlements et règles d'éthique de l'octroi et de la levée d'options d'achat d'actions de Systèmes M3i inc. à trois de ses administrateurs, accompagnée d'une copie de la lettre de transmission de cette opinion à M. Richard Drouin, président du conseil et chef de la direction d'Hydro-Québec.
- Déposé par : M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
- Date : 6 juin 1994
- Dépôt n° : 138
- Document : Tableau comparatif des dépenses consacrées à l'aide juridique au Canada pour l'année 1991-1992, préparé par le Centre canadien de la statistique juridique.
- Déposé par : Mme Caron (Terrebonne)
- Date : 6 juin 1994
- Dépôt n° : 139
- Document : Rapport annuel du ministère de l'Emploi, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Marciel, ministre de l'Emploi
- Date : 7 juin 1994
- Dépôt n° : 140

- Document :** Deux tableaux concernant le budget spatial fédéral pour les années 1994 à 2004: le premier montrant les dépenses actuelles et futures pour les plans spatiaux 1 et 2; le deuxième montrant la répartition du budget spatial par programme.
- Déposé par :** M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date :** 8 juin 1994
- Dépôt n° :** 148
- Document :** Rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 8 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
- 27 Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec — rapporté sans amendement.
- Déposé par :** M. Joly (Fabre)
- Date :** 9 juin 1994
- Dépôt n° :** 149
- Document :** Rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 1^{er}, 6 et 7 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
- 31 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse — rapporté avec des amendements.
- Déposé par :** Mme Marois (Taillon)
- Date :** 9 juin 1994
- Dépôt n° :** 150
- Document :** Protocole d'entente entre la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et le Bureau de placement en aviation concernant une subvention accordée audit bureau.
- Déposé par :** Mme Blackburn (Chicoutimi)
- Date :** 9 juin 1994
- Dépôt n° :** 151
- Document :** Extrait du Manuel des mesures de développement de l'employabilité et d'aide à l'emploi du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle concernant le programme d'aide à l'intégration en emploi.
- Déposé par :** Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu
- Date :** 9 juin 1994
- Dépôt n° :** 152

- Document : Série de documents portant sur les négociations en vue de la réduction des obstacles au commerce entre les provinces et territoires canadiens.
- Déposé par : M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date : 9 juin 1994
- Dépôt n° : 153
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé:
- 201 Loi modifiant la Loi concernant les maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec.
- Déposé par : M. Bissonnet, vice-président
- Date : 10 juin 1994
- Dépôt n° : 154
- Document : Rapport annuel du Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Date : 10 juin 1994
- Dépôt n° : 155
- Document : Rapport annuel du Programme d'aide aux Inuit pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par : M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune
- Date : 10 juin 1994
- Dépôt n° : 156
- Document : Copie d'une lettre, en date du 14 mars 1994, que lui a envoyée Mme Lorraine Gadoury, maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha, concernant une décision du ministre par rapport à un site d'enfouissement situé dans la municipalité, accompagnée du texte d'une résolution adoptée par le conseil municipal à ce sujet.
- Déposé par : M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune
- Date : 10 juin 1994
- Dépôt n° : 157

- Document : Rapport annuel de la Commission d'accès à l'information du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Lefebvre, ministre de la Justice
- Date : 10 juin 1994
- Dépôt n° : 158
- Document : Rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
- Date : 10 juin 1994
- Dépôt n° : 159
- Document : Rapport annuel de la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
- Date : 10 juin 1994
- Dépôt n° : 160
- Document : Rapport annuel du Conseil de la santé et du bien-être, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux
- Date : 13 juin 1994
- Dépôt n° : 165
- Document : Rapport annuel de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Lefebvre, ministre de la Justice
- Date : 13 juin 1994
- Dépôt n° : 166
- Document : Rapport annuel de la Commission des droits de la personne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par : M. Lefebvre, ministre de la Justice
- Date : 13 juin 1994
- Dépôt n° : 167
- Document : Rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, pour l'année 1993.
- Déposé par : M. Bourbeau, ministre des Finances
- Date : 14 juin 1994
- Dépôt n° : 172

- Document :** Rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les caisses d'épargne et de crédit, pour l'année 1993.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
- Date :** 14 juin 1994
- Dépôt n° :** 173
- Document :** Rapport annuel du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier, pour la période du 1^{er} avril 1993 au 15 janvier 1994.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
- Date :** 14 juin 1994
- Dépôt n° :** 174
- Document :** Rapport annuel du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date :** 14 juin 1994
- Dépôt n° :** 175
- Document :** Rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date :** 14 juin 1994
- Dépôt n° :** 176
- Document :** Rapport annuel du Conseil médical du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux
- Date :** 14 juin 1994
- Dépôt n° :** 177
- Document :** Rapport annuel de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux
- Date :** 14 juin 1994
- Dépôt n° :** 178
- Document :** Rapport annuel de la Commission des transports du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** M. Cherry, ministre des Transports
- Date :** 14 juin 1994
- Dépôt n° :** 179

- Document : Rapport annuel de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
Déposé par : M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Date : 14 juin 1994
Dépôt n° : 180
- Document : Rapport annuel de la Société de financement agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
Déposé par : M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Date : 14 juin 1994
Dépôt n° : 181
- Document : Rapport annuel de la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
Déposé par : M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
Date : 14 juin 1994
Dépôt n° : 182
- Document : Copie d'une lettre, en date du 13 avril 1994, que lui a expédiée M. Guy Deschênes, président du conseil d'administration de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, concernant les exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis.
Déposé par : M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles
Date : 14 juin 1994
Dépôt n° : 185
- Document : Extrait du 21^e rapport annuel de la Commission des services juridiques du Québec.
Déposé par : Mme Caron (Terrebonne)
Date : 14 juin 1994
Dépôt n° : 186
- Document : Rapport annuel du ministère du Conseil exécutif, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
Déposé par : M. Johnson, premier ministre
Date : 15 juin 1994
Dépôt n° : 188

- Document :** Rapport annuel de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** M. Ryan, ministre des Affaires municipales
- Date :** 15 juin 1994
- Dépôt n° :** 189
-
- Document :** Rapport annuel de l'Inspecteur général des institutions financières sur les assurances, pour l'année 1993.
- Déposé par :** M. Bourbeau, ministre des Finances
- Date :** 15 juin 1994
- Dépôt n° :** 190
-
- Document :** Rapport annuel du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date :** 15 juin 1994
- Dépôt n° :** 191
-
- Document :** Rapport annuel de la Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le 26 mars 1994.
- Déposé par :** M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date :** 15 juin 1994
- Dépôt n° :** 192
-
- Document :** Rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date :** 15 juin 1994
- Dépôt n° :** 193
-
- Document :** Rapport annuel de la Société générale de financement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par :** M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
- Date :** 15 juin 1994
- Dépôt n° :** 194

- Document : Rapport annuel de l'Office de la protection du consommateur, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Lefebvre, ministre de la Justice
- Date : 15 juin 1994
- Dépôt n° : 195
- Document : Rapport annuel de la Bibliothèque nationale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications
- Date : 15 juin 1994
- Dépôt n° : 196
- Document : Rapport annuel de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications
- Date : 15 juin 1994
- Dépôt n° : 197
- Document : Rapport annuel de la Régie du cinéma, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : Mme. Frulla, ministre de la Culture et des Communications
- Date : 15 juin 1994
- Dépôt n° : 198
- Document : Rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé: 296 Loi concernant la Ville de Laval.
- Déposé par : M. Saintonge, président
- Date : 16 juin 1994
- Dépôt n° : 206
- Document : Rapport annuel de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par : Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor
- Date : 16 juin 1994
- Dépôt n° : 207
- Document : Rapport annuel de la Société québécoise d'assainissement des eaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Ryan, Ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation
- Date : 16 juin 1994
- Dépôt n° : 208

- Document : Rapport annuel de la Société d'habitation du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
Déposé par : M. Ryan, Ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 209
- Document : Rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
Déposé par : M. Bourbeau, ministre des Finances
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 210
- Document : Rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
Déposé par : M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 211
- Document : Rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
Déposé par : M. Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 212
- Document : Rapport annuel requis par l'article 195 du Code criminel sur la Loi sur la protection de la vie privée, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
Déposé par : M. Lefebvre, ministre de la Justice
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 213
- Document : Rapport annuel de la Commission de la santé et de la sécurité du travail concernant l'application de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et de la Loi visant à favoriser le civisme, pour l'année 1993.
Déposé par : M. Lefebvre, ministre de la Justice
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 214
- Document : Rapport annuel de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
Déposé par : M. Sirros, ministre des Ressources naturelles
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 215

- Document :** Rapport annuel de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique
- Date :** 16 juin 1994
- Dépôt n° :** 216
- Document :** Rapport annuel de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par :** M. Marcil, ministre de l'Emploi
- Date :** 16 juin 1994
- Dépôt n° :** 217
- Document :** Rapport annuel de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993, accompagné d'une annexe statistique pour la même période.
- Déposé par :** M. Marcil, ministre de l'Emploi
- Date :** 16 juin 1994
- Dépôt n° :** 218
- Document :** Rapport annuel de la Commission de la fonction publique pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994, accompagné du rapport du Vérificateur général du Québec sur les frais d'administration pour la même période.
- Déposé par :** M. Saintonge, président
- Date :** 16 juin 1994
- Dépôt n° :** 219
- Document :** Sommaire des discussions qui ont eu lieu à la conférence des ministres responsables du commerce interprovincial à Fredericton, les 6 et 7 juin 1994.
- Déposé par :** M. Parizeau, chef de l'opposition officielle
- Date :** 16 juin 1994
- Dépôt n° :** 227
- Document :** Mémoire de M. André Bourbeau, ministre des Finances, au Conseil des ministres, concernant la privatisation du centre de ski du Mont-Sainte-Anne.
- Déposé par :** M. Morin (Dubuc)
- Date :** 16 juin 1994
- Dépôt n° :** 228

- Document : Communiqué de presse émis le 2 juin 1994 par Citoyenneté et Immigration Canada, concernant l'examen du programme d'immigration des gens d'affaires, accompagné d'une fiche documentaire.
- Déposé par : M. Bourdon (Pointe-aux-Trembles)
- Date : 16 juin 1994
- Dépôt n° : 229
- Document : Rapport annuel du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Johnson, premier ministre
- Date : 17 juin 1994
- Dépôt n° : 230
- Document : Rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Chagnon, ministre responsable de l'application des lois professionnelles
- Date : 17 juin 1994
- Dépôt n° : 231
- Document : Rapport annuel du Curateur public du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par : M. Lefebvre, ministre de la Justice
- Date : 17 juin 1994
- Dépôt n° : 232
- Document : Rapport annuel de la Régie des rentes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu et ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille
- Date : 17 juin 1994
- Dépôt n° : 233
- Document : Rapport annuel de la Société immobilière du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.
- Déposé par : M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux
- Date : 17 juin 1994
- Dépôt n° : 234
- Document : Rapport annuel de la Commission de la construction du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.
- Déposé par : M. Marcil, ministre de l'Emploi
- Date : 17 juin 1994
- Dépôt n° : 235

Document : Rapport annuel du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1994.

Déposé par : M. Paradis, leader du gouvernement, au nom de M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

Date : 17 juin 1994

Dépôt n° : 236

Document : Décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 15 juin 1994:

— la décision 682 concernant le Règlement modifiant de nouveau le Règlement sur le plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale et d'autres dispositions réglementaires;

— la décision 683 concernant le Règlement relatif à la promotion du directeur de la Direction de la Bibliothèque;

— la décision 684 concernant le Règlement relatif à la promotion de l'adjoint au directeur général de la Direction générale des affaires parlementaires et législatives;

— la décision 685 concernant le Règlement modifiant le Règlement d'application sur le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale;

— la décision 687 concernant le Règlement relatif au paiement d'une indemnité de départ à une fonctionnaire de l'Assemblée nationale.

Déposé par : M. Saintonge, président

Date : 17 juin 1994

Dépôt n° : 237

Document : Mémoire présenté au Conseil des ministres par M. Christos Sirros, ministre des Ressources naturelles, concernant la constitution d'une banque de projets évalués par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Déposé par : M. Chevette, leader de l'opposition officielle

Date : 17 juin 1994

Dépôt n° : 246

Annexe E

Rapports de commission déposés

LISTE DES RAPPORTS DE COMMISSION DÉPOSÉS À L'ASSEMBLÉE

34^e législature — 3^e session

Du 17 mars 1994 au 17 juin 1994

(Le numéro de dépôt correspond au numéro de «document de la session» apparaissant au procès-verbal)

Rapport de : Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
Sujet : Le 10 mars 1994, a élu son vice-président.
Déposé par : M. Richard (Nicolet-Yamaska)
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 10

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Le 1^{er} mars 1994, a examiné les engagements financiers du ministère des Transports contenus dans les listes de décembre 1992 à décembre 1993 et du ministère des Transports, secteur voirie, pour le territoire du Grand Montréal, contenus dans les listes d'août à décembre 1993.
Déposé par : M. Garon (Lévis)
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 11

Rapport de : Commission des affaires sociales
Sujet : Le 1^{er} mars 1994, a poursuivi la vérification des engagements financiers contenus dans les listes des mois de janvier 1992 à septembre 1993 concernant le Conseil exécutif (programme 3) et les organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille.
Déposé par : Mme Marois (Taillon)
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 12

Rapport de : Commission des affaires sociales
Sujet : Le 10 mars 1994, a élu son vice-président.
Déposé par : Mme Marois (Taillon)
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 13

Rapport de : Commission de la culture
Sujet : Le 10 mars 1994, a élu son vice-président.
Déposé par : M. Dufour (Jonquière)
Date : 22 mars 1994
Dépôt n° : 14

Rapport de : Commission de l'économie et du travail
Sujet : Les 23 et 24 mars 1994, a examiné le rapport général de suivi au 31 décembre 1993 de l'engagement de performance 1993-1995 d'Hydro-Québec ainsi que des rapports particuliers au 31 décembre 1993 sur l'efficacité énergétique, les pratiques commerciales et l'équilibre énergétique.

Déposé par : M. Joly (Fabre)
Date : 29 mars 1994
Dépôt n° : 25

Rapport de : Commission des affaires sociales
Sujet : les 22 et 23 mars 1994, a étudié en détail le projet de loi:
125 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec — rapporté avec des amendements.

Déposé par : Mme Marois (Taillon)
Date : 29 mars 1994
Dépôt n° : 26

Rapport de : Commission du budget et de l'administration
Sujet : Le 29 mars 1994, a entendu le sous-ministre du Revenu.
Déposé par : M. Lazure (La Prairie)
Date : 31 mars 1994
Dépôt n° : 35

Rapport de : Commission des institutions
Sujet : Le 24 mars 1994, a examiné les engagements financiers du ministère des Affaires internationales contenus dans les listes des mois de juin 1991 à janvier 1994.

Déposé par : M. Parent (Sauvé)
Date : 12 avril 1994
Dépôt n° : 45

- Rapport de : Commission des institutions
 Sujet : Les 1^{er}, 2, 3, 8, 9, 10, 29, 30 et 31 mars 1994, a tenu une consultation générale et des auditions publiques sur le régime d'aide juridique ainsi que sur le document intitulé «L'aide juridique au Québec: une question de choix, une question de moyens».
- Déposé par : M. Parent (Sauvé)
 Date : 12 avril 1994
 Dépôt n° : 46
- Rapport de : Commission de l'éducation
 Sujet : Les 23 février et 30 mars 1994, a entendu les dirigeants d'établissements universitaires pour discuter des rapports sur l'implication des règles budgétaires annuelles sur le niveau des effectifs.
- Déposé par : M. Hamel (Sherbrooke)
 Date : 13 avril 1994
 Dépôt n° : 49
- Rapport de : Commission de l'économie et du travail
 Sujet : Les 9, 10, 29 et 30 mars 1994, a tenu des consultations particulières et étudié en détail le projet de loi:
 116 Loi modifiant le Code du travail — rapporté avec les amendements.
- Déposé par : M. Jolivet (Lavolette)
 Date : 19 avril 1994
 Dépôt n° : 57
- Rapport de : Commissions permanentes
 Sujet : Rapports de l'étude des crédits budgétaires pour l'année 1994-1995.
 Déposé par : M. Saintonge, président
 Date : 26 avril 1994
 Dépôt n° : 64
- Rapport de : Commission de l'économie et du travail
 Sujet : Le 27 avril 1994, a étudié en détail le projet de loi suivant:
 148 Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises — rapporté sans amendement.
- Déposé par : M. Joly (Fabre)
 Date : 28 avril 1994
 Dépôt n° : 71

- Rapport de : Commission de l'économie et du travail
 Sujet : Le 27 avril 1994, a étudié en détail le projet de loi suivant:
 149 Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise — rapporté sans amendement.
- Déposé par : M. Joly (Fabre)
 Date : 28 avril 1994
 Dépôt n° : 72
- Rapport de : Commission du budget et de l'administration
 Sujet : le 27 avril 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 152 Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac — rapporté sans amendement.
- Déposé par : M. Lazure (La Prairie)
 Date : 28 avril 1994
 Dépôt n° : 73
- Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
 Sujet : Le 28 avril 1994 a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé suivant:
 204 Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Garon (Lévis)
 Date : 4 mai 1994
 Dépôt n° : 79
- Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
 Sujet : Le 27 avril 1994 a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé suivant:
 224 Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle — rapporté sans amendement.
- Déposé par : M. Garon (Lévis)
 Date : 4 mai 1994
 Dépôt n° : 80
- Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
 Sujet : Le 27 avril 1994 a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé suivant:
 277 Loi modifiant la charte de la ville de Beauport — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Garon (Lévis)
 Date : 4 mai 1994
 Dépôt n° : 81

- Rapport de : Commission de l'économie et du travail
 Sujet : Les 3, 4 et 5 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 3 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Lemire (Saint-Maurice)
 Date : 10 mai 1994
 Dépôt n° : 83
- Rapport de : Commission de l'économie et du travail
 Sujet : Le 5 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 5 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics — rapporté avec un amendement.
- Déposé par : M. Lemire (Saint-Maurice)
 Date : 10 mai 1994
 Dépôt n° : 84
- Rapport de : Commission du budget et de l'administration
 Sujet : Le 10 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 10 Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Lemieux (Vanier)
 Date : 11 mai 1994
 Dépôt n° : 87
- Rapport de : Commission de l'éducation
 Sujet : Le 11 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 2 Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation — rapporté sans amendement.
- Déposé par : M. Hamel (Sherbrooke)
 Date : 12 mai 1994
 Dépôt n° : 94
- Rapport de : Commission des institutions
 Sujet : Le 17 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 21 Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité — rapporté sans amendement.
- Déposé par : M. Parent (Sauvé)
 Date : 19 mai 1994
 Dépôt n° : 120

- Rapport de : Commission de l'économie et du travail
 Sujet : Le 17 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 8 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la
 Technologie et d'autres dispositions législatives — rapporté avec un
 amendement.
- Déposé par : M. Jolivet (Laviolette)
 Date : 19 mai 1994
 Dépôt n° : 121
- Rapport de : Commission du budget et de l'administration
 Sujet : Les 24, 25 et 26 mai 1994, a poursuivi le débat sur le discours du budget.
 Déposé par : M. Lemieux (Vanier)
 Date : 26 mai 1994
 Dépôt n° : 127
- Rapport de : Commission des affaires sociales
 Sujet : Le 24 mai 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 17 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et
 d'autres dispositions législatives — rapporté sans amendement.
- Déposé par : Mme Marois (Taillon)
 Date : 26 mai 1994
 Dépôt n° : 128
- Rapport de : Commission de l'économie et du travail
 Sujet : Les 24, 25, 26, 31 mai et 1^{er} juin 1994, a tenu une consultation générale sur le
 régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité
 interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994.
- Déposé par : M. Joly (Fabre)
 Date : 8 juin 1994
 Dépôt n° : 142
- Rapport de : Commission des institutions
 Sujet : Le 7 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 12 Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires
 de la Baie James et du Nouveau-Québec — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Parent (Sauvé)
 Date : 8 juin 1994
 Dépôt n° : 143

- Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
 Sujet : Étude détaillée du projet de loi suivant:
 Le 1^{er} juin 1994:
 28 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Garon (Lévis)
 Date : 8 juin 1994
 Dépôt n° : 144
- Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
 Sujet : Étude détaillée du projet de loi suivant:
 Le 1^{er} juin 1994:
 30 Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Garon (Lévis)
 Date : 8 juin 1994
 Dépôt n° : 145
- Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
 Sujet : Étude détaillée du projet de loi suivant:
 Les 1^{er} et 6 juin 1994:
 29 Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Garon (Lévis)
 Date : 8 juin 1994
 Dépôt n° : 146
- Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
 Sujet : Étude détaillée du projet de loi suivant:
 Le 6 juin 1994:
 193 Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Garon (Lévis)
 Date : 8 juin 1994
 Dépôt n° : 147
- Rapport de : Commission des institutions
 Sujet : Le 8 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 25 Loi modifiant la Loi sur le curateur public — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Parent (Sauvé)
 Date : 10 juin 1994
 Dépôt n° : 161

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Les 6, 7 et 9 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
26 Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions
législatives — rapporté avec des amendements.
Déposé par : M. Charbonneau (Saint-Jean)
Date : 10 juin 1994
Dépôt n° : 162

Rapport de : Commission de la culture
Sujet : Étude détaillée du projet de loi suivant:
Le 9 juin 1994:
6 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions
législatives — rapporté sans amendement.
Déposé par : M. Dufour (Jonquière)
Date : 10 juin 1994
Dépôt n° : 163

Rapport de : Commission de la culture
Sujet : Étude détaillée du projet de loi suivant:
Les 26 et 31 mai et 8 juin 1994:
14 Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles — rapporté
avec des amendements.
Déposé par : M. Dufour (Jonquière)
Date : 10 juin 1994
Dépôt n° : 164

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Les 8 et 10 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
9 Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses
dispositions législatives — rapporté avec des amendements.
Déposé par : M. Garon (Lévis)
Date : 13 juin 1994
Dépôt n° : 168

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Les 3, 4, 5, 10, 12, 19, 26 mai et 8 et 10 juin 1994, a étudié en détail le projet
de loi:
151 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres
dispositions législatives — rapporté avec des amendements.
Déposé par : M. Garon (Lévis)
Date : 13 juin 1994
Dépôt n° : 169

Rapport de : Commission de l'économie et du travail
Sujet : le 10 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
4 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives — rapporté avec des amendements.

Déposé par : M. Joly (Fabre)
Date : 13 juin 1994
Dépôt n° : 170

Rapport de : Commission des institutions
Sujet : Le 9 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
7 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives — rapporté avec un amendement.

Déposé par : M. Parent (Sauvé)
Date : 13 juin 1994
Dépôt n° : 171

Rapport de : Commission des affaires sociales
Sujet : Le 31 mai 1994, a tenu une consultation générale et des auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport du Conseil de la famille sur la mise en oeuvre de la Loi sur le Conseil de la famille, conformément à l'article 29 de ladite loi.

Déposé par : Mme Marois (Taillon)
Date : 14 juin 1994
Dépôt n° : 183

Rapport de : Commission de l'économie et du travail
Sujet : Les 1^{er}, 6, 7, 9 et 14 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
23 Loi sur la Société du tourisme du Québec — rapporté avec des amendements.

Déposé par : M. Joly (Fabre)
Date : 14 juin 1994
Dépôt n° : 187

Rapport de : Commission du budget et de l'administration
Sujet : Le 14 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:
274 Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph — rapporté sans amendement.

Déposé par : M. Forget (Prévost)
Date : 15 juin 1994
Dépôt n° : 199

Rapport de : Commission du budget et de l'administration
Sujet : Le 14 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:
298 Loi concernant Compagnie Montréal Trust — rapporté sans amendement.
Déposé par : M. Forget (Prévost)
Date : 15 juin 1994
Dépôt n° : 200

Rapport de : Commission du budget et de l'administration
Sujet : Le 14 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants:
302 Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins — adopté avec des amendements.
Déposé par : M. Forget (Prévost)
Date : 15 juin 1994
Dépôt n° : 201

Rapport de : Commission des affaires sociales
Sujet : Le 14 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
20 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite — rapporté avec des amendements.
Déposé par : M. Camden (Lotbinière)
Date : 15 juin 1994
Dépôt n° : 202

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Étude en détail du projet de loi d'intérêt privé suivant:
Le 13 juin 1994:
203 Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord — rapporté avec des amendements.
Déposé par : M. Garon (Lévis)
Date : 15 juin 1994
Dépôt n° : 203

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Étude en détail du projet de loi d'intérêt privé suivant:
Le 14 juin 1994:
211 Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu — rapporté avec des amendements.
Déposé par : M. Garon (Lévis)
Date : 15 juin 1994
Dépôt n° : 204

- Rapport de :** Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Étude en détail du projet de loi d'intérêt privé suivant:
 Le 14 juin 1994:
 237 Loi concernant la Ville de Saint-Romuald — rapporté avec des amendements.
- Déposé par :** M. Garon (Lévis)
Date : 15 juin 1994
Dépôt n° : 205
- Rapport de :** Commission du budget et de l'administration
Sujet : Les 8, 9, 14 et 15 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 15 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal — rapporté avec des amendements.
- Déposé par :** M. Forget (Prévost)
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 220
- Rapport de :** Commission de l'éducation
Sujet : Les 13 et 14 décembre 1993 et les 10 et 15 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 140 Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles — rapporté avec des amendements.
- Déposé par :** M. Hamel (Sherbrooke)
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 221
- Rapport de :** Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Le 15 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé suivant:
 299 Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval — rapporté avec un amendement.
- Déposé par :** M. Garon (Lévis)
Date : 16 juin 1994
Dépôt n° : 222

- Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
 Sujet : Le 15 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé suivant:
 213 Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre — rapporté avec un amendement.
- Déposé par : M. Garon (Lévis)
 Date : 16 juin 1994
 Dépôt n° : 223
- Rapport de : Commission des institutions
 Sujet : Consultations particulières le 27 avril 1994 et siégé en séances de travail les 15 décembre 1993 et 15 juin 1994 dans le cadre de l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission de protection des droits de la jeunesse. Le rapport contient une recommandation.
- Déposé par : M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue)
 Date : 16 juin 1994
 Dépôt n° : 224
- Rapport de : Commission des institutions
 Sujet : Le 15 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 22 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Trudel (Rouyn-Noranda—Témiscamingue)
 Date : 16 juin 1994
 Dépôt n° : 225
- Rapport de : Commission de l'économie et du travail
 Sujet : Le 16 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 19 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et la Loi sur la fête nationale — rapporté avec des amendements.
- Déposé par : M. Jolivet (Laviolette)
 Date : 17 juin 1994
 Dépôt n° : 238
- Rapport de : Commission du budget et de l'administration
 Sujet : Le 16 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé:
 267 Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats — rapporté sans amendement.
- Déposé par : M. Lemieux (Vanier)
 Date : 17 juin 1994
 Dépôt n° : 239

- Rapport de :** Commission du budget et de l'administration
Sujet : Le 16 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 36 Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les
 corporations de fonds de sécurité — rapporté sans amendement.
- Déposé par :** M. Lemieux (Vanier)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 240
- Rapport de :** Commission de la culture
Sujet : Les 10, 11, 12 et 17 mai 1994, a tenu une consultation générale et des auditions
 publiques dans le cadre de l'étude du rapport de la Commission d'accès à
 l'information du Québec sur la mise en oeuvre de la Loi sur l'accès aux
 documents des organismes publics et sur la protection des renseignements
 personnels.
- Déposé par :** M. Dufour (Jonquière)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 241
- Rapport de :** Commission de l'éducation
Sujet : Le 16 juin 1994, a étudié en détail les projets de loi suivants:
 33 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants — rapporté sans
 amendement.
- Déposé par :** Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 242
- Rapport de :** Commission de l'éducation
Sujet : Le 16 juin 1994, a étudié en détail les projets de loi suivants:
 34 Loi sur l'acupuncture — rapporté avec des amendements.
- Déposé par :** Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 243
- Rapport de :** Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Le 16 juin 1994, a étudié en détail le projet de loi:
 191 Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-
 Stanislas-de-Kostka — rapporté sans amendement.
- Déposé par :** M. Charbonneau (Saint-Jean)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 244

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Les 13, 15 et 17 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé:
286 Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette — rapporté avec des amendements.
Déposé par : M. Charbonneau (Saint-Jean)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 247

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Le 17 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé suivant:
296 Loi concernant la Ville de Laval — rapporté avec un amendement.
Déposé par : M. Garon (Lévis)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 248

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Le 17 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé suivant:
293 Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac — rapporté avec des amendements.
Déposé par : M. Garon (Lévis)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 249

Rapport de : Commission de l'aménagement et des équipements
Sujet : Le 17 juin 1994, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé suivant:
210 Loi concernant la Ville de Lévis — rapporté sans amendement.
Déposé par : M. Garon (Lévis)
Date : 17 juin 1994
Dépôt n° : 250

Annexe F

Extraits de pétition déposés

LISTE DES EXTRAITS DE PÉTITION DÉPOSÉS À L'ASSEMBLÉE

34^e législature — 3^e session

Du 17 mars 1994 au 17 juin 1994

(Le numéro de dépôt correspond au numéro de «document de la session» apparaissant au procès-verbal)

- Extrait de : Pétition signée par 9 913 pétitionnaires, concernant la construction d'une centrale de cogénération pour l'usine Domtar de Windsor.
- Déposé par : Mme Juneau (Johnson)
- Date : 23 mars 1994
- Dépôt n° : 16
-
- Extrait de : Pétition, signée par 179 pétitionnaires, concernant les coupures dans les programmes sociaux, l'instauration d'un revenu garanti et une politique de plein emploi.
- Déposé par : M. Boulerice (Sainte-Marie-Saint-Jacques)
- Date : 26 avril 1994
- Dépôt n° : 65
-
- Extrait de : Pétition, signée par 187 pétitionnaires, concernant le déboursement, pour le transport en commun, d'un montant supplémentaire sur les droits d'immatriculation.
- Déposé par : M. Morin (Dubuc)
- Date : 27 avril 1994
- Dépôt n° : 67
-
- Extrait de : Pétition signée par 762 pétitionnaires, concernant le déboursement, pour le transport en commun, d'un montant supplémentaire sur les droits d'immatriculation.
- Déposé par : M. Morin (Dubuc)
- Date : 28 avril 1994
- Dépôt n° : 74
-
- Extrait de : Pétition signée par 4 173 pétitionnaires, concernant la réduction éventuelle des activités de l'usine Vaudreuil d'Alcan.
- Déposé par : M. Dufour (Jonquière)
- Date : 11 mai 1994
- Dépôt n° : 88

- Extrait de** : Pétition signée par 10 010 pétitionnaires, concernant la réduction éventuelle des activités à l'usine Vaudreuil d'Alcan.
Déposé par : M. Brassard (Lac-Saint-Jean)
Date : 12 mai 1994
Dépôt n° : 95
- Extrait de** : Pétition, signée par 4 168 pétitionnaires, concernant la réduction éventuelle des activités à l'usine Vaudreuil d'Alcan.
Déposé par : Mme Blackburn (Chicoutimi)
Date : 17 mai 1994
Dépôt n° : 105
- Extrait de** : Pétition signée par 5 982 pétitionnaires, concernant la réduction éventuelle des activités à l'usine Vaudreuil d'Alcan.
Déposé par : M. Morin (Dubuc)
Date : 18 mai 1994
Dépôt n° : 115
- Extrait de** : Pétition signée par 167 pétitionnaires, concernant la réduction éventuelle des activités à l'usine Vaudreuil d'Alcan.
Déposé par : M. Dufour (Jonquières)
Date : 18 mai 1994
Dépôt n° : 116
- Extrait de** : Pétition signée par 5 139 pétitionnaires, concernant la prestation de services de santé en Abitibi-Témiscaminque.
Déposé par : M. Gendron (Abitibi-Ouest)
Date : 18 mai 1994
Dépôt n° : 117
- Extrait de** : Pétition, signée par 2 663 pétitionnaires, concernant le déboursement, pour le transport en commun, d'un montant supplémentaire sur leurs droits d'immatriculation.
Déposé par : M. Fillion, (Montmorency)
Date : 26 mai 1994
Dépôt n° : 129
- Extrait de** : Pétition, signée par 25 pétitionnaires, concernant le regroupement municipal d'Arthabaska, de Victoriaville et de Ste-Victoire.
Déposé par : M. Baril (Arthabaska)
Date : 1er juin 1994
Dépôt n° : 133

- Extrait de** : Pétition, signée par 16 pétitionnaires, concernant le programme «Rattrapage scolaire» et la réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale.
- Déposé par** : M. Lazure (La Prairie)
- Date** : 7 juin 1994
- Dépôt n°** : 141
-
- Extrait de** : Pétition, signée par 13 351 pétitionnaires, concernant la fermeture éventuelle des Foufounes Électriques, à Montréal.
- Déposé par** : M. Boisclair (Gouin)
- Date** : 14 juin 1994
- Dépôt n°** : 184
-
- Extrait de** : Pétition, signée par 18 231 pétitionnaires, concernant la lutte contre l'extrémisme et le racisme au Québec.
- Déposé par** : M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques)
- Date** : 16 juin 1994
- Dépôt n°** : 226
-
- Extrait de** : Pétition, signée par 5 473 pétitionnaires, concernant la lutte contre l'extrémisme et le racisme au Québec.
- Déposé par** : M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques)
- Date** : 17 juin 1994
- Dépôt n°** : 245

Annexe G

**État des projets de loi
publics et privés**

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES PROJETS DE LOI SUIVI D'UN INDEX ALPHABÉTIQUE

Troisième session - Trente-quatrième législature

1994

ABRÉVIATIONS

AM Amendement

MAJ À la majorité des voix

VOTE P - Pour
C - Contre
A - Abstention

Commissions:

CAE	-	Commission de l'aménagement et des équipements
CAN	-	Commission de l'Assemblée nationale
CAPA	-	Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
CAS	-	Commission des affaires sociales
CBA	-	Commission du budget et de l'administration
CC	-	Commission de la culture
CE	-	Commission de l'éducation
CET	-	Commission de l'économie et du travail
CI	-	Commission des institutions
CP	-	Commission plénière

PROJETS DE LOI PUBLICS

- 1** **Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux**
M. Bourbeau, ministre des Finances

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-06-06
Étude détaillée:	CP
Dépôt du rapport de commission:	94-06-06
Prise en considération:	94-06-06
Adoption du projet:	94-06-07
Sanction:	94-06-17 (1994, c.10)
Entrée en vigueur:	94-06-17

- 2** **Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation**
M. Chagnon, ministre de l'Éducation

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-05-04 Vote: P:53 C:30 A:0
Étude détaillée:	CE
Dépôt du rapport de commission:	94-05-12
Prise en considération:	94-06-06 MAJ
Adoption du projet:	94-06-07 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.11)
Entrée en vigueur:	94-07-01

- 3** **Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives**
M. Marzil, ministre de l'Emploi

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-04-28 MAJ
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-05-10 AM
Prise en considération:	94-05-11 MAJ
Adoption du projet:	94-05-17 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.12)
Entrée en vigueur:	94-06-17

4 **Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives**
M. Sirros, ministre des Ressources naturelles

Présentation du projet:	94-03-23 MAJ
Adoption du principe:	94-05-12 MAJ
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-06-13 AM
Prise en considération:	94-06-14 MAJ
Adoption du projet:	94-06-15
Sanction:	94-06-17 (1994, c.13)
Entrée en vigueur:	94-06-17

5 **Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics**
M. Maril, ministre de l'Emploi

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-05-04
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-05-10 AM
Prise en considération:	94-05-11
Adoption du projet:	94-05-17
Sanction:	94-05-19 (1994, c.5)
Entrée en vigueur:	94-05-19

6 **Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives**
Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-06-01
Étude détaillée:	CC
Dépôt du rapport de commission:	94-06-10
Prise en considération:	94-06-13
Adoption du projet:	94-06-14
Sanction:	94-06-17 (1994, c.14)
Entrée en vigueur:	94-06-17

- 7 **Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives**
M. Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-05-17 MAJ
Étude détaillée:	CI
Dépôt du rapport de commission:	94-06-13 AM
Prise en considération:	94-06-14 MAJ
Adoption du projet:	94-06-15 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.15)
Entrée en vigueur:	94-06-17

- 8 **Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives**
M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-05-04 MAJ
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-05-19 AM
Prise en considération:	94-05-25 MAJ
Adoption du projet:	94-06-14 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.16)
Entrée en vigueur:	94-06-17

- 9 **Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives**
M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-06-06 MAJ
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-13 AM
Prise en considération:	94-06-14 MAJ
Adoption du projet:	94-06-16 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.17)
Entrée en vigueur:	94-06-17

10 Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives
M. Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux

Présentation du projet:	94-03-23
Adoption du principe:	94-05-05 MAJ
Étude détaillée:	CBA
Dépôt du rapport de commission:	94-05-11 AM
Prise en considération:	94-06-01
Adoption du projet:	94-06-06 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.18)
Entrée en vigueur:	94-06-17

11 Loi n° 1 sur les crédits, 1994-1995
M. Bourbeau, ministre des Finances

Présentation du projet:	94-03-31 MAJ
Adoption du principe:	94-03-31 MAJ
Étude détaillée:	
Dépôt du rapport de commission:	
Prise en considération:	
Adoption du projet:	94-03-31 MAJ
Sanction:	94-03-31 (1994, c.1)
Entrée en vigueur:	94-03-31

12 Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec
M. Sirros, ministre délégué aux Affaires autochtones

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-06-01
Étude détaillée:	CI
Dépôt du rapport de commission:	94-06-08 AM
Prise en considération:	94-06-14
Adoption du projet:	94-06-15
Sanction:	94-06-17 (1994, c.19)
Entrée en vigueur:	94-06-17

- 13 **Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic et d'autres dispositions législatives**
Mme Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor

Présentation du projet:	94-04-28
Adoption du principe:	94-06-07
Étude détaillée:	CP
Dépôt du rapport de commission:	94-06-07 AM
Prise en considération:	94-06-07
Adoption du projet:	94-06-16
Sanction:	94-06-17 (1994, c.20)
Entrée en vigueur:	94-06-17 sauf exceptions

- 14 **Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles**
Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications

Présentation du projet:	94-04-28
Adoption du principe:	94-05-05
Étude détaillée:	CC
Dépôt du rapport de commission:	94-06-10 AM
Prise en considération:	94-06-13
Adoption du projet:	94-06-14
Sanction:	94-06-17 (1994, c.21)
Entrée en vigueur:	décret

- 15 **Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal**
M. Vallerand, ministre du Revenu

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-06-01 MAJ
Étude détaillée:	CBA
Dépôt du rapport de commission:	94-06-16 AM
Prise en considération:	94-06-16 MAJ
Adoption du projet:	94-06-17 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.22)
Entrée en vigueur:	94-06-17

16 **Loi n° 2 sur les crédits, 1994-1995**
M. Bourbeau, ministre des Finances

Présentation du projet:	94-05-26	Vote: P:48 C:18 A:0
Adoption du principe:	94-05-26	Vote: P:48 C:18 A:0
Étude détaillée:		
Dépôt du rapport de commission:		
Prise en considération:		
Adoption du projet:	94-05-26	Vote: P:48 C:18 A:0
Sanction:	94-05-26	(1994, c.7)
Entrée en vigueur:	94-05-26	

17 **Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives**
Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux

Présentation du projet:	94-05-05	
Adoption du principe:	94-05-17	
Étude détaillée:	CAS	
Dépôt du rapport de commission:	94-05-26	
Prise en considération:	94-06-13	
Adoption du projet:	94-06-14	
Sanction:	94-06-17	(1994, c.23)
Entrée en vigueur:	94-06-17	sauf exceptions

19 **Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et la Loi sur la fête nationale**
M. Marci, ministre de l'Emploi

Présentation du projet:	94-05-04	
Adoption du principe:	94-06-01	
Étude détaillée:	CET	
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17	AM
Prise en considération:		
Adoption du projet:		
Sanction:		
Entrée en vigueur:		

**20 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite
Mme Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu**

Présentation du projet:	94-05-05
Adoption du principe:	94-05-17
Étude détaillée:	CAS
Dépôt du rapport de commission:	94-06-15 AM
Prise en considération:	94-06-16
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17 (1994, c.24)
Entrée en vigueur:	94-06-17 sauf exceptions

**21 Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité
M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique**

Présentation du projet:	94-05-05
Adoption du principe:	94-05-17
Étude détaillée:	CI
Dépôt du rapport de commission:	94-05-19
Prise en considération:	94-06-01
Adoption du projet:	94-06-06
Sanction:	94-06-17 (1994, c.25)
Entrée en vigueur:	94-06-17

**22 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et
d'appareils de loterie vidéo
M. Middlemiss, ministre de la Sécurité publique**

Présentation du projet:	94-06-09
Adoption du principe:	94-06-14
Étude détaillée:	CI
Dépôt du rapport de commission:	94-06-16 AM
Prise en considération:	94-06-16
Adoption du projet:	94-06-17 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.26)
Entrée en vigueur:	94-06-17

23 **Loi sur la Société du tourisme du Québec**
M. Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie, responsable du Tourisme

Présentation du projet:	94-05-11
Adoption du principe:	94-06-01 MAJ
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-06-14 AM
Prise en considération:	94-06-15 MAJ
Adoption du projet:	94-06-15 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.27)
Entrée en vigueur:	décret

24 **Loi modifiant le Code de procédure civile**
M. Lefebvre, ministre de la Justice

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-06-01
Étude détaillée:	CP
Dépôt du rapport de commission:	94-06-10 AM
Prise en considération:	94-06-10
Adoption du projet:	94-06-15
Sanction:	94-06-17 (1994, c.28)
Entrée en vigueur:	décret sauf a. 24 le 94-06-17

25 **Loi modifiant la Loi sur le curateur public**
M. Lefebvre, ministre de la Justice

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-06-01 MAJ
Étude détaillée:	CI
Dépôt du rapport de commission:	94-06-10 AM
Prise en considération:	94-06-15
Adoption du projet:	94-06-16
Sanction:	94-06-17 (1994, c.29)
Entrée en vigueur:	94-06-17

**26 Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives
M. Ryan, ministre des Affaires municipales**

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-05-31 MAJ
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-10 AM
Prise en considération:	94-06-14 MAJ
Adoption du projet:	94-06-16 MAJ AM MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.30)
Entrée en vigueur:	94-06-17 sauf exceptions

**27 Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec M.
Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie**

Présentation du projet:	94-05-11
Adoption du principe:	94-05-25 MAJ
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-06-09
Prise en considération:	94-06-14 MAJ
Adoption du projet:	94-06-15 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.31)
Entrée en vigueur:	94-06-17

**28 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
M. Ryan, ministre des Affaires municipales**

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-05-26
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-08 AM
Prise en considération:	94-06-14 AM
Adoption du projet:	94-06-15 AM
Sanction:	94-06-17 (1994, c.32)
Entrée en vigueur:	94-06-17

29 **Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives**
M. Ryan, ministre des Affaires municipales

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-05-26
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-08 AM
Prise en considération:	94-06-14
Adoption du projet:	94-06-15 AM
Sanction:	94-06-17 (1994, c.33)
Entrée en vigueur:	94-06-17

30 **Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux**
M. Ryan, ministre des Affaires municipales

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-05-26
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-08 AM
Prise en considération:	94-06-14
Adoption du projet:	94-06-15
Sanction:	94-06-17 (1994, c.34)
Entrée en vigueur:	94-06-17

31 **Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse**
Mme Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux

Présentation du projet:	94-05-12
Adoption du principe:	94-05-24
Étude détaillée:	CAS
Dépôt du rapport de commission:	94-06-09 AM
Prise en considération:	94-06-13 AM
Adoption du projet:	94-06-14
Sanction:	94-06-17 (1994, c.35)
Entrée en vigueur:	décret sauf exceptions

**33 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants
M. Chagnon, ministre de l'Éducation**

Présentation du projet:	94-06-10
Adoption du principe:	94-06-15 MAJ
Étude détaillée:	CE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17
Prise en considération:	94-06-17 MAJ
Adoption du projet:	94-06-17 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.36)
Entrée en vigueur:	94-06-17

**34 Loi sur l'acupuncture
M. Chagnon, ministre responsable de l'application des lois professionnelles**

Présentation du projet:	94-06-13
Adoption du principe:	94-06-16
Étude détaillée:	CE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17 AM
Prise en considération:	94-06-17
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17 (1994, c.37)
Entrée en vigueur:	aa. 26, 34 et 35 le 94-07-01; aa. 1, 3, 4, 6, 7 et 27 le 95-04-01; et les autres, sous réserve de ce qui est prévu dans les aa. 46 à 50, le 95-07-01

**35 Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat
et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec
M. Marcil, ministre de l'Emploi**

Présentation du projet:	94-06-13
Adoption du principe:	94-06-13
Étude détaillée:	CP
Dépôt du rapport de commission:	94-06-13
Prise en considération:	94-06-13
Adoption du projet:	94-06-13
Sanction:	94-06-13 (1994, c.9)
Entrée en vigueur:	94-06-13

36 **Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité**
M. Bourbeau, ministre des Finances

Présentation du projet:	94-06-16
Adoption du principe:	94-06-16
Étude détaillée:	CBA
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17
Prise en considération:	94-06-17
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17 (1994, c.38)
Entrée en vigueur:	94-06-17

37 **Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale**
M. Paradis, leader du gouvernement et ministre de l'Environnement et de la Faune

Présentation du projet:	94-06-13
Adoption du principe:	94-06-17
Étude détaillée:	CP
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17
Prise en considération:	94-06-17
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17 (1994, c.39)
Entrée en vigueur:	94-06-17

116 **Loi modifiant le Code du travail**
M. Cherry, ministre du Travail (nouv. auteur: M. Marcil 94-03-08 - ministre de l'Emploi)

Présentation du projet:	93-11-09
Adoption du principe:	93-11-30 Vote: P:67 C:26 A:0
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-04-19 AM
Prise en considération:	94-05-05 MAJ
Adoption du projet:	94-05-11 MAJ
Sanction:	94-05-19 (1994, c.6)
Entrée en vigueur:	94-05-19

125 **Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec**
M. Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux (nouv. auteur: Mme Robillard 94-05-17)

Présentation du projet: 93-11-11
Adoption du principe: 93-12-13 **Vote: P:64 C:21 A:0**
Étude détaillée: CAS
Dépôt du rapport de commission: 94-03-29 **AM**
Prise en considération: 94-05-17
Adoption du projet: 94-05-24 **MAJ**
Sanction: 94-05-26 (1994, c.8)
Entrée en vigueur: 94-05-26 **sauf exceptions**

126 **Loi modifiant le Code de la sécurité routière**
M. Elkas, ministre des Transports (nouv. auteur: M. Cherry 94-05-17)

Présentation du projet: 93-11-10
Adoption du principe: 93-12-03 **MAJ**
Étude détaillée: CAE
Dépôt du rapport de commission:
Prise en considération:
Adoption du projet:
Sanction:
Entrée en vigueur:

128 **Loi modifiant la Loi sur la sécurité du revenu**
M. Bourbeau, ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (nouv. auteur: Mme Trépanier 94-05-17 - ministre de la Sécurité du revenu)

Présentation du projet: 93-11-11
Adoption du principe: 93-12-10 **MAJ**
Étude détaillée: CAS
Dépôt du rapport de commission:
Prise en considération:
Adoption du projet:
Sanction:
Entrée en vigueur:

135 **Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec**
Mme Frulla, ministre de la Culture et des Communications

Présentation du projet:	93-11-11
Adoption du principe:	93-12-02
Étude détaillée:	CC
Consultations particulières:	CC
Dépôt du rapport de commission:	94-03-08 AM
Prise en considération:	94-03-09 MAJ AM
Adoption du projet:	94-05-03 MAJ
Sanction:	94-05-05 (1994, c.2)
Entrée en vigueur:	décret, sauf exceptions

140 **Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles**
M. Savoie, ministre responsable de l'application des lois professionnelles (nouv. auteur: M. Chagnon 94-05-17)

Présentation du projet:	93-11-11
Adoption du principe:	93-12-10
Étude détaillée:	CE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-16 AM
Prise en considération:	94-06-16
Adoption du projet:	94-06-16
Sanction:	94-06-17 (1994, c.40)
Entrée en vigueur:	décret sauf a. 436

148 **Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises**
M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

Présentation du projet:	93-12-13
Adoption du principe:	94-03-09 MAJ
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-04-28
Prise en considération:	94-05-03 MAJ
Adoption du projet:	94-05-04 MAJ
Sanction:	94-05-05 (1994, c.3)
Entrée en vigueur:	94-05-05

149 Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise
M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

Présentation du projet:	93-12-13
Adoption du principe:	94-03-09 MAJ
Étude détaillée:	CET
Dépôt du rapport de commission:	94-04-28
Prise en considération:	94-05-03 MAJ
Adoption du projet:	94-05-04 MAJ
Sanction:	94-05-05 (1994, c.4)
Entrée en vigueur:	94-05-05

150 Loi modifiant la Loi sur les coopératives
M. Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

Présentation du projet:	93-12-13
Adoption du principe:	
Étude détaillée:	
Dépôt du rapport de commission:	
Prise en considération:	
Adoption du projet:	
Sanction:	
Entrée en vigueur:	

151 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives
M. Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune

Présentation du projet:	93-12-13
Adoption du principe:	94-04-26
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-13 AM
Prise en considération:	94-06-14 MAJ
Adoption du projet:	94-06-16 MAJ
Sanction:	94-06-17 (1994, c.41)
Entrée en vigueur:	décret

**152 Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac
M. Vallerand, ministre du Revenu**

Présentation du projet:	94-03-09
Adoption du principe:	94-04-27
Étude détaillée:	CBA
Dépôt du rapport de commission:	94-04-28
Prise en considération:	94-06-01
Adoption du projet:	94-06-07
Sanction:	94-06-17 (1994, c.42)
Entrée en vigueur:	94-06-17

**191 Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka
M. Chenail, député de Beauharnois-Huntingdon**

Présentation du projet:	94-05-04
Adoption du principe:	94-06-14
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17
Prise en considération:	94-06-17
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

**192 Loi modifiant la Loi électorale
M. Libman, député de D'Arcy-McGee**

Présentation du projet:	94-05-26
Adoption du principe:	
Étude détaillée:	
Dépôt du rapport de commission:	
Prise en considération:	
Adoption du projet:	
Sanction:	
Entrée en vigueur:	

193 **Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal**
M. Bordeleau, député de l'Acadie

Présentation du projet:	94-05-11
Adoption du principe:	94-05-31
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-08 AM
Prise en considération:	94-06-15
Adoption du projet:	94-06-15
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

INDEX DES PROJETS DE LOI PUBLICS

SUJET	NUMÉRO DU PROJET DE LOI
Acupuncture, Loi sur l'	34
Administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec, Loi sur l'	35
Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur le ministère des	7
Agences d'investigation ou de sécurité, Loi modifiant la Loi sur les	21
Aide financière aux étudiants, Loi modifiant la Loi sur l'	33
Aménagement et l'urbanisme, Loi modifiant la Loi sur l'	28
Assemblée nationale, Loi modifiant la Loi sur l'	37
Assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec, Loi modifiant la Loi sur l'	125
Augmentation du capital des petites et moyennes entreprises, Loi modifiant la Loi favorisant l'	148
Boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de	22
Caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité, Loi modifiant la Loi sur les	36
Cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur les	29
Code de la sécurité routière, Loi modifiant le	126
Code de Procédure civile, Loi modifiant le	24

SUJET**NUMÉRO DU PROJET DE LOI**

Code des professions et d'autres lois professionnelles, Loi modifiant le	140
Code du travail, Loi modifiant le	116
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, Loi sur le	135
Coopératives, Loi modifiant la Loi sur les	150
Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal, Loi concernant la Cité de	193
Crédits, 1994-1995, Loi n° 1 sur les	11
Crédits, 1994-1995, Loi n° 2 sur les	16
Culture et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la	6
Curateur public, Loi modifiant la Loi sur le	25
Dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation, Loi concernant certaines	2
Droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec, Loi modifiant la Loi sur les	12
Électorale, Loi modifiant la Loi	192
Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'	4
Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives, Loi sur le ministère de l'	9
Fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur la	26
Immeubles industriels municipaux, Loi modifiant la Loi sur les	30
Impôt sur le tabac, Loi modifiant la Loi concernant l'	152

Impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal, Loi modifiant la Loi sur les	15
Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'	8
Normes du travail et la Loi sur la fête nationale, Loi modifiant la Loi sur les	19
Protection de la jeunesse, Loi modifiant la Loi sur la	31
Qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur la	151
Régimes complémentaires de retraite, Loi modifiant la Loi sur les	20
Régimes de retraite des secteurs public et parapublic et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant les	13
Règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise, Loi concernant certains	149
Salaberry-de-Valleyfield et la Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka, Loi concernant la Ville de	191
Sécurité dans les édifices publics, Loi modifiant la Loi sur la	5
Sécurité du revenu, Loi modifiant la Loi sur la	128
Services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur les	17
Services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives, Loi sur les	10
Société de développement des entreprises culturelles, Loi sur la	14
Société de développement industriel du Québec, Loi modifiant la Loi sur la	27
Société du tourisme du Québec, Loi sur la	23

SUJET

NUMÉRO DU PROJET DE LOI

Subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux, Loi concernant les	1
Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives, Loi modifiant la Loi sur le ministère du	3

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

- 201 **Loi modifiant la Loi concernant les maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec**
M. Benoit, député d'Orford
- Présentation du projet: 94-06-10
Étude détaillée: CET
Dépôt du rapport de commission:
Adoption du principe:
Adoption du projet:
Sanction:
Entrée en vigueur:
- 202 **Loi concernant deux territoires annexés à la Ville de Mont-Joli**
M. Paradis, député de Matapédia
- Présentation du projet: 94-05-12
Étude détaillée: CAE
Dépôt du rapport de commission:
Adoption du principe:
Adoption du projet:
Sanction:
Entrée en vigueur:
- 203 **Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord**
M. Gobé, député de LaFontaine
- Présentation du projet: 94-05-12
Étude détaillée: CAE
Dépôt du rapport de commission: 94-06-15 AM
Adoption du principe: 94-06-16
Adoption du projet: 94-06-16
Sanction: 94-06-17
Entrée en vigueur: 94-06-17 sauf aa. 1 et 2 le 94-12-31

204 **Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine**
M. Messier, député de Saint-Hyacinthe

Présentation du projet:	93-06-18
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-05-04 AM
Adoption du principe:	94-06-16
Adoption du projet:	94-06-16
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

209 **Loi concernant la Ville de Saint-Eustache**
M. Bergeron, député de Deux-Montagnes

Présentation du projet:	89-12-19
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	
Adoption du principe:	
Adoption du projet	
Sanction:	
Entrée en vigueur:	

210 **Loi concernant la Ville de Lévis**
M. Garon, député de Lévis

Présentation du projet:	94-06-06
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17
Adoption du principe:	94-06-17
Adoption du projet	94-06-17
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

**211 Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu
M. Charbonneau, député de Saint-Jean**

Présentation du projet:	94-04-12
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-15 AM
Adoption du principe:	94-06-16
Adoption du projet:	94-06-16
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

**213 Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre
M. Khelfa, député de Richelieu**

Présentation du projet:	92-12-15
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-16 AM
Adoption du principe:	94-06-17
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

**224 Loi concernant l'établissement du parc municipal de
Saint-Bernard-de-Lacolle
M. Charbonneau, député de Saint-Jean**

Présentation du projet:	94-04-12
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-05-04
Adoption du principe:	94-06-16
Adoption du projet:	94-06-16
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

**226 Loi concernant Centre de Ski Le Relais (1988) Inc.
M. Poulin, député de Chauveau**

Présentation du projet: 93-05-19
Étude détaillée: CI
Dépôt du rapport de commission:
Adoption du principe:
Adoption du projet:
Sanction:
Entrée en vigueur:

**228 Loi modifiant la Loi sur la Corporation de l'École des Hautes
Études Commerciales de Montréal
M. Hamel, député de Sherbrooke**

Présentation du projet: 93-11-11
Étude détaillée: CE
Dépôt du rapport de commission: 94-03-10
Adoption du principe: 94-06-16
Adoption du projet: 94-06-16
Sanction: 94-06-17
Entrée en vigueur: 94-06-17

**237 Loi concernant la Ville de Saint-Romuald
Mme Carrier-Perreault, députée des Chutes-de-la-Chaudière**

Présentation du projet: 94-04-12
Étude détaillée: CAE
Dépôt du rapport de commission: 94-06-15 AM
Adoption du principe: 94-06-16
Adoption du projet: 94-06-16
Sanction: 94-06-17
Entrée en vigueur: 94-06-17

247 **Loi concernant la ville de Candiac**
M. Lazure, député de La Prairie

Présentation du projet:	93-06-18
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	
Adoption du principe:	
Adoption du projet:	
Sanction:	
Entrée en vigueur:	

267 **Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats**
M. Chevrette, député de Joliette

Présentation du projet:	94-05-03
Étude détaillée:	CBA
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17
Adoption du principe:	94-06-17
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

269 **Loi concernant un immeuble du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres**
M. Marzil, député de Salaberry-Soulanges

Présentation du projet:	93-11-02
Étude détaillée:	CI
Dépôt du rapport de commission:	
Adoption du principe:	
Adoption du projet:	
Sanction:	
Entrée en vigueur:	

- 270** **Loi concernant la Fondation des bourses d'études Curé Louis Aldéric Desjardins**
M. Forget, député de Prévost
- Présentation du projet: **93-11-23**
Étude détaillée: **CI**
Dépôt du rapport de commission:
Adoption du principe:
Adoption du projet:
Sanction:
Entrée en vigueur:
- 272** **Loi concernant certains immeubles des divisions d'enregistrement d'Arthabaska, de**
Bécancour et de Nicolet
M. Richard, député de Nicolet-Yamaska
- Présentation du projet: **93-11-11**
Étude détaillée: **CE**
Dépôt du rapport de commission: **94-03-10 AM**
Adoption du principe: **94-06-16**
Adoption du projet: **94-06-16**
Sanction: **94-06-17**
Entrée en vigueur: **94-06-17**
- 274** **Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-**
Joseph
M. Bordeleau, député de l'Acadie
- Présentation du projet: **93-12-02**
Étude détaillée: **CBA**
Dépôt du rapport de commission: **94-06-15**
Adoption du principe: **94-06-16**
Adoption du projet: **94-06-16**
Sanction: **94-06-17**
Entrée en vigueur: **94-06-17**

- 277 Loi modifiant la charte de la ville de Beauport**
M. Després, député de Limoilou
- Présentation du projet: 93-12-14
 Étude détaillée: CAE
 Dépôt du rapport de commission: 94-05-04 AM
 Adoption du principe: 94-06-16
 Adoption du projet: 94-06-16
 Sanction: 94-06-17
 Entrée en vigueur: 94-06-17
- 286 Loi concernant certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette**
M. Doyon, député de Louis-Hébert
- Présentation du projet: 94-05-19
 Étude détaillée: CAE
 Dépôt du rapport de commission: 94-06-17 AM
 Adoption du principe: 94-06-17 DISSIDENCE DE: M. GARON
 Adoption du projet: 94-06-17 DISSIDENCE DE: M. GARON
 Sanction: 94-06-17
 Entrée en vigueur: 94-06-17
- 293 Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac**
M. Poulin, député de Chauveau
- Présentation du projet: 94-05-12
 Étude détaillée: CAE
 Dépôt du rapport de commission: 94-06-17 AM
 Adoption du principe: 94-06-17
 Adoption du projet: 94-06-17
 Sanction: 94-06-17
 Entrée en vigueur: 94-06-17

**296 Loi concernant la Ville de Laval
M. Joly, député de Fabre**

Présentation du projet:	94-06-16
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-17 AM
Adoption du principe:	94-06-17
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

**298 Loi concernant Compagnie Montréal Trust
M. Benoit, député d'Orford**

Présentation du projet:	94-04-12
Étude détaillée:	CBA
Dépôt du rapport de commission:	94-06-15
Adoption du principe:	94-06-16
Adoption du projet:	94-06-16
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

**299 Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval
M. Joly, député de Fabre**

Présentation du projet:	94-05-12
Étude détaillée:	CAE
Dépôt du rapport de commission:	94-06-16 AM
Adoption du principe:	94-06-17
Adoption du projet:	94-06-17
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

**302 Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins
Mme Dionne, députée de Kamouraska-Témiscouata**

Présentation du projet:	94-06-06
Étude détaillée:	CBA
Dépôt du rapport de commission:	94-06-15 AM
Adoption du principe:	94-06-16
Adoption du projet	94-06-16
Sanction:	94-06-17
Entrée en vigueur:	94-06-17

INDEX DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

SUJET	NUMÉRO DU PROJET DE LOI
Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord, Loi concernant les villes d'	203
Beauport, Loi modifiant la charte de la ville de	277
Candiac, Loi concernant la ville de	247
Centre de Ski Le Relais (1988) Inc., Loi concernant	226
Certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval, Loi concernant	299
Certains immeubles des divisions d'enregistrement d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet, Loi concernant	272
Certains immeubles du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, Loi concernant	286
Compagnie Montréal Trust, Loi concernant	298
Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, Loi modifiant la Loi sur la	228
Deux territoires annexés à la Ville de Mont-Joli, Loi concernant	202
Établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle, Loi concernant l'	224
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats, Loi concernant la	267
Fondation des bourses d'études Curé Louis Aldéric Desjardins, Loi concernant la	270
Fossambault-sur-le-Lac, Loi concernant la Ville de	293
Laval, Loi concernant la Ville de	296

SUJET**NUMÉRO DU PROJET DE LOI**

Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph, Loi modifiant la Loi constituant en corporation	274
Lévis, Loi concernant la Ville de	210
Maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec, Loi modifiant la Loi concernant les	201
Mouvement des caisses Desjardins, Loi modifiant la Loi concernant le	302
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, Loi concernant la	211
Régie d'aqueduc Richelieu-Centre, Loi concernant la	213
Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine, Loi concernant la	204
Saint-Eustache, Loi concernant la Ville de	209
Saint-Joseph-des-Cèdres, Loi concernant un immeuble du cadastre de la paroisse de	269
Saint-Romuald, Loi concernant la Ville de	237

Annexe H
Sanctions

PROJETS DE LOI SANCTIONNÉS

Projet de loi		Chapitre*
31 mars 1994		
11	Loi n° 1 sur les crédits, 1994-1995	1
5 mai 1994		
135	Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	2
148	Loi modifiant la Loi favorisant l'augmentation du capital des petites et moyennes entreprises	3
149	Loi concernant certains règlements pris en application de la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise	4
19 mai 1994		
5	Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics	5
116	Loi modifiant le Code du travail	6
26 mai 1994		
16	Loi n° 2 sur les crédits, 1994-1995	7
125	Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec	8

13 juin 1994

35	Loi sur l'administration provisoire du Comité paritaire de l'industrie du verre plat et de la Corporation de formation des vitriers et travailleurs du verre du Québec	9
----	---	---

17 juin 1994

1	Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux	10
2	Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans des lois relatives à l'éducation	11
3	Loi modifiant la Loi sur le ministère du Travail, la Loi sur le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et d'autres dispositions législatives	12
4	Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Énergie et des Ressources et d'autres dispositions législatives	13
6	Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Culture et d'autres dispositions législatives	14
7	Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires internationales, la Loi sur le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et d'autres dispositions législatives	15
8	Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et d'autres dispositions législatives	16

Projet de loi	Chapitre*
9 Loi sur le ministère de l'Environnement et de la Faune et modifiant diverses dispositions législatives	17
10 Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics et modifiant diverses dispositions législatives	18
12 Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec	19
13 Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic et d'autres dispositions législatives	20
14 Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles	21
15 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal	22
17 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives	23
20 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite	24
21 Loi modifiant la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité	25
22 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques et d'appareils de loterie vidéo	26
23 Loi sur la Société du tourisme du Québec	27

Projet de loi	Chapitre*	
24	Loi modifiant le Code de procédure civile	28
25	Loi modifiant la Loi sur le curateur public	29
26	Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives	30
27	Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec	31
28	Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme	32
29	Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives	33
30	Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux	34
31	Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse	35
33	Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants	36
34	Loi sur l'acupuncture	37
36	Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et la Loi sur les corporations de fonds de sécurité	38
37	Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale	39
140	Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles	40
151	Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives	41

152	Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac	42
191	Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka	
193	Loi concernant la Cité de Côte-Saint-Luc et la Ville de Montréal	
203	Loi concernant les villes d'Anjou, Montréal, Montréal-Est et Montréal-Nord	
204	Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine	
210	Loi concernant la Ville de Lévis	
211	Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	
213	Loi concernant la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre	
224	Loi concernant l'établissement du parc municipal de Saint-Bernard-de-Lacolle	
228	Loi modifiant la Loi sur la Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal	
237	Loi concernant la Ville de Saint-Romuald	
267	Loi concernant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ses affiliés et leurs syndicats	
272	Loi concernant certains immeubles des circonscriptions foncières d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet (titre modifié)	
274	Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph	

Projet de loi

Chapitre*

277	Loi modifiant la charte de la ville de Beauport
286	Loi concernant certains immeuble du cadastre de la paroisse de L'Ancienne-Lorette
293	Loi concernant la Ville de Fossambault-sur-le-Lac
296	Loi concernant la Ville de Laval
298	Loi concernant Compagnie Montréal Trust
299	Loi concernant certaines exploitations agricoles dans le territoire de la Ville de Laval
302	Loi modifiant la Loi concernant le Mouvement des caisses Desjardins

* **Chapitres des Lois du Québec**

Annexe I

Sommaire statistique

EXTRAIT DES STATISTIQUES DE L'ASSEMBLÉE¹

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Voir annexe B

ACTIVITÉ GÉNÉRALE DE L'ASSEMBLÉE

Séances

Nombre	40
Heures	198

Documents déposés

Rapports annuels	61
Rapports de commissions	67
Pétitions	16
Autres	106

Motions

Motions sans préavis adoptées (article 84 du Règlement)	
Présentées par la majorité gouvernementale	27
Présentées par l'opposition officielle	10
Présentées par des députés indépendants	2
Affaires inscrites par les députés de l'opposition	5
Motions de censure	
Avec préavis (article 304 du Règlement)	6
Après le discours d'ouverture	2
Après le discours sur le budget	4
Motions de clôture	0
Motions de suspension de certaines règles	0

Votes

Par appel nominal	26
À main levée	359

¹ Pour plus de détails, consulter les Statistiques de l'Assemblée publiées par le Secrétariat de l'Assemblée - téléphone : (418)643-2793 ; télécopieur : (418)643-0931

Autres procédures	
Déclarations ministérielles	2
Interventions sur une question de droit ou de privilège	2
Interventions sur un fait personnel	1
Débats d'urgence	0
Constitution de l'Assemblée en commission plénière	10
Décisions de la présidence	5
Débats de fin de séance	6

TRAVAUX LÉGISLATIFS DE L'ASSEMBLÉE

Projets de loi du gouvernement	
Présentation ¹	46
Adoption	42
Projets de loi d'intérêt privé	
Présentation ¹	25
Adoption	18
Projets de loi présentés par un député	
Présentation ¹	3
Adoption	2

¹ Ou réinscription (article 48 du Règlement)

Achévé d'imprimer
en novembre 1994
Presses de l'Assemblée nationale